

REVUE DE PRESSE

26 octobre 2020

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de
services scolaires
du Québec

PRODUIT PAR

influence

Traitement de faveur pour l'Ontario ?

Ottawa a livré à la province de Doug Ford toute la première série de tests de dépistage rapide

MYLÈNE CRÈTE
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Le Québec devrait bientôt recevoir 60 000 tests de dépistage rapide de la COVID-19 en provenance d'Ottawa. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, vendredi, alors qu'il était talonné sur cette question par la députée libérale Marwah Rizqy.

« Je peux vous dire qu'on travaille très fort, a indiqué M. Roberge. On négocie avec les gens du gouvernement fédéral et les fameux tests Abbott seront envoyés au Québec au plus grand bénéfice des Québécois. On parle de plus de 81 000 instruments, plus de 60 000 tests. » Il n'a pas précisé quand le gouvernement québécois les recevrait.

La députée libérale Marwah Rizqy s'est indignée que l'Ontario ait reçu, la veille, l'intégralité des premiers tests livrés au gouvernement fédéral avant le Québec. « Mercredi, les 100 000 tests pour l'ensemble des provinces ont été livrés à Ottawa. Jeudi, quelle province a mis la main sur les tests ? L'Ontario. [...] Pourquoi l'Ontario les a reçus en priorité et pas nous au Québec ? Seigneur Dieu, ça n'a pas de bon sens ! On est cinq fois pire que l'Ontario pour nos écoles. »

En date du 22 octobre, 881 classes étaient fermées dans les établissements scolaires québécois en raison d'éclosions de COVID-19. Le Québec est la province qui compte le plus grand nombre de cas de COVID-19 au pays, soit 98 226 depuis le début de la pandémie. L'Ontario en a détecté 68 353 jusqu'à maintenant.

Interrogée en conférence de presse à ce sujet, la vice-première ministre, Geneviève Guilbault, n'a pas été en mesure

d'expliquer pourquoi le Québec passera en deuxième. « Les tests rapides, on en aura 60 000 — 62 900 pour être précis — comme annoncé par mon collègue de l'Éducation ce matin, a-t-elle répété. Ça, on en aura. Il y aura un comité qui va déterminer la façon et les lieux où ces tests-là vont être distribués. »

En coulisse, on rappelle que l'Ontario avait 90 000 tests en attente de résultat au début du mois.

Selon le gouvernement fédéral, la formule de partage de ces tests de dépistage a été décidée avec les provinces. « C'est [à cause de] la situation en Ontario, avec ce qui se passe sur le terrain [qu']on a décidé d'envoyer la première livraison des tests rapides », a expliqué le sous-administrateur en chef de la santé publique du Canada, le Dr Howard Njoo, sans donner plus de détails sur ces besoins plus urgents en Ontario.

« Mais c'est sûr qu'avec les autres livraisons, il y aura assez de tests rapides pour toutes les provinces et tous les territoires », a-t-il ajouté.

Le test rapide ID NOW, produit par la compagnie pharmaceutique Abbott, permet un dépistage en moins de 15 minutes. Le gouvernement fédéral en a commandé 7,9 millions à la fin du mois de septembre. La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Anita Anand, a indiqué qu'Ottawa s'attend à recevoir 2,4 millions de ces tests d'ici la fin de l'année.

La majorité de ces tests — 80 % — sera distribuée au prorata des provinces, tandis que les 20 % restants seront conservés par le gouvernement fédéral en cas d'urgence. « Ce n'est que le tout début des livraisons, a souligné l'administratrice en chef de la Santé publique du Canada, la D^{re} Theresa Tam. [...] On voit simplement les premières livraisons en temps réel. Mais il y aura davantage de tests dans

les jours et les semaines à venir. »

Santé Canada a indiqué qu'il recevra, en tout, près de 400 000 tests rapides d'Abbott d'ici lundi, incluant 485 appareils pour les analyser. Le Québec devrait donc recevoir sa part « dans les jours suivants » la livraison.

Avec Marie Vastel



ACTUALITÉS

POURQUOI L'ONTARIO ET PAS LE QUÉBEC ? DEMANDE RIZQY

LOUISE LEDUC
La Presse

« Je suis en beau fusil. » À l'Assemblée nationale vendredi matin, Marwah Rizqy s'est indignée que l'Ontario ait reçu 100 000 tests de dépistage rapide de la COVID-19 et que le Québec, pourtant la province la plus touchée, n'ait pas été la priorité.

La députée libérale a cité la ministre ontarienne de la Santé, Christine Elliott, qui, tout en se réjouissant d'avoir accès dès maintenant aux tests, s'est elle-même publiquement demandé pourquoi l'Ontario les avait reçus en priorité.

Selon Mme Rizqy, Ottawa « a erré ».

« C'est nous, au Québec, qui aurions dû être priorités ou, à tout le moins, avoir notre part. »

— Marwah Rizqy, députée du Parti libéral du Québec

La députée de Saint-Laurent a demandé que le premier ministre François Legault appelle son homologue ontarien, Doug Ford, pour qu'il partage ces tests dont les résultats sont connus en moins de 15 minutes.

L'intervention de Mme Rizqy a été faite en commission parlementaire sur l'éducation, dans une séance portant sur des « propositions concrètes visant à redresser la situation » dans les écoles.

Les tests rapides sont espérés dans les écoles parce qu'ils permettraient d'éviter des éclosions dans ce rare secteur de la société où il y a encore des rassemblements et, partant, des risques accrus. Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a expliqué que le Québec recevrait 60 000 tests, sans préciser de date.

En conférence de presse en après-midi, la vice-première ministre, Geneviève Guilbault, a précisé que le Québec aurait exactement 62 900 tests, sans donner de date non plus. « Il y aura un comité pour déterminer la façon dont les tests seront distribués », a-t-elle dit.

ROBERGE DÉFEND SON BILAN

La séance de vendredi matin a vu le ministre Roberge attaqué par les députés de l'opposition pour des mesures qui surviennent selon eux trop souvent en retard. Des députés ont évoqué des ajustements sanitaires ou pédagogiques trop tardifs, comme l'annulation du premier bulletin qui aurait pu être annoncée dès la rentrée, selon la députée péquiste Véronique Hivon.

Face aux attaques, le ministre Roberge a répliqué que pour l'instant, « on est du bon côté de la courbe ». Il a souligné que le 16 octobre, 1118 classes étaient fermées pour cause de COVID-19, alors qu'on en est aujourd'hui à 881.

« [Et] 881 classes fermées, c'est trop, a-t-il dit, mais on va continuer d'aller dans la bonne direction. »

« On n'est pas dans le déni », a-t-il poursuivi, soulignant qu'une enquête est menée dès qu'une école doit fermer.

« On ne prétend pas être parfaits. Personne ne s'attend à ce qu'on soit parfaits. Notre mission, c'est d'être agiles, de respecter les avis des experts et de s'ancrer dans ce qui peut être mis en application. »

— Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation

La députée Marwah Rizqy a répliqué par une liste de suggestions concrètes qu'elle et d'autres députés de l'opposition, tous partis confondus, ont présentées des mois avant la rentrée scolaire.

Pour sa part, la députée de Québec solidaire Christine Labrie s'est inquiétée que trop peu soit fait pour soulager la détresse psychologique des élèves et du personnel dans les écoles. Le personnel « ne va pas bien », a-t-elle dit, et son quotidien déjà lourd l'oblige au surplus à des ajustements constants devant des consignes changeantes.

Le ministre Roberge a salué le travail des enseignants et aussi des directions d'école, se montrant conscient du travail énorme que la pandémie représente pour eux.

Une avalanche de plaintes auprès de la CNESST

FRANCIS HALIN
Le Journal de Montréal

Plus de 3375 plaintes ont été déposées à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) en lien avec la COVID-19, entre la mi-mars et la mi-octobre.

« Les inspecteurs interviennent dans les milieux de travail, notamment lorsqu'il y a un exercice de droit de refus de travail conformément à la Loi sur la santé et la sécurité du travail, une plainte ou un accident du travail grave », a expliqué la porte-parole Auréane Lafrenière.

Une vingtaine de constats d'infraction ont été distribués ces sept derniers mois pour le non-respect des mesures de prévention dans les milieux de travail, comme le port des équipements de protection.

CONSTRUCTION EN TÊTE

Des 12277 interventions, c'est dans l'industrie de la construction que leur nombre a été le plus élevé depuis le début de la pandémie (4152), viennent ensuite le tourisme (2621) et les com-

merces (2126).

Pour ce qui est des autres secteurs, les interventions de la CNESST chutent sous la barre du millier : la fabrication (904), le milieu scolaire (764), les services de garde (378) et la santé (364). Les métiers des soins professionnels (99), l'agroalimentaire (91) et les mines (53) ne franchissent pas les 100, alors que les sports et les loisirs (21), le transport collectif (12), les camps de jour (9) la culture (7) et la foresterie (4) sont en queue de liste.

En outre, 672 interventions ont été effectuées dans des domaines autres ou non spécifiés.

Jeudi dernier, le ministre du Travail a annoncé qu'il allait sortir l'artillerie lourde pour mieux contrôler une moitié des éclosions de COVID, qui surviennent en milieu de travail.

Plus de 300 nouveaux agents en prévention, qui viennent des ministères de la Santé et de l'Environnement et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, aideront les 300 inspecteurs de la CNESST.

« On a dû utiliser des mesures un peu plus coercitives parfois. Il y a eu un peu plus d'une vingtaine de fermetures de chantiers de construction depuis le début de la pandémie », a précisé Jean Boulet, ministre du Travail.

— Avec TVA Nouvelles



leSoleil

Conclure une entente dans le secteur public aiderait à affronter la COVID

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

Les trois quarts des Québécois pensent que conclure une entente sur le renouvellement des conventions collectives dans le secteur public pourrait aider à affronter la pandémie de coronavirus, dans les prochains mois.

Cette donnée ressort d'un sondage Crop, réalisé sur le web du 15 au 20 octobre, et commandé par la FTQ, auprès de 1500 Québécois adultes.

Ce sont ainsi 75 % des personnes interrogées qui ont répondu «oui certainement» ou «oui probablement» à l'énoncé voulant qu'une entente pour renouveler les conventions collectives des employés de l'État «pourrait aider à faire face à la COVID-19 dans les prochains mois».

En entrevue avec La Presse Canadienne, le président de la FTQ, Daniel Boyer, a indiqué que sa centrale voulait justement négocier rondement et régler avec Québec, au début de l'année, pour pouvoir passer à autre chose. C'est d'ailleurs Québec qui avait proposé une négociation accélérée aux organisations syndicales.

«Si on l'avait fait rapidement, on n'en aurait plus parlé. Et là, malheureusement, on est dans la deuxième vague et on en parle encore de la négociation», a fait remarquer M. Boyer.

Après près d'un an de négociation dans le secteur public, les Québécois semblent soutenir certaines affirmations des syndicats qui représentent les employés des réseaux de l'éducation et de la santé, comme la FTQ.

Salaires et surcharge

Ainsi, 84 % sont d'accord — réponses «tout à fait» et «plutôt» d'accord réunies — avec l'énoncé voulant que la pénurie de personnel dans la santé et l'éducation s'explique par la surcharge de travail et les salaires trop bas.

M. Boyer souligne que pour les employés de l'administration publique, il existe un retard salarial de plus de 6 % par rapport aux autres salariés québécois.

«Les gens l'ont constaté, dans l'actuelle pénurie et avec les déclarations du premier ministre, que les travailleurs n'étaient pas si "gras durs" que ça, finalement, parce qu'il a fallu augmenter le salaire des préposés de 5 \$ l'heure», fait valoir le président de la plus grande centrale syndicale du Québec.

Changer de carrière

Dans ce sondage, M. Boyer s'inquiète aussi d'une certaine envie de quitter son emploi qui est exprimée chez ceux qui ont répondu au sondage et qui travaillent effectivement dans le secteur public (le nombre de répondants tombe alors à 380).

Ainsi, 41 % ont affirmé que la situation actuelle les incitait à changer de carrière. La proportion grimpe même à 56 % chez les jeunes de 18 à 34 ans (réponses «oui certainement» et «oui probablement» additionnées).

«C'est de moins en moins tenable. La pandémie n'a fait qu'amplifier ce qui se passait. Il y a des gens qui quittent, qui en ont ras-le-pompon. Et ce qui est le plus inquiétant, ce sont les jeunes qui arrivent et qui ne restent pas longtemps. On voit partir des gens qui ont un an, deux ans, trois ans d'ancienneté, qui décident de quitter, parce que la charge de travail est trop lourde, parce qu'ils ne sont pas capables de faire correctement le travail qu'ils devraient faire», relate M. Boyer.

Le président de la FTQ espère toujours un débloccage dans ses négociations avec Québec. Les conventions collectives du secteur public sont échues depuis le 31 mars.



ACCUEIL CATÉGORIES
MESSAGES DU GOUV.
INFO / ABONNEMENT
INSCRIPTION

[Retour](#)

Article du [lundi 26 octobre 2020](#)



ÉDUCATION

Québec testera mieux, assure le ministre Roberge

Paru le [lundi 26 octobre 2020](#) |
Catégorie: [Éducation, Loisir & Sport LAG](#)

(LCP) Le Québec récupérera « plus de 60 000 tests Abbott » aux résultats rapides en provenance du gouvernement fédéral. « Et des cliniques de dépistage massif, où la santé publique débarque et teste de manière massive dans les écoles, il y en a plus de 30 depuis le début de la pandémie », assure le ministre de

l'Éducation.

« La cible, c'est en moins de 24 heures pour avoir le résultat. C'est une cible qui est, la plupart du temps, atteinte, mais pas toujours. Puis j'ai entendu des histoires d'horreur, cinq jours, six jours, sept jours, huit jours. On ne va pas le nier qu'il y a eu des dérapages, puis qu'il y a eu des erreurs », reconnaît Jean-François Roberge.

Quant aux préposés aux bénéficiaires qui ont été formés en quelques semaines, l'été dernier, « il va être possible pour les gens, par la suite, d'aller compléter la formation pour avoir le diplôme de formation professionnelle complet qui permet de travailler dans une pluralité de milieux », indique le ministre.

« Puis la question de la reconnaissance des acquis, c'est une question qu'on s'est posée préalablement et sur laquelle on travaille effectivement. Donc, quelqu'un qui a le diplôme qu'on a fait en accéléré, qui travaille en ce moment en CHSLD puis qui dit : bien, c'est correct, mais peut-être que, dans un an, dans deux ans, dans cinq ans, je voudrai continuer d'exercer ma profession dans un autre milieu, pourra vraisemblablement se faire reconnaître des acquis, devra vraisemblablement aussi aller suivre des cours. »

-30-

Autres articles du [lundi 26 octobre 2020](#)



APNÉE DU SOMMEIL

Le remboursement se fait attendre, déplore le PQ

Paru le [lundi 26 octobre 2020](#) | [Catégorie](#): Santé & Services sociaux LAG

(LCP) Après une année à tenter de convaincre le gouvernement de rembourser les machines à pression



ACCUEIL CATÉGORIES
MESSAGES DU GOUV.
INFO / ABONNEMENT
INSCRIPTION

[Retour](#)

Article du [lundi 26 octobre 2020](#)



ÉDUCATION

Québec est une guerre en retard, critique l'opposition

Paru le [lundi 26 octobre 2020](#) |
Catégorie: [Éducation, Loisir & Sport LAG](#)

(LCP) C'est 100 000 tests dont on aurait besoin au lieu de 60 000, selon Marwah Rizqy du Parti libéral, en réponse à l'annonce par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, de l'arrivée de nouveaux tests rapides.

« Est-ce qu'on peut au moins appeler Doug Ford? Je pense que le premier ministre du Québec a une bonne relation, puis dire : pouvez-vous partager? Donnez-nous la moitié, on en a pour de vrai besoin. On n'a pas de place d'avoir un orgueil mal placé au Québec, on a besoin d'aide. Puis ce n'est pas la faute du gouvernement du Québec. Tant qu'à moi, la décision de la ministre de la Santé fédérale, elle a erré. Elle a véritablement erré. Elle aurait dû savoir que quand on regarde la courbe, c'est ici que ça se passe. C'est nous qui aurait dû être priorisés. Peut-être pas 100 %, je comprends qu'il faut partager. Mais on aurait dû avoir notre part du lion puis on ne l'a pas eue », soupire l'élue de Saint-Laurent.

« Pour nous, c'est impératif de mieux protéger le réseau scolaire parce que, sinon, on va voir trop souvent des classes fermées pendant deux semaines. 14 jours, c'est long. »

La députée Christine Labrie de Québec solidaire déplore de son côté le haut niveau de détresse qui règne dans le système d'éducation tant chez les enseignants que chez les élèves.

« Il y a beaucoup trop de détresse en ce moment, autant chez les jeunes que chez le personnel. Le personnel lui-même est en détresse, ne peut pas répondre à la détresse des jeunes, et c'est très préoccupant. » Selon elle, le retour du sport dans les écoles pourrait être une solution.

Craignant les éclosions en milieu scolaire, le ministre de l'Éducation préfère jouer de prudence avec les activités sportives. Québec a plutôt injecté « 30 millions \$ de plus. 15 millions \$ pour de l'intervention et de la promotion en prévention pour la santé mentale et 15 autres millions \$ pour la prévention des dépendances. »

« C'est quoi le plan de match ? », interroge l'élue Véronique Hivon du Parti québécois. Selon elle, le gouvernement est en retard dans ses décisions et l'on n'est sûr de rien que ce soit en ce qui concerne les évaluations, le soutien pédagogique, la santé mentale.

« Les enseignants ne sont pas capables de faire du rattrapage ou de la récupération en ce moment. Ils sont pris dans 50 000 tâches. »

recupération en ce moment. Ils sont pris dans 50 000 tonnes. »

Il faut s'ajuster aux changements qui surviennent répond Jean-François Roberge. « Ce n'est pas parce que notre plan du mois de septembre n'était pas bon, c'est parce que la situation de l'épidémiologie change », dit-il.

« On va continuer de faire des ajustements, puis on va continuer à se faire critiquer par certaines personnes qui pensent que chaque ajustement est une reconnaissance d'une erreur précédente. »

Aussi, « on va continuer d'aller chercher des fonds supplémentaires pour répondre aux besoins qui arrivent en plein milieu de l'année. On n'est pas prisonniers d'un cadre budgétaire déposé en mars dernier ».

-30-

Autres articles du [lundi 26 octobre 2020](#)



APNÉE DU SOMMEIL

Le remboursement se fait attendre, déplore le PQ

Paru le [lundi 26 octobre 2020](#) | [Catégorie](#): Santé & Services sociaux LAG

(LCP) Après une année à tenter de convaincre le gouvernement de rembourser les machines à pression positive pour les gens qui souffrent d'apnée du sommeil, le député Sylvain Gaudreault de la troisième opposition s'impatiente devant l'inertie de la CAQ dans ce dossier.

« Ce que je demande, c'est enfin au ministre de la Santé de faire un suivi avec l'Association pulmonaire du Québec pour ...

[Lire la suite](#)

ACTUALITÉS

LEURRE INFORMATIQUE

UN PROF AU SECONDAIRE ENVOYAIT DES PHOTOS DE SON SEXE À DES ÉLÈVES

LOUIS-SAMUEL PERRON
LA PRESSE

Un ex-enseignant au secondaire de Montréal risque au moins un an de prison pour avoir eu des discussions sexuellement explicites avec d'anciennes élèves et leur avoir envoyé des vidéos de son organe sexuel. Francis Faille voulait « faire le party » avec l'une de ses victimes et se disait prêt à aller « tellement loin » en matière sexuelle.

L'homme de 46 ans a plaidé coupable à deux chefs d'accusation de leurre informatique d'un mineur et d'avoir rendu accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite dans les dernières semaines au palais de justice de Montréal.

Francis Faille a été enseignant d'histoire de 2006 à 2017 à l'école secondaire Édouard-Montpetit, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Il enseignait notamment dans des programmes

adaptés aux jeunes ayant des troubles d'apprentissage.

À l'été 2017, il fait des demandes d'amitié à d'anciens élèves sur Facebook. Il commence alors à discuter sur Messenger avec une adolescente de 16 ans. L'enseignant parle régulièrement de sexe, de consommation d'alcool et de drogue dans leurs conversations.

Un soir, vers 22 h 30, Francis Faille propose à la victime de « faire le party » chez lui en buvant de la bière et en fumant des joints. « Il ajoute être ouvert d'esprit et avoir déjà essayé avec des transsexuels, être toujours horny dans la vie et propose de poursuivre en cam[éra] », a expliqué à la cour l'avocat de la défense, Me Charles Benmouyal, en résumant les faits admis.

« En parlant d'apprentissage sexuel, l'accusé dit être prêt à faire plaisir à une belle petite mignonne en référant à [la victime]. Il ajoute être prêt à aller tellement loin et lui montrer ben des affaires », a ajouté l'avocat.

Francis Faille tente de contacter par vidéo la victime, mais cette dernière refuse. L'accusé lui envoie alors une vidéo de son pénis en érection. La victime met fin à la conversation, mal à l'aise. Plus tard, Francis Faille dit à

la victime que son comportement était « complètement déplacé ». L'adolescente porte plainte à la police.

« AVERSION À VOIR LES DEUX VICTIMES TÉMOIGNER »

Au cours de la même période, Francis Faille discute avec une ancienne élève âgée de 15 ans. Des conversations virtuelles retrouvées par la police montrent que l'accusé a montré ses parties sexuelles à la victime sur l'application Skype. C'est ce qui correspond au chef d'accusation d'avoir transmis ou distribué du matériel sexuellement explicite à un mineur.

Selon son avocat, Francis Faille était sous l'effet de la cocaïne à l'époque. Depuis son arrestation, il y a trois ans, il a perdu son emploi et s'est pris en main pour s'attaquer à sa dépendance à l'alcool et à la drogue. Il plaide d'ailleurs coupable en insistant sur son « aversion à voir les deux victimes témoigner », a indiqué Me Benmouyal.

Un rapport présentiel doit être préparé en vue des observations sur la peine. L'affaire reviendra en cour le

mois prochain devant la juge Sylvie Durand. Me Jérôme Laflamme représente le ministère public.

Peur de l'école pour des parents antimasques

Des directions reçoivent des formulaires inquiétants

Des parents qui jugent oppressives les mesures sanitaires à l'école ont donné du fil à retordre à des directions, qui ont reçu d'étranges lettres ou ont même dû faire des signalements à la DPJ.

DOMINIQUE SCALI
Le Journal de Montréal

« Êtes-vous en mesure de garantir que ma famille sera dédommagée advenant que mes enfants développent un problème de santé découlant du port du masque? »

Cette question est tirée d'un formulaire que des parents ont envoyé à l'école de leur enfant. Une dizaine de centres de services scolaires ont confirmé au *Journal* en avoir reçu depuis la rentrée.

Ils sont notamment situés en Montérégie, dans le Centre-du-Québec, dans les Laurentides, en Mauricie, à Montréal et à Québec.

« Ce qui est surprenant dans ces dossiers, c'est le temps qu'on a dû y consacrer », raconte Vincent (nom fictif), directeur d'une école du Centre-du-Québec, qui a préféré garder l'anonymat pour ne pas attirer l'attention sur son établissement.

Son équipe a dû gérer environ huit cas de parents qui semblaient adeptes du mouvement antimasque.

« Je suis resté surpris », avoue-t-il.

Certains accusent l'école de vouloir tes-

ter leur jeune en catimini, d'autres de leur implanter une puce.

« Vous allez obliger mes enfants à devenir des petits soldats à la solde du gouvernement », lui a notamment dit un parent.

« J'ai l'impression qu'ils se sont abreuvés à la même source », suppose Sylvie Jobin, présidente de l'Association des directions d'établissement du Centre-du-Québec. C'est d'ailleurs lorsque des directeurs ont discuté entre eux qu'ils ont réalisé la similitude des formulaires qui circulent.

À Montréal, des parents qui s'opposent au port du masque ont même décidé de ne pas envoyer leur enfant à l'école. Or, la fréquentation scolaire est obligatoire, à moins d'être enregistré pour faire l'école à la maison ou d'avoir un certificat médical pour suivre l'école à distance.

SIGNALEMENTS

Ainsi, des signalements auprès de la DPJ ont dû être faits, indique Michelle Vyboh du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île. Il a d'ailleurs été établi « qu'il fallait traiter ces enfants différemment d'un signalement régulier ».

« Même si certains de leurs arguments sont farfelus, je ne peux pas les faire passer pour des imbéciles, explique Vincent (nom fictif). Notre but, c'est de ramener les enfants à l'école. »



Le ministre qui défie son ministère

**RÉJEAN
PARENT**

**Blogueur
au Journal**



Syndicaliste, chroniqueur

Un nouveau programme pour les maternelles 4 et 5 ans doit être mis en vigueur, selon ce que nous rapporte le quotidien Le Devoir.

Ce nouveau programme fera place à la prévention, dès le préscolaire, en initiant, entre autres, un enseignement explicite du nom et du son des lettres de l'alphabet, permettant ainsi d'identifier rapidement les élèves à risque d'avoir des difficultés.

Ces orientations sont en concordance avec les intentions du premier ministre de favoriser l'intervention précoce. Toutefois, elles soulèvent de la résistance au sein même du ministère de l'Éducation.

Si le ministre Roberge maintient le cap sans se laisser freiner par ses fonctionnaires et l'Association de l'éducation préscolaire du Québec (AÉPQ), il méritera toute notre admiration!

MISSION POSSIBLE

Des demandes d'ajustement au Programme de formation de l'école québécoise sont exigées depuis une décennie par plusieurs universitaires et syndicats après avoir constaté la croissance du nombre d'élèves en difficulté découlant de la réforme pédagogique de 2000.

Cette réforme fondée sur le socioconstructivisme exigeait que l'enseignement soit contextualisé et centré sur le développement des compétences, négligeant en quelque sorte l'enseignement des connaissances.

Les chantres de la réforme croyaient que les connaissances émergeraient naturellement du développement des compétences. La réalité s'est révélée tout autre avec le nombre croissant d'élèves éprouvant des difficul-

tés en lecture et par conséquent dans d'autres matières.

C'est particulièrement vrai pour les garçons dont on voit l'écart avec les filles se creuser dès les premières années du primaire.

À la lumière de ces constats, des voix se sont élevées pour exiger une approche plus équilibrée entre l'enseignement explicite et l'enseignement des connaissances en contexte.

Quasi considérées comme crime d'hérésie, ces voix ont été vite rabrouées dans les officines ministérielles et aucun ministre de l'Éducation, dans la dernière décennie, n'avait osé passer outre l'avis de ses fonctionnaires.

Jean-François Roberge semble en voie de le faire. Ce sera un grand bien pour plusieurs enfants qui pourront rêver de réussir alors qu'ils étaient condamnés à l'échec avec l'application béate de la réforme!

LA MATERNELLE

Le consensus s'avère solide autour de l'idée d'intervenir tôt dans la vie de l'enfant pour favoriser sa réussite scolaire.

Le gouvernement Legault veut déployer des maternelles 4 ans pour tous les enfants. Pauline Marois avait déjà amorcé le travail en 1998, faisant passer de mi-temps à temps plein la maternelle 5 ans.

La maternelle n'est pas le service de garde et elle se situe dans un continuum d'enseignement, quoi qu'en disent l'AÉPQ et certains bonzes universitaires.

Ces classes doivent jouer un rôle dans la construction des connaissances et dans le dépistage des élèves à risque.

Le nouveau programme ne chamboule pas la pratique du personnel enseignant, il ajoute un volet de prévention au développement global de l'enfant, tout en ne rejetant pas l'apprentissage par le jeu.

La prévention est basée sur des recherches sérieuses. En faire fi, c'est rendre inutile le déploiement massif des classes de maternelle!



26 cas de COVID-19 supplémentaires en Estrie



LILIA GAULIN
La Tribune

Vingt-six nouvelles personnes sont atteintes de la COVID-19 en Estrie portant le total à 2473 cas confirmés depuis le début de la pandémie. Un décès supplémentaire vient également alourdir le bilan.

En date du 22 octobre, ce sont 2090

personnes qui se sont rétablies du coronavirus dans la région sociosanitaire de l'Estrie. Trente-cinq personnes sont décédées des suites du virus.

La plus forte augmentation se trouve dans le Réseau local de services (RLS) de la Haute-Yamaska avec un total de 12 cas supplémentaires. Le centre d'hébergement Leclerc, situé à Granby, compte quatre nouveaux cas depuis le dernier bilan. Au

total, cinq usagés et sept employés ont reçu un diagnostic positif.

Rappelons que la MRC du Granit a été durement touchée par le virus cette semaine. Depuis le 21 octobre, 24 cas ont été recensés. Mercredi, la Santé publique a déclaré que les municipalités de Lac-Mégantic et de Frontenac étaient touchées par un agrégat. Deux nouveaux cas ont été déclarés dans cette zone depuis le dernier bilan. De plus, neuf cas se sont ajoutés à l'éclosion de l'école Notre-Dame-de-Fatima, située à Lac-Mégantic, pour un total de 15 cas confirmés.

Au total, ce sont 240 personnes qui ont été infectées par la COVID-19 dans le RSL du Granit depuis le début de la pandémie. Aucun cas ne s'est ajouté au CHSLD de Lambton dans les 24 dernières heures.

d'internet à large bande et de la couverture cellulaire en zone rurale.

La valorisation du métier et des petites fermes au programme de l'UPA-Estrie



JASMINE RONDEAU

Initiative de journalisme local - La Tribune

Les producteurs agricoles de l'Estrie souhaitent sensibiliser davantage les citoyens à leur réalité. À la suite de controverses récentes entourant deux projets de porcheries dans la MRC du Val-Saint-François, la Fédération de l'UPA-Estrie a reçu le mandat du syndicat local de plancher sur une stratégie qui s'assurera d'une cohabitation harmonieuse entre les producteurs agricoles, les citoyens et les nouveaux citoyens en milieu rural.

Cette résolution a été présentée et adoptée à l'Assemblée générale annuelle du syndicat régional, mardi dernier.

« Dans le Plan de développement de zone agricole, il y a un axe de développement qui est de reconnaître l'agriculture et de favoriser la cohabitation. On demande aux MRC de prendre des mesures afin que ce soit appliqué », affirme le président de l'UPA-Estrie, François Bourassa.

Cette volonté s'inscrit aux côtés notamment de la résolution d'urgence déposée par l'ensemble des syndicats locaux pour faire accélérer l'installation

OPINION

COMMENT SAUVER LES ÉCOLES DU VIRUS

PATRICK DÉRY
RÉDACTEUR ET ANALYSTE EN
POLITIQUE PUBLIQUES. NON
PARTISAN.

Il est possible d'éviter la fermeture des écoles, et voici comment mettre toutes les chances de notre côté

C'est vrai qu'il est toujours plus facile de prédire après le coup. Mais parfois, c'est aussi facile de prédire avant.

Au printemps, dans les CHSLD, les chambres en occupation double et triple ont fortement contribué au désastre. Ce n'était donc pas difficile d'imaginer qu'entasser 30 jeunes dans un même local fermé pourrait finir par poser problème.

Pourtant, et malgré les mises en garde, le gouvernement a amorcé le retour en classe en occupation « trentuple » en se disant que #çavabienaller. Lorsque des écoles à Montréal ont voulu imposer le port du masque en classe, le ministère de l'Éducation le leur a même interdit¹.

Six semaines plus tard, alors que la province franchissait le cap des 1000 cas quotidiens, le Ministère rendait le masque obligatoire au secondaire et décrétait en catastrophe l'enseignement à distance en alternance pour les élèves de 4e et de 5e secondaire. On a déjà vu mieux en matière de proactivité.

En Ontario, le masque est obligatoire depuis la rentrée et l'enseignement en ligne est offert à tous. À Toronto, plus du quart des élèves y ont recours. La proportion est même plus grande au primaire qu'au secondaire.

En milieu de semaine, on recensait 73 éclosions actives dans les écoles de Montréal. À Toronto, il y en avait 11. Globalement, il y a moitié moins de cas actifs dans les écoles de l'Ontario que dans celles du Québec, même si les premières sont bien plus nombreuses.

Au Québec, la santé publique a semblé oublier que l'école, ce n'est pas que les élèves. À travers une seule « bulle-classe », des dizaines de parents sont en contact et ce nombre est multiplié par le nombre d'enfants en âge scolaire de chaque famille.

À partir de la rentrée, on ajoutait à l'équation pandémique 3000 lieux de contamination potentiels à contacts prolongés et aux classes bondées. Pourtant, on n'a même pas tenté de réduire ces contacts. « On verra. »

Il est tentant de mettre la deuxième vague sur le dos de la gestion de la rentrée scolaire. C'est l'avis du chef de la division des maladies infectieuses à l'Hôpital général juif, le Dr Karl Weiss².

FAIRE TOUT DE SUITE TOUT CE QUI PEUT AIDER

Maintenant que c'est dit, que faut-il faire pour garder les écoles ouvertes ? Résumé simplement : à peu près le contraire de ce qu'on a vu jusqu'ici. Donc, faire tout de suite tout ce qui peut aider, tout le temps. Dans une transmission potentiellement exponentielle, chaque geste compte.

D'abord, des thermomètres à l'entrée. Non, ça n'attraperait pas tous les cas, mais chaque fois qu'on en sauve un, on évite des problèmes pour des dizaines d'élèves et de parents. Ça se

fait ailleurs (et à l'école de mes enfants aussi).

Ensuite, le masque, au moins pour la fin du primaire, comme en Ontario et dans d'autres pays. Encore ici, chaque transmission évitée compte.

L'école à distance pour tous ceux qui le peuvent et qui le veulent. En Ontario, les parents et les élèves ont pu faire ce choix à la rentrée et le renouveler ou le changer depuis.

Évidemment, rien n'est parfait. Ça fonctionne mieux à certains endroits qu'à d'autres et ça demande des ajustements pour les directions d'écoles, les enseignants, les élèves et les parents.

Mais dans un monde parfait, il n'y aurait pas de pandémie non plus. Une fois que c'est accepté, on peut réaliser de petits miracles. En Ontario, même des garderies sont passées au virtuel³.

On doit aussi penser à sortir du « présentiel », qu'il soit en personne ou en virtuel. Chaque jour au Québec, pour chaque niveau scolaire, des milliers d'enseignants transmettent la même matière à des dizaines de milliers d'élèves. La pandémie représente une occasion de faire les choses autrement.

Ça pourrait prendre la forme de classes en ligne plus grandes où un enseignant serait chargé de transmettre la matière, tandis que d'autres, libérés, se concentreraient sur l'interaction directe avec les élèves. Ça pourrait aussi être de transmettre une partie de la matière en capsules vidéo enregistrées. Pas besoin d'avoir un modèle unique : il pourrait y avoir un certain nombre d'enseignants aux personnalités et aux styles différents

(note au Ministère : lâchez du lest, donnez les objectifs et laissez les écoles s'organiser entre elles).

Ça fera sans doute l'affaire de bien des élèves, pour qui la matière rentre plus vite et sans aide, de pouvoir passer plus vite à autre chose, que ce soit pour avoir plus de temps libre ou pour approfondir certains aspects (des capsules enrichies, par exemple). On pourrait même en faire un jeu avec un système de points.

On ne sait pas combien de temps on sera pris avec ce damné virus. Il nous reste deux choix : espérer qu'il parte tout seul ou faire ce qu'on peut pour mieux vivre avec et peut-être même en tirer profit. Chaque crise présente des occasions.

La région de Québec risque une rupture des soins de santé

La ministre Geneviève Guilbault exhorte les citoyens à respecter les consignes

« L'heure est grave », dans la région de la capitale, ont clamé en chœur la ministre Geneviève Guilbault et les maires de Québec et de Lévis, qui craignent maintenant une rupture dans les soins de santé.

STÉPHANIE MARTIN
Le Journal de Québec

« Si on ne se ressaisit pas rapidement, à Québec et sur la Rive-Sud, on s'expose à la possibilité que les citoyens ne puissent plus recevoir de soins dans certaines circonstances. [...] C'est le mur qui nous guette si on ne casse pas la deuxième vague », a averti la vice-première ministre du Québec, Geneviève Guilbault, entourée des maires de Québec et Lévis, hier. Une démonstration d'unité qu'on n'avait pas vue depuis trois ans.

C'était la première fois depuis décembre 2017 que Régis Labeaume et Gilles Lehouillier se présentaient sur la même tribune après le froid qui s'est installé entre eux avec l'échec du projet de SRB. Il aura fallu une pandémie pour finalement les rapprocher.

La ministre a adopté un ton grave, en point de presse. Les chiffres de propagation du virus sont très inquiétants, à Québec et dans la Chaudière-Appalaches, a-t-elle martelé.

« L'heure est grave dans la Capitale-Nationale et dans Chaudière-Appalaches. On observe un relâchement dans l'application des mesures de santé publique qui amène la croissance des cas et des problématiques majeures dans les deux régions. On a besoin de la collaboration de tout le monde pour freiner la propagation. »

TRAITEMENTS REPORTÉS

M^{me} Guilbault a avisé les citoyens que si la tendance n'est pas inversée, des malades pourraient ne pas recevoir les traitements qui leur sont nécessaires : des diagnostics de cancer, des remplacements de la hanche ou tout autre traitement lié à des activités médicales qui doivent être délestées pour faire de la place aux patients atteints de la COVID-19. « Le délestage est déjà commencé », a déclaré M^{me} Guilbault.

« Quand c'est rendu que tu ne peux plus te faire opérer pour un problème de santé qui n'a rien avoir avec la COVID, c'est grave », a-t-elle exprimé.

La « désinvolture » qui a fait son chemin dans la région, par lassitude ou par contestation, est principalement responsable de la propagation qui se fait surtout en milieu communautaire, a souligné la ministre.

« Du fond du cœur, je vous le demande. Comme ministre, résidente et citoyenne, je suis très inquiète. Je vous demande de

redoubler d'efforts dans la limitation des contacts, le choix du télétravail, la limitation des sorties extérieures et le respect des règles de base. »

DÉSARROI ET LASSITUDE

« On pense comprendre l'état de désarroi et de lassitude qui envahit les citoyens. Mon sentiment c'est qu'on est à un point de bascule. C'est dangereux », a ajouté le maire de Québec, Régis Labeaume, qui a fait un lien avec sa propre situation, alors qu'il a déjà reçu un diagnostic de cancer. Une attente à ce moment-là pour une opération aurait été très difficile à vivre, a-t-il exprimé.

APPEL À LA SOLIDARITÉ

Le maire de Lévis, Gilles Lehouillier, a voulu souligner la « solidarité et le soutien de Lévis aux autorités de santé et au gouvernement. En Chaudière-Appalaches, le virus fauche une vie par jour en moyenne depuis la mi-septembre », a-t-il déploré.

« Il faut donner un coup de barre et se recentrer sur notre objectif : sortir de la zone rouge au plus vite. »

Geneviève Guilbault a ajouté qu'on doit le faire aussi pour les enfants qui ont un besoin fondamental de continuer de fréquenter l'école. Fermer les écoles, « c'est la dernière chose qu'on veut. On va tout faire ce qu'on peut avant d'en arriver là ».

ALBI Occasion

ALBI OCCASION.COM

25995
27995
29995
30995

La ministre « très inquiète » pour Québec

Geneviève Guilbault exhorte les citoyens à respecter les consignes pour éviter une rupture dans les soins de santé

« L'heure est grave », dans la région de la capitale, ont clamé en chœur la ministre Geneviève Guilbault et les maires de Québec et de Lévis, qui craignent maintenant une rupture dans les soins de santé.

STÉPHANIE MARTIN
Le Journal de Québec

« Si on ne se ressaisit pas rapidement, à Québec et sur la Rive-Sud, on s'expose à la possibilité que les citoyens ne puissent plus recevoir de soins dans certaines circonstances. [...] C'est le mur qui nous guette si on ne casse pas la deuxième vague », a averti la vice-première ministre du Québec, Geneviève Guilbault, entourée des maires de Québec et Lévis, hier. Une démonstration d'unité qu'on n'avait pas vue depuis trois ans.

C'était la première fois depuis décembre 2017 que Régis Labeaume et Gilles Lehouillier se présentaient sur la même tribune après le froid qui s'est installé entre eux avec l'échec du projet de SRB. Il aura fallu une pandémie pour finalement les rapprocher.

La ministre a adopté un ton grave, en point de presse. Les chiffres de propagation du virus sont très inquiétants, à Québec et dans la Chaudière-Appalaches, a-t-elle martelé.

« L'heure est grave dans la Capitale-Nationale et dans Chaudière-Appalaches. On observe un relâchement dans l'application des mesures de santé publique qui amène la croissance des cas et des problèmes majeurs dans les deux régions. On a besoin de la collaboration de tout le monde pour freiner la propagation. »

TRAITEMENTS REPORTÉS

M^{me} Guilbault a avisé les citoyens que si la tendance n'est pas inversée, des malades pourraient ne pas recevoir les traitements qui leur sont nécessaires : des diagnostics de cancer, des remplacements de la hanche ou tout autre traitement lié à des activités

médicales qui doivent être délestées pour faire de la place aux patients atteints de la COVID-19. « Le délestage est déjà commencé », a déclaré M^{me} Guilbault.

« Quand c'est rendu que tu ne peux plus te faire opérer pour un problème de santé qui n'a rien avoir avec la COVID, c'est grave », a-t-elle exprimé.

La « désinvolture » qui a fait son chemin dans la région, par lassitude ou par contestation, est principalement responsable de la propagation qui se fait surtout en milieu communautaire, a souligné la ministre.

« Du fond du cœur, je vous le demande. Comme ministre, résidente et citoyenne, je suis très inquiète. Je vous demande de redoubler d'efforts dans la limitation des contacts, le choix du télétravail, la limitation des sorties extérieures et le respect des règles de base. »

DÉSARROI ET LASSITUDE

« On pense comprendre l'état de désarroi et de lassitude qui envahit les citoyens. Mon sentiment c'est qu'on est à un point de bascule. C'est dangereux », a ajouté le maire de Québec, Régis Labeaume, qui a fait un lien avec sa propre situation, alors qu'il a déjà reçu un diagnostic de cancer. Une attente à ce moment-là pour une opération aurait été très difficile à vivre, a-t-il exprimé.

APPEL À LA SOLIDARITÉ

Le maire de Lévis, Gilles Lehouillier, a voulu souligner la « solidarité et le soutien de Lévis aux autorités de santé et au gouvernement. En Chaudière-Appalaches, le virus fauche une vie par jour en moyenne depuis la mi-septembre », a-t-il déploré.

« Il faut donner un coup de barre et se recentrer sur notre objectif : sortir de la zone rouge au plus vite. »

Geneviève Guilbault a ajouté qu'on doit le faire aussi pour les enfants qui ont un besoin fondamental de continuer de fréquenter l'école. Fermer les écoles, « c'est la dernière chose qu'on veut. On va tout faire ce qu'on peut avant d'en arriver là ».

Ce qu'ils ont dit

Le fait que nous soyons tous les trois ici ensemble envoie un message fort d'unité et démontre combien la situation est critique dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.



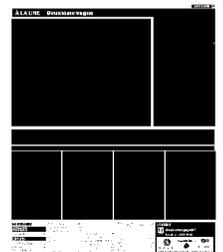
Geneviève Guilbault, ministre responsable de la Capitale-Nationale

La Santé publique est plus importante que tout ça. »

Régis Labeaume, maire de Québec, en référence aux différends qui l'opposent à son homologue de la Rive-Sud

C'est la même chose pour nous. [...] Ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est qu'on a aussi une obligation collective. C'est la raison pour laquelle je suis fier de participer à cette rencontre avec mon collègue de Québec.

Gilles Lehouillier, maire de Lévis



Est-du-Québec

« LA PANDÉMIE PÈSE LOURD SUR LES PROFS »

AGENCE QMI | Des chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski ont établi que 14 % des professeurs songent à abandonner la profession, soit une augmentation d'environ 10 % par rapport aux années précédentes.

Depuis le début de la crise sanitaire, les études ont surtout porté sur les répercussions auprès des étudiants. Cette nouvelle étude démontre que la majorité des enseignants sont à bout souffle avant même la moitié de l'année scolaire en cours.

Parmi les 1683 répondants à l'emploi d'un centre de services scolaires ou d'une école privée, plus de 45 % ont affirmé que leur charge de travail avait augmenté depuis le début de la pandémie. Près de la moitié ont observé une dégradation de leur santé mentale.



ACTUALITÉS

LES NÉGOCIATIONS SE POURSUIVENT ENTRE LES INFIRMIÈRES ET QUÉBEC

La Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ) négociait encore avec Québec, vendredi, après avoir annulé l'exercice prévu de ses moyens de pression ce week-end. Jeudi, lors d'une conférence de presse, la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, s'est dite ouverte à négocier sur des façons de diminuer la surcharge de travail des infirmières. Réunies en conseil national extraordinaire de négociation, jeudi soir, les déléguées de la FIQ ont donc décidé de donner une chance à cette « main tendue » par la ministre LeBel. Le refus du TSO (« temps supplémentaire obligatoire ») samedi et dimanche a donc été annulé. La FIQ a toutefois insisté sur le fait que les engagements publics de Mme LeBel devraient se traduire concrètement par des engagements aux tables de négociation. La FIQ avait été convoquée par le Tribunal administratif du travail, jeudi, après une demande d'intervention émise par le Comité patronal de négociation qui craignait que les services dus à la population ne soient trop affectés.

— Lia Lévesque, La Presse Canadienne

La FIQ renonce au refus de temps supplémentaire obligatoire en fin de semaine

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL – Les déléguées de la FIQ ont décidé d'annuler l'exercice prévu des moyens de pression des infirmières, samedi et dimanche, car elles veulent donner une chance à la main tendue par le gouvernement Legault.

Les infirmières de la Fédération interprofessionnelle de la santé avaient prévu s'en tenir à leur horaire régulier de travail, samedi et dimanche, et refuser de faire des heures supplémentaires obligatoires. Elles avaient rapidement été convoquées par le Tribunal administratif du travail jeudi, à la suite d'une demande du Comité patronal de négociation.

Mais jeudi, lors d'une conférence de presse, la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, s'est dite ouverte à négocier spécifiquement des façons pour diminuer la surcharge de travail des infirmières, avec les moyens financiers pour y parvenir. Elle a martelé des messages comme «on vous a entendues», «on comprend votre épuisement», «on est au rendez-vous».

Réunies en conseil national extraordinaire de négociation, jeudi soir, les déléguées de la FIQ ont donc décidé de donner une chance à cette «main tendue» par la ministre LeBel.

Dans un communiqué, la FIQ insiste toutefois sur le fait que les engagements publics de la ministre LeBel devront se traduire concrètement par des engagements aux tables de négociation, «car notre patience sera de

courte durée», affirme l'organisation syndicale qui représente 76 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques.

Deux priorités

La FIQ s'est donné deux priorités pour réduire la charge de travail: implanter des ratios sécuritaires infirmière-patients et constituer des équipes de soins complètes et stables, en offrant davantage de postes à temps complet qui permettent la conciliation travail-famille.

Le premier ministre François Legault a déjà fait valoir que bien des postes à temps complet étaient affichés et que les infirmières à temps partiel ne postulaient pas pour les obtenir.

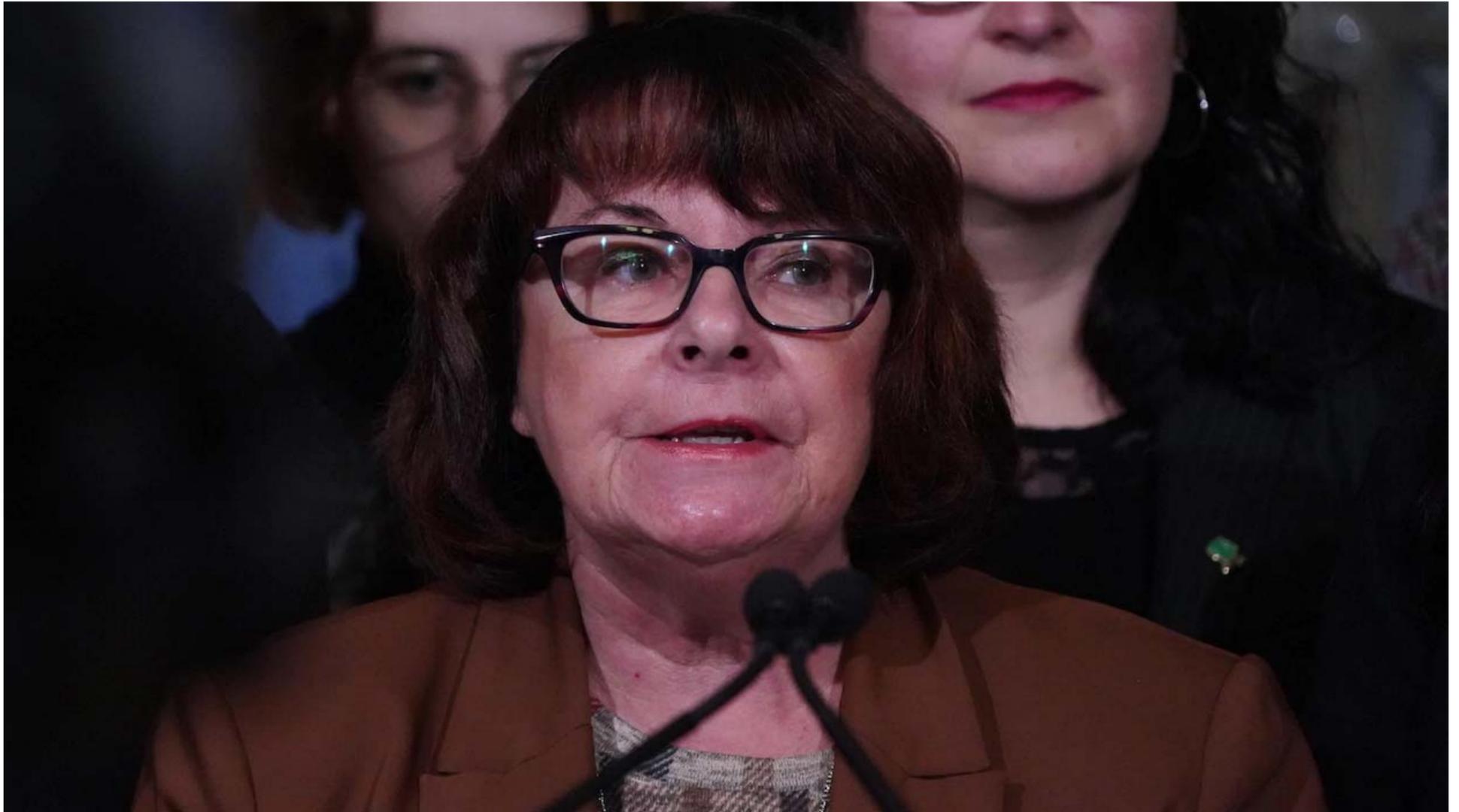
La présidente de la FIQ, Nancy Bédard, a déjà expliqué que ces postes à temps complet doivent être «attractifs» pour intéresser ses membres. Or, certains postes à temps complet incluent du travail à des quarts de jour, de soir et de nuit, ou bien du travail dans trois unités de soins différentes.

De plus, avec un poste à temps complet vient parfois le temps supplémentaire obligatoire – un irritant majeur pour les infirmières, qui s'estiment alors «prises en otage» au travail.

Le gouvernement a déjà indiqué que seulement 50 % des infirmières travaillent à temps complet.

Le premier ministre François Legault a déjà précisé, cependant, que Québec ne pourrait à la fois offrir des augmentations de salaire supérieures à l'inflation et investir pour régler les problèmes de surcharge de travail.

La CSQ dénonce l'absence de progrès, un an après le dépôt de ses demandes salariales



Sonia Éthier, présidente de la Centrale des syndicats du Québec.

PHOTO : RADIO-CANADA / SYLVAIN ROY ROUSSELLE

Sébastien Tanguay

Publié à 12 h 45

Un an jour pour jour après le dépôt de ses demandes au Conseil du Trésor, la Centrale des syndicats du Québec dénonce le silence du gouvernement, au moment où la pandémie exacerbe, selon elle, les conditions de travail inadéquates dans les milieux de la santé et de l'éducation.

« Ça fait un an qu'on s'époumone aux tables de négociation et tout ce qu'on entend, ce sont des bruits de criquets, c'est-à-dire : rien », déplore la présidente du syndicat, Sonia Éthier.

Cette semaine, la CSQ lancera une campagne radiophonique reprenant le chant des grillons pour rappeler l'absence de progrès depuis un an.

Le 24 octobre 2019, la Centrale des syndicats déposait ses demandes salariales au Conseil du Trésor, soit une augmentation immédiate de 2 \$ de l'heure pour ses 123 000 membres du secteur public, plus une hausse de 3 % pour les deux années subséquentes.

Coût total des propositions : 5 milliards 500 millions de dollars sur trois ans.

Entre-temps, la COVID a frappé, l'économie a écopé, et la CSQ a révisé ses demandes pour tenir compte de la nouvelle réalité mondiale.

Le syndicat demande désormais une hausse de salaire horaire de 1,75 % l'année de l'entrée en vigueur d'une entente, et de 2,2 % pour les deux années qui suivront.

Ces nouvelles demandes coûteraient 2 milliards 700 millions de dollars au trésor public.

« On a réduit de moitié notre demande salariale pour tenir compte du contexte économique actuel, explique Sonia Éthier. Il faut que la population se rappelle que de plus en plus, le personnel de la santé déserte, de plus en plus le personnel de l'éducation quitte les facultés et part à la retraite hâtivement. »

« Ça ne sert pas la population », martèle la présidente de la CSQ, qui attribue ces problèmes aux conditions de travail et aux bas salaires des travailleurs.

La CSQ demande la reprise rapide des négociations, rendue plus urgente par les lacunes observées en santé et éducation.

« Le gouvernement a deux choix : il investit maintenant dans les services publics ou il laisse la maison brûler. »

— *Sonia Ethier, présidente de la CSQ*

À lire aussi :

- Négociations dans le secteur public : la FTQ et la CSQ s'indignent
- Négociations dans le secteur public : la CSQ exige le retour du balancier

Sébastien Tanguay



Dernière mise à jour : samedi 17h27

Suivez les derniers développements

[Voir les derniers chiffres >](#)**Quebec**

NOMBRE DE CAS

99 235

+ 1 009 auj.

Canada

NOMBRE DE CAS

213 959**Monde**

NOMBRE DE CAS

42 457 887DÉCÈS **1 147 457**

Concept de «bulle»: manifestation devant les bureaux du ministre Roberge

AGENCE QMI

Samedi, 24 octobre 2020 15:58

MISE À JOUR Samedi, 24 octobre 2020 15:58

Des employées en soutien scolaire ont manifesté samedi devant le bureau de circonscription du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, pour lui demander entre autres de revoir le concept de «bulle», qu'ils jugent inapplicable.

• À lire aussi: [Tous les développements de la pandémie de COVID-19](#)

• À lire aussi: [«Il n'y en a pas de virus, il n'y en a jamais eu»](#)

«[M. le ministre], passez seulement 30 minutes dans un service de garde en milieu scolaire, vous réaliserez alors que vous portez des lunettes roses et que vos bulles sont irréalistes», a décrié par communiqué Marie-Claude Éthier, présidente du Conseil national du soutien scolaire (CNSS) du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB).

Le syndicat, affilié à la FTQ, a indiqué que des dizaines de leurs membres s'étaient donné rendez-vous devant le bureau de comté du ministre Roberge, à Chambly, en Montérégie.

Le SEPB juge que les différents corps de métier en soutien scolaire sont les grands oubliés de la pandémie, déplorant le manque de personnel et la surcharge de travail, entre autres.

«Des employé-es qui sont quotidiennement en contact avec les élèves ainsi qu'avec le virus et qui tiennent le système à bout de bras, et ceci sans avoir reçu de prime COVID, même lors de la mise en place des services de garde d'urgence», a rappelé Mme Éthier, alors que son syndicat est présentement à la table de négociation avec le gouvernement.

Les services de garde d'urgence auxquels elle fait référence avaient été mis en place pendant la première vague pour les parents qui travaillaient dans les services essentiels et qui ne pouvaient garder leurs enfants à la maison. Tant des éducateurs que d'autres professionnels du milieu scolaire y travaillaient.

Quant au concept de «bulle», il a été adopté par le ministre Roberge pour permettre la reprise des cours en septembre dernier, tout en évitant de propager le virus. Chaque classe est censée former une bulle et idéalement les élèves ne doivent pas être en contact avec ceux des autres bulles.

0 commentaires

Trier par [Les plus anciens](#)

Ajouter un commentaire...

[plugin Commentaires Facebook](#)

LA GASPÉSIE A BESOIN DE PLACES EN GARDERIE

Il est toujours troublant de constater à quel point, pour les gens vivant dans les régions rurales, il semble ardu pour les gouvernements fédéral et québécois d'appliquer quelques solutions simples afin d'assurer des conditions minimales de développement économique et social.

L'annonce du 5 octobre par le ministre québécois de la Famille, Mathieu Lacombe, de 32 nouvelles places en garderie en Gaspésie constitue un exemple patent de manque de vision à l'endroit des régions. Ce cas gaspésien ne peut être expliqué par la simple ignorance de nos gouvernants. Cette ignorance se juxtapose sûrement à un manque de volonté profonde.

Il manque indubitablement au moins 500 places en services de garde en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. La situation perdure depuis des années, malgré un taux de naissance inférieur à celui du Québec. En fait, bien des observateurs en viennent à se demander si le taux d'accroissement naturel ne serait pas supérieur si la région arrivait à diminuer significativement sa pénurie de places en garderie.

De nombreuses familles remettent à plus tard ou annulent tout simplement leur plan d'avoir un deuxième ou un troisième enfant parce qu'ils ne veulent pas vivre le stress lié à l'incertitude de trouver un endroit où faire garder leur bébé ou leurs plus vieux rejetons.

De plus, une vérification régulière menée sur le site Web **zero-**

place.ca, instauré par des parents inquiets, situe à 700 le nombre de places manquantes, 700 dans une région comptant 91 000 personnes! Quel que soit l'angle d'analyse des chiffres, la Gaspésie et les Îles sont à court par rapport aux proportions nationales.

Si le ministère de la Famille avait été juste avec cette région, c'est au moins 46 nouvelles places que Mathieu Lacombe aurait annoncées il y a trois semaines. La part de la Gaspésie et des Îles par rapport aux 40 000 places manquantes à l'échelle nationale ne devrait pas dépasser 425, en acceptant qu'une telle pénurie soit justifiable. On en dénombre plus de 500, et probablement 700!

D'autres régions vivent ce qu'il est convenu d'appeler une incurie. Les gens se demandent si l'État fait exprès. Bon : tout le monde convient qu'en temps de pandémie, personne ne veut du poste du premier ministre François Legault. On se demande comment il arrive à dormir tellement la situation est préoccupante.

Le problème des garderies existait avant la venue au pouvoir de la Coalition avenir Québec il y a deux ans. Mais c'est aussi M. Legault qui a promis au printemps un plan de relance devant raplomber l'économie québécoise. Le premier ministre gère présentement un gouvernement extrêmement centralisé. Tout, ou presque, passe par le tamis de son bureau, du ministère des

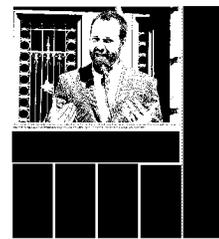
Finances, du Conseil du trésor et du ministère de la Santé. Ne serait-il pas temps de déléguer un peu?

Construire des centres de garde, rassurer les éducatrices, notamment celles en milieu familial, sur le rôle central qu'elles jouent dans le cheminement de la jeunesse québécoise, constitue une tâche pas mal plus structurante que l'examen de mégaprojets qui mettent souvent une ou deux décennies avant de voir le jour, quand c'est le cas. Les gouvernements cherchent trop souvent à sauver les régions avec ces mégaprojets. De plus, construire et aménager des centres de garde nécessite rarement des raccourcis en matière d'études environnementales.

Rien ne justifie que ces constructions prennent plus de deux ans. Ce serait l'un des plus beaux exemples de combinaison de développement social et économique harmonieux.

La déconnexion actuelle de l'État québécois quant à l'urgence de régler la pénurie de places en garderie brise l'élan de plusieurs régions. En Gaspésie et aux Îles, des familles retardent, quittent ou abandonnent leur idée de s'y installer parce que les deux membres du couple ne pourront travailler. L'élan économique de Gaspé, par exemple, est coupé parce que des gens hésitent à y déménager en raison de l'angoisse de trouver une place pour leurs enfants.

Le ministère de la Famille a-t-il



peur d'aménager trop de places, des places qui deviendraient excédentaires si le taux de naissance diminue éventuellement? Il est peut-être temps que d'autres ministères interviennent, que ces gens se parlent. Le ministère de la Famille peut foncer tête baissée pendant plusieurs années dans l'aménagement de nouvelles places avant d'approcher l'ombre d'un risque d'en construire trop. Oui, plusieurs années.

Publiquement, on voit souvent les gouvernements s'arracher virtuellement les cheveux pour tenter de trouver des solutions aux problèmes de développement régional. Nos gouvernants suent, ils viennent, ils réfléchissent, ils consultent, ils reviennent, ils promettent, ils y repensent.

Pourtant, deux des conditions fondamentales, simples, ne requérant pas la réinvention de la roue, sont tout juste atteignables, sans effort surhumain, en facilitant la vie des parents et en réglant un autre problème, la mobilité des biens et des personnes, illustrée par le sous-développement des transports interrégionaux.

Depuis des années, des décennies dans le cas des transports, nos gouvernants faillissent.

Et s'ils allaient voir ailleurs, où ça fonctionne? Ils pourraient copier des modèles efficaces. Gageons que personne au Québec ne les accuserait de plagiat.

Et si la solution se trouvait au coin de votre rue?

Nadia Boudreau

Présidente de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec

Dans une lettre d'opinion publiée récemment, un groupe de 26 chercheurs et professeurs ont mis en lumière l'impact de la pandémie sur les difficultés que connaissent les familles ayant des besoins atypiques pour obtenir des services de garde adaptés à leur situation. Nous pensons particulièrement aux parents qui ont perdu leur emploi, aux parents étudiants, mais aussi aux familles immigrantes ou en processus de francisation, aux demandeurs d'asile, à celles ayant des horaires de travail atypiques et, de façon plus générale, à toutes celles qui ont des besoins temporaires ou occasionnels de répit.

Or, ces services existent, mais sont malheureusement méconnus et trop peu accessibles. Saviez-vous qu'au Québec, plus de 280 organismes communautaires offrent des services de halte-garderie sur une base occasionnelle ou à temps partiel, le tout appuyé par un programme éducatif reconnu, pour répondre aux besoins de ces familles? Les haltes-garderies com-

munautaires constituent un réseau bien ancré dans leur milieu et couvrant tout le territoire québécois.

Actuellement, environ 150 000 enfants ne fréquentent aucun système de garde régi. Les rejoindre constitue une priorité pour s'assurer de leur offrir la possibilité de développer leur plein potentiel. Les haltes-garderies communautaires interviennent annuellement auprès de 25 000 de ces enfants. Ce sont leurs caractéristiques uniques, notamment leur flexibilité, qui motivent le choix de ces familles.

Toutefois, à l'instar de plusieurs réseaux du secteur communautaire, les haltes-garderies souffrent d'un déficit chronique de reconnaissance et de financement et sont incapables de répondre à l'ensemble des besoins. Selon les données de l'ISQ, elles sont ouvertes en moyenne 26 heures par semaine. La grande majorité de celles-ci pourraient accueillir plus d'enfants en offrant plus d'heures d'ouverture. Mais comme elles opèrent au maximum de leur capacité financière, voire au-delà, cela leur est impossible. Ajoutons à cela que le programme par lequel elles sont financées restreint aussi leur accès à des clien-

tèles ayant des caractéristiques particulières, excluant notamment celles qui occupent un emploi, ce qui à notre avis dénote une compréhension bien imparfaite de la vulnérabilité des familles qui n'ont pas accès à des services de garde adéquats.

Selon un sondage réalisé pour l'AHGCQ, 77 % des parents qui utilisent les services des haltes-garderies souhaitent qu'un plus grand nombre d'heures d'ouverture leur soit offert. Le niveau de satisfaction des parents envers leur halte-garderie, 98 %, illustre à quel point ces organismes font chaque jour de vrais miracles pour s'adapter aux réalités des familles qu'elles accueillent.

Alors, aux familles qui souhaitent faire un choix différent que de faire garder leurs enfants à temps plein, nous disons: et si la solution était là, dans un organisme au coin de votre rue, qui ne demande rien de mieux que de vous accueillir? Mieux soutenir les haltes-garderies communautaires du Québec est plus que jamais nécessaire si l'on veut donner à chaque famille les meilleures chances de se relever de la pandémie et à chaque enfant la possibilité de réaliser son plein potentiel.



L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ) est une organisation à but non lucratif qui a pour mandat de promouvoir, soutenir et défendre les intérêts des haltes-garderies communautaires au Québec. Elle agit en tant qu'organisme de référence et de conseil pour les familles, les organismes communautaires et les pouvoirs publics. L'AHGCQ est membre de l'Association canadienne des haltes-garderies communautaires (ACHGC).

3500 places en garderies seront converties en places subventionnées

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL – Un total de 3500 places en garderies non subventionnées seront converties en places subventionnées, a annoncé vendredi le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, qui souhaite permettre à un plus grand nombre de familles d'avoir accès à de telles places. M. Lacombe a précisé que le lancement de l'appel de projets pour convertir les places se déroulera en deux phases: la première en 2020-2021, la deuxième en 2021-2022.

«Plusieurs familles du Québec sont présentement à la recherche d'une place subventionnée pour leur enfant, particulièrement dans des territoires où le taux de défavorisation est le plus élevé», a déclaré le ministre par communiqué.

Seules les garderies non subventionnées ayant un permis depuis plus de cinq ans seront admissibles à l'appel de projets ciblé.

Les places converties seront offertes en priorité dans les territoires où l'offre de places subventionnées est plus faible que la moyenne québécoise, soit sous un taux de 76 %.

La première phase visera à convertir 1750 places dans des territoires situés dans la région de la Capitale-Nationale, à Montréal, en Outaouais, à Laval et en Montérégie.

La deuxième phase, qui sera lancée en 2021, visera à convertir 1750 autres places dans les mêmes régions, mais aussi dans celle de Chaudière-Appalaches et dans les Laurentides.

Le doigt sur le «bobo»

La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) a rapidement réagi à l'annonce en déclarant que le ministre de la Famille met le doigt sur le «bobo», sans toutefois prendre les moyens de faire ce qu'il y a de mieux pour les familles et les travailleuses.

Selon la FSSS, la solution est de miser sur le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et sur l'amélioration des conditions des travailleuses.

Le syndicat aurait préféré que le ministre Lacombe convertisse les places du privé non subventionné vers des centres de la petite enfance (CPE) plutôt que d'opter pour du privé subventionné, un souhait que partage la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ).

Pour la FIPEQ, le modèle de garderie commerciale doit être aboli.

«Une garderie privée, qu'elle soit subventionnée ou non, reste une garderie privée où les profits vont dans les poches des actionnaires plutôt que d'être réinvestis. En ce sens, le modèle des CPE, qui fait la fierté des Québécoises et des Québécois et qui a été cité comme modèle lors du discours du Trône au fédéral, aurait dû être privilégié pour ce projet de conversion», a déclaré la présidente de la FIPEQ-CSQ, Valérie Grenon, par communiqué.

Selon ce syndicat, l'annonce reste par ailleurs muette sur ce qu'il considère comme le plus important problème des services éducatifs à l'enfance: la pénurie de main-d'oeuvre.

Quebec investigating high school teacher who used N-word in class

RENÉ BRUEMMER

The Quebec government is looking into the case of a Montreal high school teacher who used the N-word repeatedly in his multi-racial history class this week, deputy premier Geneviève Guilbault said Thursday.

In videos captured by students and later posted on Instagram, Vincent Ouellette, a white history teacher at Henri-Bourassa High School, uses the N-word repeatedly, in both languages. He appears to be attempting to defend the right to free speech in an academic context. After the videos received widespread media attention, the school and school board said they were launching investigations.

Valérie Biron, director of communications for the Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île, said Friday in an email that because it relates to a confidential human resources matter, the board cannot say if Ouellette will face sanctions.

Guilbault said the government is "looking deeper" into the situation and would have more information later. But she stood by her comments made earlier in the week related to a University of Ottawa professor who used the N-word in class and was suspended after a student complained.

"I, and we, still think that freedom of expression in an academic (setting) is very important in a specific context of academic activities and discussion," Guilbault said. "I maintain the fact that it is very important for our teachers and everyone working in our schools to have a kind of liberty, but always respectful and always with precision. Obviously, you cannot use that kind of word on a common basis or in the current reality on a day-to-day basis."

Use of the N-word in an academic context has dominated the news in Quebec since several commentators and Premier François Legault said the University of Ottawa went too far in suspending the French-speaking professor. Members of the Black community and others say that reaction shows a lack of understanding and empathy for the level of hurt the word inflicts, and that there is no justification for using it, particularly by white people in positions of power.

Members of the Black community report hearing of multiple cases of teachers using the N-word in class since the controversy erupted late last week. They say the reactions of Quebec commentators and politicians have emboldened teachers to do so.

rbruemmer@postmedia.com

THE LINGS
SELL YOUR GOLD
WISDOM

Where do I start if I want to buy a home?
We have the answer for you.

Une nouvelle ère pour Val-des-Cerfs



PASCAL FAUCHER

pascal.faucher@lavoixdelest.ca

Moment historique au centre de services scolaire du Val-des-Cerfs, mercredi soir, alors que siègeait pour la première fois le nouveau conseil d'administration (CA) qui présidera aux destinées de l'organisme, en remplacement des commissaires scolaires.

Un à un et séparés par des panneaux de plastique, les 15 membres du CA ont lu et signé leur document d'assermentation où ils promettent de « remplir fidèlement » les devoirs de leur charge « au meilleur de leur jugement et de leur capacité ».

« On sent l'effervescence, a indiqué le directeur général de Val-des-Cerfs, Eric Racine, après la réunion très protocolaire d'une demi-heure. C'est très positif de voir l'implication des gens et l'expérience diversifiée et approfondie qu'ils apportent. Les discussions seront porteuses pour l'avancement des dossiers. »

Contrairement au défunt conseil des commissaires, aboli avec l'adoption de la loi 40 en février dernier, le CA bénévole du centre de services scolaire ne gère plus « la poutine administrative », dit M. Racine. « Les pans décisionnels sont différents. Ce sont des administrateurs plutôt que des élus. On est plus sur le long terme. »

FONCTIONS

À raison de quatre à six rencontres par année, le CA aura comme fonctions principales d'établir le Plan d'engagement vers la réus-

site, d'adopter le budget annuel et d'adopter les règlements et politiques qui encadrent les principales activités des 42 écoles et centres de formation de Val-des-Cerfs.

Le tiers des membres sont des employés, l'autre tiers des parents — dont le président et la vice-présidente nommés durant l'assemblée, Charles Leblond et Mélanie Huard — et le dernier tiers a été sélectionné parmi les candidatures de représentants de la communauté.

Chez ceux-ci, chacun devait apporter une expertise particulière, qu'elle soit en gouvernance ou en finance, et qu'il ait un bagage du monde communautaire, sportif ou culturel. Le CA compte aussi un représentant du domaine municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires et finalement un représentant âgé entre 18 et 35 ans.

Ces membres sont respectivement Michel Pinault, Sophie Gendron, Mélissa Cordeau, Patrick Beaulieu et Alysson Gince.

EXPÉRIENCE

Leur manque d'expérience scolaire alourdira-t-il la prise de décision? Au contraire, estime Eric Racine. « Ils amènent un point de vue extérieur, un regard neuf, plutôt que d'être cristallisés sur les anciennes façons de faire. On a déjà eu de beaux échanges. » Un règlement a déjà été adopté quant au fonctionnement au CA.

La nouvelle gouvernance donne davantage de pouvoir au directeur général, reconnaît le principal intéressé, et cela permettra « une plus grande agilité administrative ».

M. Racine est également le seul porte-parole officiel de l'assemblée.

Seule une poignée de spectateurs a assisté à la première

réunion publique du CA de Val-des-Cerfs, mercredi soir, et une seule question a été posée. Olivier Bégin-Caouette a en effet profité de l'occasion pour rappeler aux membres qu'une école alternative est toujours souhaitée à Granby.

Hormis les représentants de la communauté, le CA est formé, pour les membres issus du personnel, de Patricia Bussièrès, Josée Pelletier, Franck Garcia, Normand Phaneuf et Alain Tardif, tandis que Mélanie Huard, Geneviève Perron, Charles Leblond, Martin Benoît et Mario Dionne-Raymond forment les membres parents.

Chaque membre du CA aura un droit de vote et occupera un mandat de deux ou trois ans.



Un jeune de 11 ans amène un fusil-jouet à l'école



FLORENCE TANGUAY

La Voix de l'Est

Un conflit entre deux jeunes a pris une tournure fâcheuse à l'école primaire Ave Maria, à Granby. Un élève de sixième année a tenté d'atteindre l'un de ses camarades en lui tirant dessus avec un fusil à balles de plastique, jeudi matin. Heureusement, personne n'a été blessé.

«Un élève s'est présenté à l'école avec un fusil-jouet de billes de plastique dans son sac à dos et l'a utilisé en classe», a écrit Charles Raïche, directeur de l'école Ave Maria, dans une lettre transmise aux parents hier. L'élève en question, âgé de 11 ans, a tiré avec son arme sur un autre élève, ratant sa cible.

Le Service de police de Granby a été contacté peu de temps après les événements. «Quand une situation de la sorte survient, c'est notre devoir de communiquer avec les autorités policières pour faire un suivi», a expliqué Pamela Blouin, coordonnatrice aux communications au Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs.

Une fois sur place, les policiers ont rencontré l'élève au comportement problématique, de même que ses parents. «Il y a un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) qui a été fait», a indiqué Guy Rousseau, porte-parole du Service de police de Granby. C'est ensuite à l'organisme de juger si une intervention doit être faite.

«À partir de 12 ans, le Code criminel s'applique, a rappelé M. Rousseau. Mais dans son cas, ça ne s'applique pas.» Malgré tout, des traces seront gardées de cet événement impliquant le garçon de 11 ans. «En intervenant, cela nous permet d'avoir un historique sur ce jeune», si un autre incident survenait dans le futur, a-t-il ajouté.

Vouloir faire «peur»

Une mère dont le garçon se trouve dans la classe où est survenu l'incident s'est dite préoccupée par ce comportement. Elle raconte que, selon son fils, l'élève visé par le pistolet serait parfois «dérangeant» en classe.

Jeudi soir, en revenant de l'école, son fils lui aurait confié un détail troublant. Mercredi, il aurait entendu l'élève armé dire: «Je vais finir par amener mon *gun* pour lui faire peur.» Elle craint donc que l'élève ait décidé de poser un tel geste pour régler cette problématique. «Ce qui m'inquiète c'est qu'un élève a décidé de prendre la situation en main», de cette façon, explique-t-elle.

Selon l'agent Rousseau, il est évident que l'école n'était pas au courant qu'une telle menace avait pu être proférée dans l'enceinte de l'école. «Je n'ai aucun doute que s'ils avaient su cette information, ils nous auraient appelés», énonce-t-il.

Il a été impossible de savoir si des sanctions seront imposées au jeune garçon ayant amené l'arme à l'école. Pamela Blouin mentionne simplement qu'il «a été pris en charge», sans donner plus de précision. Elle ajoute qu'une équipe d'intervenants spécialisés a été déployée à l'école Ave Maria, pour venir en aide aux enfants comme aux membres du personnel qui en ressentiraient le besoin. Cette équipe sera encore disponible en début de semaine.

Des jeunes de 3^e année rencontrés par les policiers pour des «gestes indécents»



FLORENCE TANGUAY

La Voix de l'Est

Trois élèves de troisième année de l'école primaire des Bâtisseurs à Granby ont été rencontrés par les policiers vendredi pour avoir posé des gestes indécents à caractère sexuel envers l'un de leurs camarades de classe.

«Nous avons été appelés à 14h10 aujourd'hui [vendredi] pour des gestes indécents qui impliquaient les jeunes d'une classe, âgés de 8 ou 9 ans», explique Guy Rousseau, porte-parole du Service de police de Granby.

Trois élèves auraient eu des comportements répréhensibles, dont la nature n'a pas été dévoilée, à l'égard d'un autre enfant de la classe durant la pause du dîner.

En raison de la pandémie, tous les élèves mangent en classe, sous la surveillance de leur enseignant. Celui-ci est «intervenu rapidement pour maîtriser la situation», selon Pamela Blouin, coordonnatrice aux communications au Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs.

Les quatre enfants impliqués ont été rencontrés au poste de police vendredi soir par des enquêteurs. Des témoins ont aussi été questionnés à l'école par les policiers.

Étant donné le jeune âge des personnes ayant posé les gestes déplacés, le Code criminel ne s'applique pas. Cependant, un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) sera effectué par les policiers. Ce sera ensuite à la DPJ de juger si une intervention supplémentaire devra être faite.

Une lettre devrait être envoyée aux parents concernés afin de leur expliquer les événements étant survenus vendredi. Une équipe d'intervenants spécialisés sera aussi mise à la disposition des élèves et du personnel.



Le ministre Boulet favorise une politique sur le télétravail

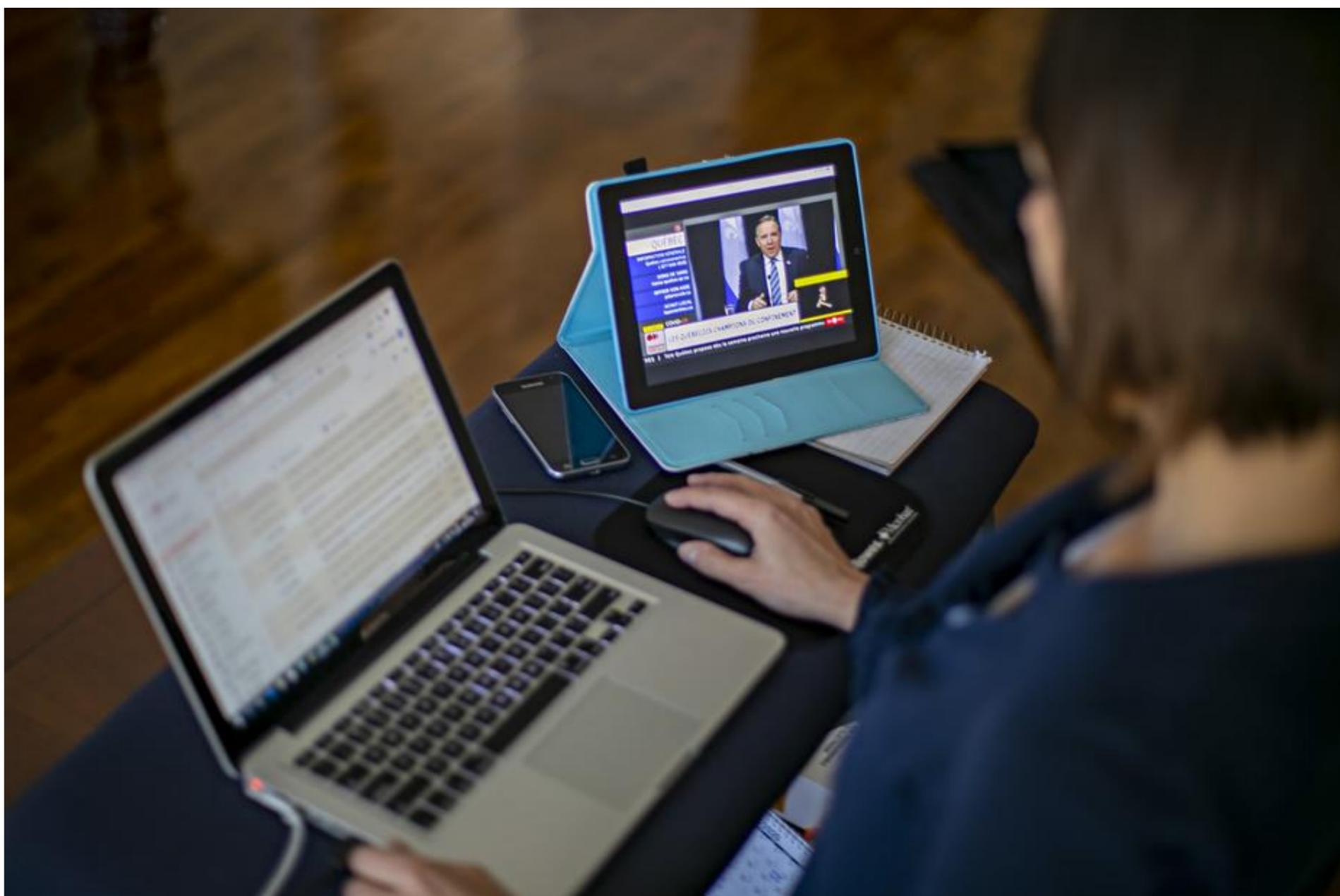


PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LPRESSE

Le comité consultatif conclut que le cadre juridique actuel s'applique en cas de télétravail, notamment la Loi sur les normes du travail (qui précise les congés, absences, heures supplémentaires), ainsi que la Loi sur la santé et la sécurité du travail et la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.

(Montréal) À la suite d'un avis en ce sens qui lui a été adressé par un comité, le ministre du Travail, Jean Boulet, recommande aux employeurs de se doter d'une politique sur le télétravail, afin d'en baliser les modalités et de clarifier certains aspects pour tous.

Publié le 23 octobre 2020 à 7h14

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

C'est le Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre — CCTM, une importante instance dans le monde du travail, qui regroupe les associations patronales et syndicales — qui vient de présenter au ministre son « Avis sur le télétravail ».



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Le ministre du Travail, Jean Boulet

Cette nouvelle réalité, rendue omniprésente par la pandémie de coronavirus, a bouleversé les milieux de travail. Plusieurs questions se sont alors posées : responsabilités en cas d'accident du travail, défi de sécurité informatique, paiement de certaines dépenses liées au travail, droit à la déconnexion, etc.

Le comité consultatif conclut effectivement que le cadre juridique actuel s'applique en cas de télétravail, notamment la Loi sur les normes du travail (qui précise les congés, absences, heures supplémentaires), ainsi que la Loi sur la santé et la sécurité du travail et la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.

De même, le CCTM « juge utile » que les milieux de travail balisent les modalités du télétravail, soit par une politique, soit par une entente-cadre.

Cette politique pourrait, par exemple, aborder les attentes en matière de productivité, les exigences de présence dans les locaux de l'employeur, le mode d'évaluation des employés, l'accès au soutien technique, les frais à la charge de chaque partie, les normes d'entreposage des données confidentielles, les limites à la disponibilité des employés quant aux communications électroniques en dehors des heures de travail.

« Essentiel », dit Boulet

Interrogé à ce sujet, le ministre du Travail et de l'Emploi a été clair : il ne privilégie pas de rester dans le flou, dans le non-écrit en matière de télétravail.

« Moi, je vais faire une recommandation forte qu'il y ait des politiques sur le télétravail adoptées par les employeurs. Et c'est, selon moi, essentiel pour que ça puisse se faire de manière ordonnée. C'est certainement une forte recommandation de ma part. »

— Jean Boulet, ministre du Travail

Il ne croit pas qu'il soit possible ni souhaitable d'adopter une politique générale qui s'applique à toutes les entreprises. « Il faut s'adapter à la réalité de chaque milieu. »

Selon l'Avis sur le télétravail, « au Québec, 40 % de la population active, qui totalisait 4,4 millions de personnes en mai, a été mise en mode télétravail au début de la pandémie ».

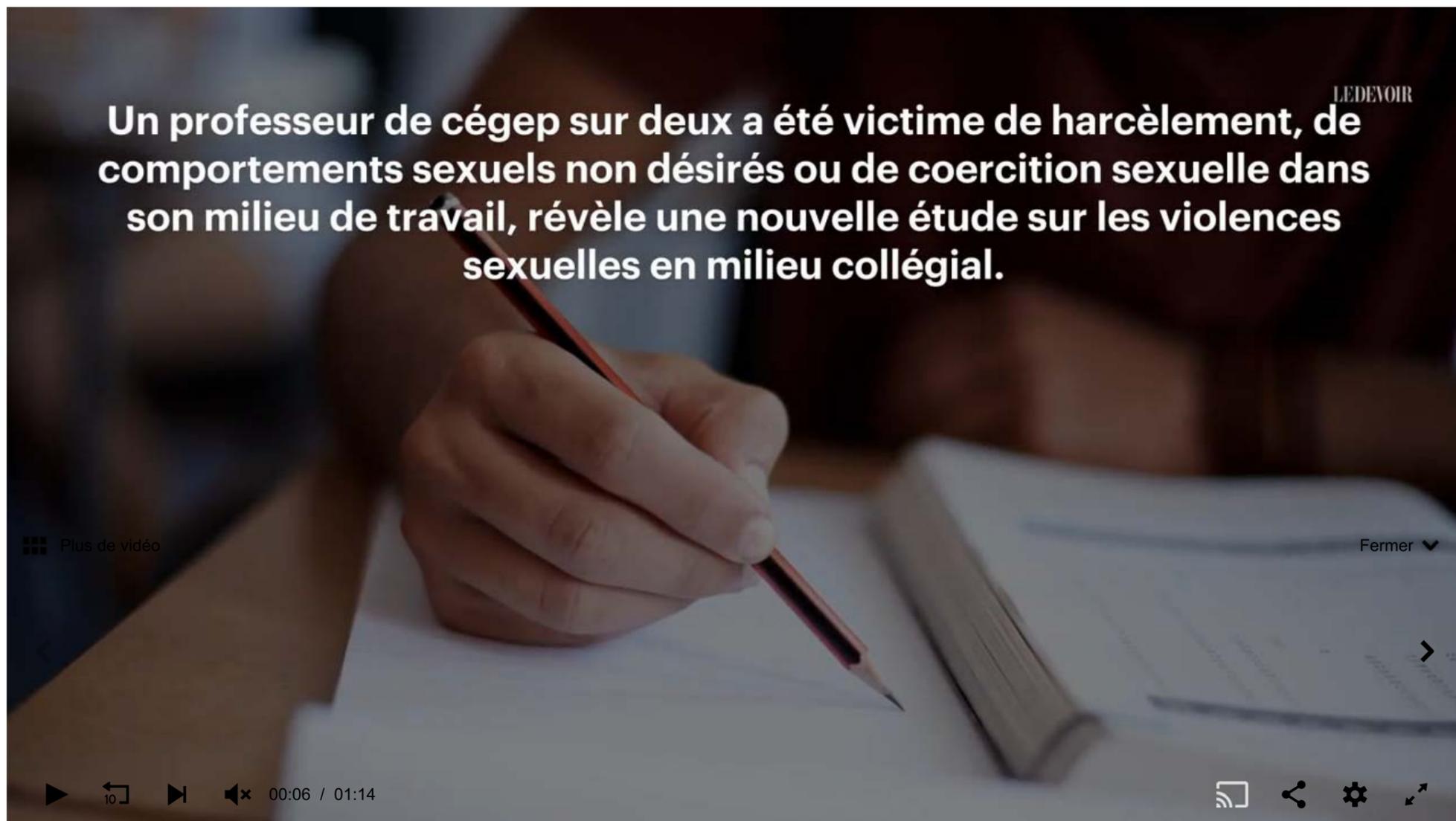
Le ministre Boulet a aussi demandé à la CNESST (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail) de lui préparer un guide pour accompagner les entreprises qui souhaitent développer une politique de télétravail. Il espère l'obtenir d'ici deux à trois semaines.

Selon une étude en cours à l'Université de Montréal, sur 13 000 personnes en télétravail dans quatre pays, dont 3500 au Québec, « un travailleur sur deux se disait prêt à abandonner pour toujours sa place au bureau, si on lui donnait le choix après la pandémie ».

La même étude révélait « qu'un peu moins du tiers affirme préférer un horaire de 9 à 5 sur les lieux physiques ». Quelque 20 % des personnes qui ont répondu se disaient indécises.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

Un prof sur deux a été victime de violence sexuelle



Jessica Nadeau

23 octobre 2020

Éducation

Un professeur de cégep sur deux a été victime de harcèlement, de comportements sexuels non désirés ou de coercition sexuelle dans son milieu de travail, révèle une nouvelle étude qui établit un portrait d'ensemble des violences sexuelles en milieu collégial.

Pour arriver à ce constat, les chercheurs du Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES) ont sondé, à l'aide d'un formulaire en ligne, plus de 6000 étudiants et travailleurs dans cinq cégeps du Québec, soit le collège Montmorency à Laval, le cégep de Sainte-Foy à Québec, le cégep de Jonquière, le collège Ahuntsic à Montréal et le cégep de l'Outaouais à Gatineau.

« Une chose qui m'a surprise [dans les résultats de notre étude], c'est l'ampleur des violences sexuelles chez le personnel enseignant », affirme Manon Bergeron, chercheuse principale et titulaire de la chaire de recherche sur les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur de l'UQAM. « Quand on regarde spécifiquement au niveau des enseignants, c'est 48 % — donc près d'une personne sur deux — qui rapportent avoir vécu au moins une forme de violence depuis leur arrivée au cégep. C'est quand même assez considérable ! »

La statistique englobe les enseignants hommes et femmes, mais, peu importe leur statut — enseignant ou étudiant — ou la période de référence, les femmes sont toujours plus sujettes à être victimes, précise M^{me} Bergeron.

Une étudiante sur trois

De façon générale, c'est plus du tiers (36 %) des répondants qui ont rapporté avoir vécu au moins une forme d'agression sexuelle commise par une autre personne affiliée au cégep depuis leur arrivée dans cet établissement. Si les professeurs sont davantage représentés, cela s'explique par le fait qu'ils restent au cégep sur une période beaucoup plus longue que les étudiants, qui ne sont, eux, que de passage, le temps de leurs études.

Mais à court terme, ce sont les étudiants qui sont les plus touchés. Ainsi, près d'un étudiant sur trois (30 %) a subi une forme de violence sexuelle au cours de la dernière année. En se basant uniquement sur les douze derniers mois, les étudiants sont donc deux fois plus à risque que les professeurs d'avoir été victimes de telles violences.

On parle principalement de harcèlement sexuel — regards offensants, remarques désobligeantes sur l'apparence ou sur les activités sexuelles, histoires ou blagues offensantes, discussions inappropriées sur le sexe ou geste à connotation sexuelle —, de comportements sexuels non désirés — qui vont du contact physique non désiré à la relation sexuelle sans consentement — et de coercition sexuelle, soit la promesse d'une récompense en échange de faveurs sexuelles.

« De façon très majoritaire (66 %), les événements se sont produits dans le cadre des études ou du travail, précise M^{me} Bergeron. C'est donc dans le contexte du quotidien, dans l'accomplissement des tâches, dans les cours ou lors de différentes activités au cégep. Chez les étudiants, à peine 14 % des violences sexuelles ont été subies dans un contexte de fête ou d'activités sociale. Ça déboulonne un peu le mythe selon lequel ça arrive dans les activités festives, comme les initiations. »

Des faits non dénoncés

Un autre point marquant de l'étude, c'est que 9 personnes sur 10 n'ont pas signalé ou dénoncé ces événements à une instance ou une personne-ressource du cégep. « Il y a trois aspects qui ressortent, explique Manon Bergeron. Dans un premier temps, les répondants trouvaient que ce n'était pas assez sérieux pour être dénoncé. Ça nous indique comment certains gestes qui, pourtant, sont de la violence sexuelle ne sont pas identifiés comme tels. »

Dans un deuxième temps, les répondants évoquaient la méconnaissance des services au cégep ou de la procédure à suivre. « Les gens disaient qu'ils ne savaient pas où aller ou comment le cégep pouvait les aider », explique M^{me} Bergeron.

Pourtant, en vertu de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, adopté par le gouvernement du Québec en décembre 2017, ces établissements ont tous l'obligation de se doter de politiques claires à cet égard. « Il faut se remettre en contexte, explique Manon Bergeron. Nous avons fait la collecte de données en novembre 2019 et, selon la loi, les politiques devaient être mises en place en septembre 2019. C'est donc un très court délai. Mais ce sera très intéressant de voir dans un an ou deux comment les résultats évoluent. »

Plusieurs évoquaient également un manque de confiance envers le cégep pour expliquer pourquoi ils n'avaient pas signalé l'événement. « On est dans une dynamique où la confiance est fragile, note M^{me} Bergeron. C'est l'une des clés pour les établissements, qui doivent trouver une façon de rehausser le niveau de confiance pour que les gens viennent les consulter. »

La recherche comme outil de sensibilisation

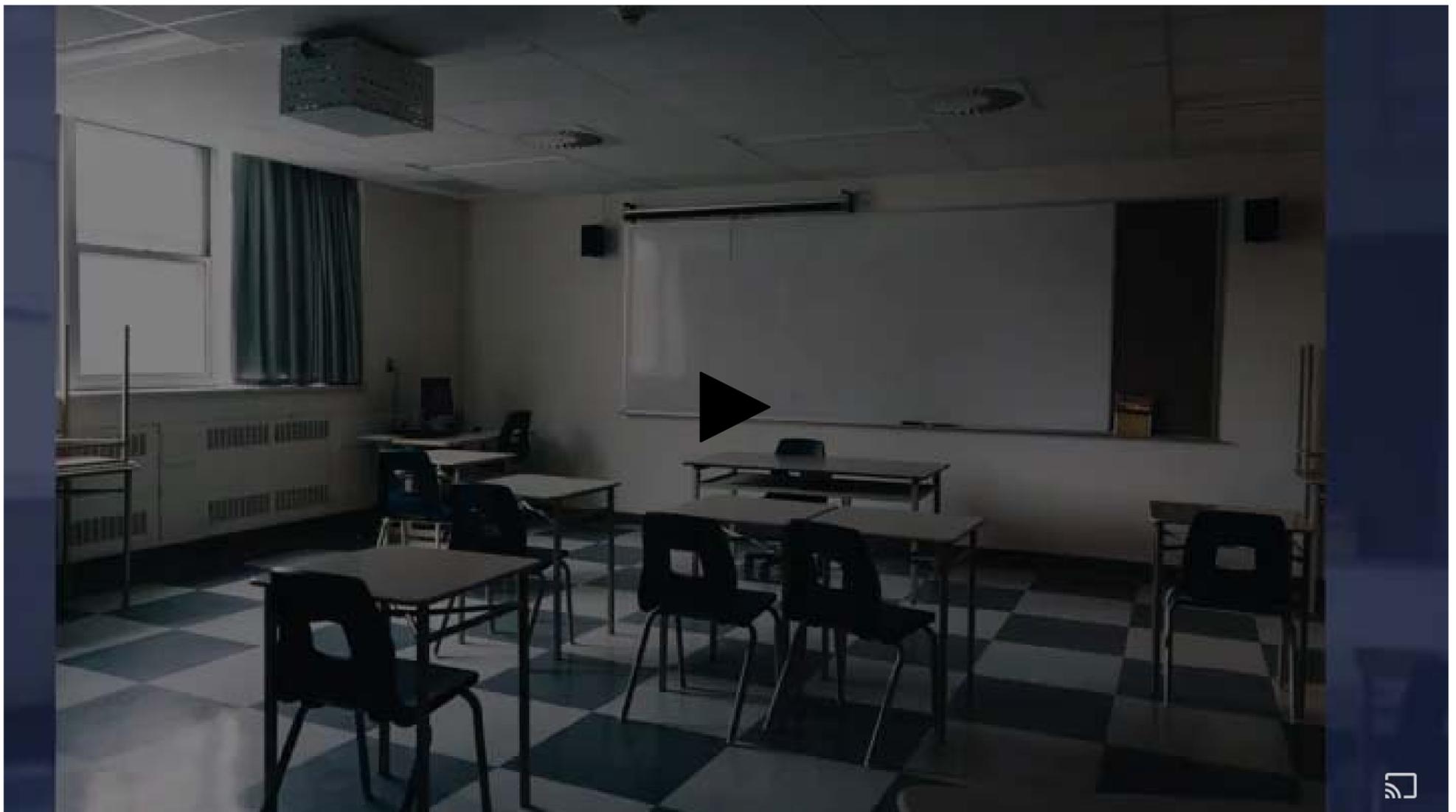
L'enquête PIECES ressemble beaucoup à l'enquête ESSIMU menée par Manon Bergeron et son équipe en milieu universitaire en 2016. « Je n'ai pas encore fait la comparaison de façon minutieuse, ce sera la prochaine étape, mais de façon générale, on constate que les résultats sont comparables, à l'exception de cette statistique sur le nombre de professeurs ayant vécu une forme de violence sexuelle. Ça ne sortait pas de façon aussi marquée dans les institutions universitaires. »

Selon la chercheuse, qui travaille sur le projet PIECES depuis un an et demi, le fait de s'être basé sur le même questionnaire et d'avoir procédé de façon similaire pour les deux recherches va devenir « un atout majeur » pour la suite des choses.

« Avec ESSIMU et PIECES, nous avons un échantillon de plus de 15 000 personnes. On va pouvoir comparer et reproduire, dans deux ou cinq ans, à plus grande échelle on l'espère, pour voir l'évolution : c'est là qu'on va pouvoir observer les changements sur le plan des pratiques et de la victimisation sexuelle. »

M^{me} Bergeron espère que les cégeps s'approprient les résultats de l'enquête PIECES. Le fait qu'il y ait des chercheurs dans chaque cégep impliqué lui fait espérer que le rapport deviendra en lui-même un outil de sensibilisation. « C'est mon souhait », conclut la chercheuse.

À voir en vidéo



Des examens de fin de session à l'hôtel



Photo: John MacDougall Agence France-Presse Un reportage du «Devoir» a révélé le recours important à la triche dans les cégeps lors de la dernière session d'hiver, qui a été terminée à distance à cause de la pandémie.

Marco Fortier

24 octobre 2020
Éducation

La ministre Danielle McCann envisage d'utiliser des espaces vacants dans les salles de réunion d'hôtel ou dans les centres de congrès, délaissés en raison de la pandémie, pour loger des classes de cégep ou d'université. Cette solution permettrait d'offrir davantage de cours ou d'examens en présence pour motiver les étudiants découragés par l'enseignement virtuel.

« C'est certainement quelque chose qu'on va explorer. Spécialement en zone orange, c'est quelque chose qu'on regarderait rapidement », a affirmé la ministre de l'Enseignement supérieur dans une entrevue au *Devoir* cette semaine.

« Les hôtels n'ont pas beaucoup de clients à ce moment-ci. Ça serait une façon de les soutenir et de soutenir nos étudiants », a-t-elle précisé dans une de ses premières entrevues de fond depuis sa nomination à l'Enseignement supérieur, en juin dernier.

Polytechnique Montréal est une des rares universités québécoises à recourir à cette solution pour offrir le plus d'examens possible en présence. L'établissement a loué des espaces au Palais des congrès pour tenir les examens de fin de session « de manière sécuritaire et conforme aux directives de la Santé publique ». Ces locaux pourront accueillir 1000 personnes avec une distanciation de deux mètres, a confirmé Polytechnique (voir encadré).

Ce type de mesure est plus facile à mettre en place en zone orange, rappelle la ministre McCann, mais Polytechnique Montréal démontre qu'il est possible d'innover même en zone rouge — où se trouvent 80 % des étudiants de cégep ou d'université.

Logiciel de surveillance

Dans l'hypothèse improbable où les examens finaux devraient se tenir à distance à cause de la situation sanitaire, Polytechnique Montréal surveillerait les étudiants à l'aide d'un logiciel suivant à la trace les mouvements des personnes et de leur écran. Les examens des programmes de certificat et ceux des étudiants étrangers retenus dans leur pays d'origine feront aussi l'objet d'une télésurveillance.

La ministre McCann se réjouit que Polytechnique compte recourir « de façon très circonscrite » à la télésurveillance. Et que l'utilisation de logiciels de surveillance ne soit pas plus répandue dans les cégeps et les universités québécoises. « On va souhaiter que ça ne prenne pas plus d'ampleur et qu'on arrive à d'autres modalités d'évaluation », dit-elle.

Les données recueillies par le logiciel de télésurveillance seront détruites après 30 jours et seront stockées sur un serveur situé au Canada, a précisé Polytechnique. « Dans un cas de suspicion de tricherie, le stockage des données pourrait aller jusqu'à cinq mois supplémentaires, le temps que le comité de plagiat de Polytechnique Montréal s'y penche et prenne la décision finale », a précisé Chantal Cantin, directrice des communications de l'établissement.

Polytechnique a aussi convenu de n'utiliser qu'une caméra de surveillance plutôt que deux, comme annoncé au début de la session d'automne.

Danielle McCann dit être sensible au point de vue des associations étudiantes, qui trouvent ces logiciels intrusifs. La ministre indique que la tricherie dans les examens à distance « n'apparaît pas comme une préoccupation majeure » de la Fédération des cégeps et du Bureau de coopération interuniversitaire — malgré un reportage du *Devoir* ayant révélé le recours important à la triche dans les cégeps lors de la dernière session d'hiver, qui a été terminée à distance à cause de la pandémie.

Cégeps anglais

La ministre McCann a aussi confirmé que l'équilibre des places entre les cégeps anglophones et francophones du Grand Montréal fait partie de la vaste révision des « devis scolaires » des établissements, lancée par son ministère.

« Ce qu'on regarde, c'est effectivement de mettre un genre de limite au niveau des cégeps anglophones. [...] On veut vraiment que la trajectoire [des étudiants francophones] se passe davantage au niveau des cégeps francophones », dit-elle.

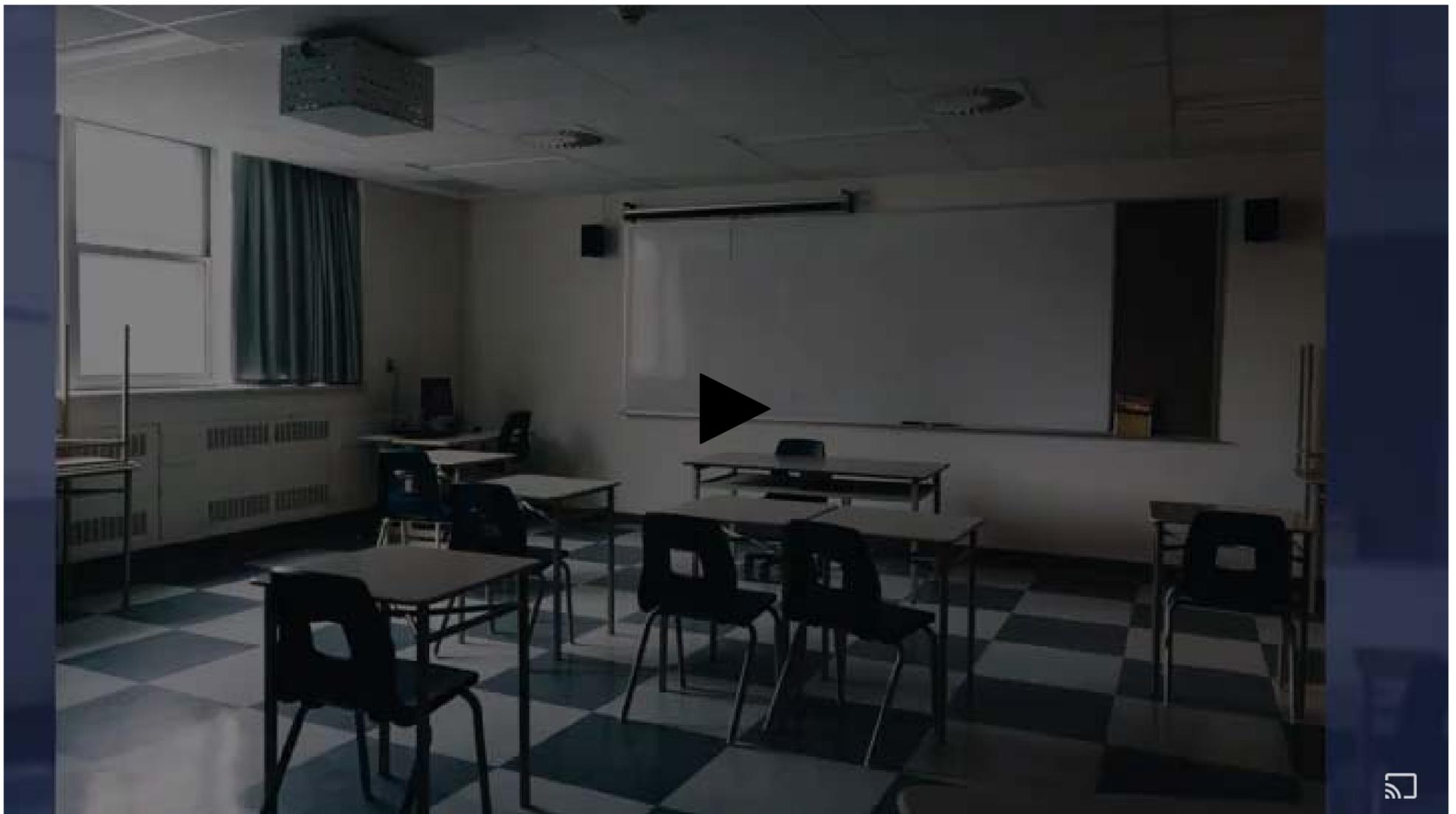
Le ministre Simon Jolin-Barrette réfléchit aussi à la question dans le cadre de sa réforme de la Charte de la langue française, mais il est trop tôt pour dire quelle forme prendra l'action du gouvernement pour limiter la croissance des cégeps anglais, selon la ministre. Une des solutions envisagées est de geler le nombre de places dans les cégeps anglais, indique-t-on à Québec.

Danielle McCann ne s'inquiète pas pour l'avenir des cégeps francophones du Grand Montréal, qui se préparent à une véritable explosion des inscriptions dans les 10 prochaines années. Le boom démographique qui fait déborder les écoles primaires et secondaires ajoutera entre 20 000 et 30 000 étudiants francophones au secteur collégial à Montréal et dans les banlieues, souligne la ministre.

Des évaluations au Palais des congrès

Pour tenir ses examens de fin de session en présence, Polytechnique Montréal a loué des espaces pouvant accueillir 1000 personnes au Palais des congrès. Chaque salle pourra loger entre 50 et 100 personnes à la fois, en respectant les consignes de la Santé publique à ce sujet. Le port du masque chirurgical (et non du simple couvre-visage), aussi appelé « masque de procédure » par certains, sera exigé en tout temps pour les étudiants. Le personnel ne pouvant pas respecter la distanciation physique de 2 mètres avec les étudiants pour plus de 15 minutes devra aussi porter un masque chirurgical et une protection oculaire.

À voir en vidéo



Prime «COVID» réclamée par les profs de Montréal

Le syndicat a envoyé une lettre, notamment au ministre Roberge et au Dr Arruda

DOMINIQUE SCALI

Mercredi, 21 octobre 2020 01:00

MISE À JOUR Mercredi, 21 octobre 2020 01:00

Les profs de Montréal ont envoyé une missive au gouvernement et à leurs supérieurs hier avec une série de demandes, comme l'idée d'obtenir une prime pour le surplus de travail dû à la pandémie.

«Le centre de services est souvent d'accord avec nous sur ce qui ne fonctionne pas. Sauf que le chialage passe toujours par le syndicat», déplore Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal.

- **Écoutez la chronique de Geneviève Pettersen avec Benoit Dutrizac sur QUB Radio:**

Les enseignants du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), le plus gros au Québec, se sont réunis en assemblée virtuelle il y a deux semaines afin de se prononcer sur tout ce qui pourrait être amélioré dans leurs écoles en ces temps de pandémie.

Trois lettres

Trois lettres énumérant leurs demandes ont donc été envoyées hier : une au ministre de l'Éducation Jean-François Roberge, une au directeur de la Santé publique D^r Horacio Arruda, et une au directeur général du CSSDM.

Les profs aimeraient notamment recevoir une «prime associée à la Covid» pour toutes les tâches qui viennent s'ajouter, comme la désinfection du matériel ou la préparation en double d'un cours qui doit être donné en présentiel et en virtuel.

Par ailleurs, les suppléants aimeraient être informés lorsqu'ils s'appêtent à remplacer dans une classe où un cas positif à la Covid-19 a été soupçonné, ce qui n'est pas le cas actuellement pour des raisons de confidentialité, explique M^{me} Beauvais.

«Ce serait plus respectueux», témoigne Gabrielle (nom fictif), qui «zigzague» d'une école à l'autre depuis la rentrée. Elle a préféré taire son nom pour éviter les représailles de son employeur.

En tant que suppléante, elle ne reçoit pas les informations de toutes ces écoles. Or, elle est exposée à un nombre encore plus grand d'élèves que les enseignants réguliers, sans en connaître les risques.

De plus, certains professeurs se font aussi refuser le télétravail pour des tâches qui pourraient très bien être faites à la maison, comme la correction. «On doit encore intervenir pour ramener à l'ordre certaines directions», dit M^{me} Beauvais.

Les profs demandent aussi à ce que les examens du ministère, qui viennent s'ajouter aux examens réguliers, soient annulés cette année.

- **Écoutez l'entrevue avec Catherine Beauvais-St-Pierre de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal à QUB radio**

Dénoncer publiquement

L'Alliance invite le ministre Roberge et le D^r Arruda à venir visiter des écoles de la métropole, où les consignes nationales sont difficilement applicables, notamment en raison du manque de locaux ou de la forte proportion d'élèves allophones.

Pour ce qui est du CSSDM, le syndicat l'invite à «dénoncer publiquement l'incohérence de certaines mesures», comme la difficulté de respecter des bulles-classes et la distanciation.

Depuis l'abolition des commissions scolaires, le syndicat se sent un peu seul à oser dire ce qui ne va pas sur le terrain, alors que les anciens élus n'hésitaient pas à le faire, rappelle M^{me} Beauvais.

Le ministre Roberge, le D^r Arruda et le CSSDM ont tous trois confirmé avoir reçu la lettre de l'Alliance.

Le cabinet du ministre Roberge indique que les enseignants sont déjà rémunérés pour leur temps supplémentaire. Pour ce qui est des épreuves ministérielles, la décision n'est pas encore prise, indique-t-on.

Interpellé sur la lenteur du dépistage pour les élèves et enseignants, le D^r Arruda a répondu par la voie du ministère de la Santé. «À la demande du premier ministre, nous évaluons toutes les options disponibles pour optimiser le dépistage», a-t-il notamment indiqué.

Aucun des deux n'a précisé s'il avait l'intention de visiter une école montréalaise prochainement.

Quant à au CSSDM, il poursuit son «dialogue déjà amorcé avec l'ensemble de nos vis-à-vis syndicaux», a indiqué Alain Perron.

Profs et heures supplémentaires: ignorance ou mensonge?



SYLVAIN DANCAUSE

Vendredi, 23 octobre 2020 17:18

MISE À JOUR Vendredi, 23 octobre 2020 17:18

Mercredi, Le Journal nous apprenait que les enseignants de Montréal réclament une prime associée à la COVID-19.

J'ai lu cet article et je dois dire qu'il m'a rendu de mauvaise humeur. Pour plusieurs raisons. Je ferai donc quelques précisions quant à certains éléments:

1) «Le centre de services est souvent d'accord avec nous sur ce qui ne fonctionne pas. Sauf que le chialage passe toujours par le syndicat...»

Compte tenu de la loi 40, les commissaires sont maintenant disparus. Le nouveau conseil d'administration ne peut pas se prononcer sur la place publique. Le directeur général (DG) du Centre de services scolaire (CSS) est le seul porte-parole de son organisation. Et qui est le boss des DG des CSS? Le ministre de l'Éducation. Devoir de loyauté oblige, personne ne fera de sortie publique quant à la situation actuelle.

2) «Pour ce qui est du CSSDM, le syndicat l'invite à dénoncer publiquement l'incohérence de certaines mesures, comme la difficulté de respecter des bulles-classes et la distanciation.»

Pour la raison mentionnée au point 1, cela n'arrivera pas. Ni à Montréal ni ailleurs. Je défie n'importe quel citoyen de suivre le discours de la Santé publique, puis de venir passer une seule journée dans une école. Juste pour le plaisir de comparer la théorie à la pratique.

Dès l'annonce du plan de la rentrée (et même suite à son actualisation), il était facile de prédire que des mesures strictes seraient impossibles à respecter lors de l'ouverture des établissements scolaires. Vous pouvez bien mettre quelques mesures sanitaires en place, mais il s'agit surtout d'une approche cosmétique afin de favoriser une impression de sécurité chez les utilisateurs. En ce qui me concerne, **j'ai fait le deuil de ma sécurité** après une semaine de travail.

3) «Les suppléants aimeraient être informés lorsqu'ils s'apprêtent à remplacer dans une classe où un cas positif à la COVID-19 a été soupçonné [...]. Ce serait plus respectueux, témoigne Gabrielle (nom fictif), qui "zigzague" d'une école à l'autre depuis la rentrée. Elle a préféré taire son nom pour éviter les représailles de son employeur. »

Les suppléants, malgré leur rareté, sont traités comme des moins-que-rien. Pas surprenant que le ministre cherche 800 retraités pour faire le travail, qu'un CSS de l'Outaouais demande des parents en renfort et que le CSS de Portneuf exige un diplôme d'études secondaires pour faire de la suppléance au primaire et au secondaire. À ce propos, j'en aurai plus à dire la semaine prochaine...

4) «Certains professeurs se font aussi refuser le télétravail pour des tâches qui pourraient très bien être faites à la maison, comme la correction. On doit encore intervenir pour ramener à l'ordre certaines directions...»

Récemment, le gouvernement réitérait une demande claire: «Réduisez davantage vos contacts sociaux». Bref, cette situation paradoxale, dans de trop nombreuses écoles, illustre bien tout le respect de certains employeurs pour leur main-d'œuvre. Impossible de ne pas faire le lien entre cette absurdité et **le manque d'attrait pour la profession.**

5) Enfin, la fameuse demande pour une prime COVID.

Certes, il y a la pandémie, mais il y a aussi la pénurie de main-d'œuvre qui agit comme un amplificateur de nos problèmes. Malgré tout, le personnel tient «l'école à bout de bras». **Ce dévouement doit être salué.** Est-ce qu'il devrait être rémunéré à sa juste valeur? Bonne question. Mais cette réponse incendiaire a engendré la colère sur le terrain:

«Le cabinet du ministre Roberge indique que les enseignants sont déjà rémunérés pour leur temps supplémentaire.»

Pardon?

La notion d'heures supplémentaires n'existe pas en enseignement. Les enseignants n'ont jamais été payés en fonction du nombre d'heures de travail dans une semaine.

Ignorance crasse ou mensonge?

Peu importe. Le mal est fait. Encore une fois, on véhicule une fausse image de ce qu'est réellement la profession.

À titre de blogueur, j'ai posé quelques questions au cabinet du ministre. Au moment d'écrire ces lignes, j'attends toujours les réponses.

Hier, le Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides (SEBL), qui représente environ 5000 enseignants, a envoyé une lettre au ministre de l'Éducation afin qu'il se rétracte publiquement.

Selon George Bernard Shaw, le silence est l'expression la plus parfaite du mépris.

Nous sommes nombreux à attendre la réaction du ministre Roberge.

Traitement de faveur pour l'Ontario?



Photo: Carlos Osorio Associated Press Le test rapide ID NOW a été développé par la pharmaceutique Abbott. Il permet un dépistage en moins de 15 minutes.

Mylène Crête à Québec

Correspondante parlementaire

24 octobre 2020
Québec

Le Québec devrait bientôt recevoir 60 000 tests de dépistage rapide de la COVID-19 en provenance d'Ottawa. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, vendredi, alors qu'il était talonné sur cette question par la députée libérale Marwah Rizqy.

« Je peux vous dire qu'on travaille très fort, a indiqué M. Roberge. On négocie avec les gens du gouvernement fédéral et les fameux tests Abbott seront envoyés au Québec au plus grand bénéfice des Québécois. On parle de plus de 81 000 instruments, plus de 60 000 tests. » Il n'a pas précisé quand le gouvernement québécois les recevrait.

La députée libérale Marwah Rizqy s'est indignée que l'Ontario ait reçu, la veille, l'intégralité des premiers tests livrés au gouvernement fédéral avant le Québec. « Mercredi, les 100 000 tests pour l'ensemble des provinces ont été livrés à Ottawa. Jeudi, quelle province a mis la main sur les tests ? L'Ontario. [...] Pourquoi l'Ontario les a reçus en priorité et pas nous au Québec ? Seigneur Dieu, ça n'a pas de bon sens ! On est cinq fois pire que l'Ontario pour nos écoles. »

En date du 22 octobre, 881 classes étaient fermées dans les établissements scolaires québécois en raison d'éclotions de COVID-19. Le Québec est la province qui compte le plus grand nombre de cas de COVID-19 au pays, soit 98 226 depuis le début de la pandémie. L'Ontario en a détecté 68 353 jusqu'à maintenant.

En données | Nos contenus interactifs sur la COVID-19

- **Notre tableau de bord sur l'évolution de la pandémie, revu et amélioré** (<https://www.ledevoir.com/documents/special/2020-07-22-evolution-covid19-quebec/index.html>)
- **La carte des régions à risque au Québec, mise à jour en temps réel** (<https://www.ledevoir.com/societe/586788/consultez-la-carte-des-zones-a-risque-au-quebec-en-temps-reel>)
- **Le petit lexique des couleurs de la pandémie** (<https://www.ledevoir.com/societe/sante/586007/jaune-orange-rouge-queles-precautions-pour-queles-couleurs>)
- **La liste des écoles touchées par la COVID-19** (<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/585412/consultez-la-liste-des-ecoles-ayant-au-moins-un-cas-de-covid-19>)
- **Nos journalistes scientifiques en action** (<https://www.ledevoir.com/motcle/la-science-de-la-covid-19>)

Interrogée en conférence de presse à ce sujet, la vice-première ministre, Geneviève Guilbault, n'a pas été en mesure d'expliquer pourquoi le Québec passera en deuxième. « Les tests rapides, on en aura 60 000 — 62 900 pour être précis — comme annoncé par mon collègue de l'Éducation ce matin, a-t-elle répété. Ça, on en aura. Il y aura un comité qui va déterminer la façon et les lieux où ces tests-là vont être distribués. »

En coulisse, on rappelle que l'Ontario avait 90 000 tests en attente de résultat au début du mois.

Selon le gouvernement fédéral, la formule de partage de ces tests de dépistage a été décidée avec les provinces. « C'est [à cause de] la situation en Ontario, avec ce qui se passe sur le terrain [qu']on a décidé d'envoyer la première livraison des tests rapides », a expliqué le sous-administrateur en chef de la santé publique du Canada, le D^r Howard Njoo, sans donner plus de détails sur ces besoins plus urgents en Ontario.

« Mais c'est sûr qu'avec les autres livraisons, il y aura assez de tests rapides pour toutes les provinces et tous les territoires », a-t-il ajouté.

Le test rapide ID NOW, produit par la compagnie pharmaceutique Abbott, permet un dépistage en moins de 15 minutes. Le gouvernement fédéral en a commandé 7,9 millions à la fin du mois de septembre. La ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Anita Anand, a indiqué qu'Ottawa s'attend à recevoir 2,4 millions de ces tests d'ici la fin de l'année.

La majorité de ces tests — 80 % — sera distribuée au prorata des provinces, tandis que les 20 % restants seront conservés par le gouvernement fédéral en cas d'urgence. « Ce n'est que le tout début des livraisons, a souligné l'administratrice en chef de la Santé publique du Canada, la D^{re} Theresa Tam. [...] On voit simplement les premières livraisons en temps réel. Mais il y aura davantage de tests dans les jours et les semaines à venir. »

Santé Canada a indiqué qu'il recevra, en tout, près de 400 000 tests rapides d'Abbott d'ici lundi, incluant 485 appareils pour les analyser. Le Québec devrait donc recevoir sa part « dans les jours suivants » la livraison.

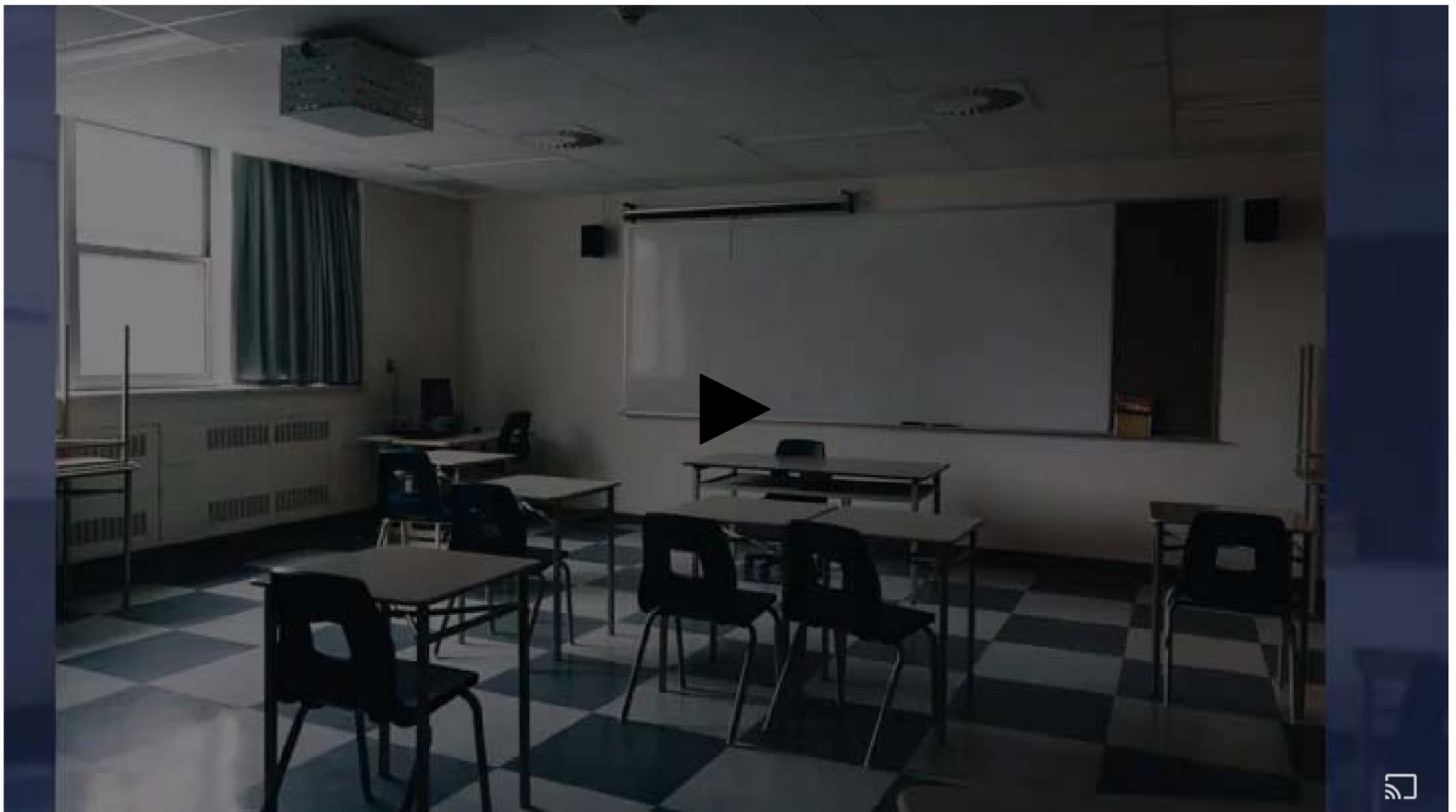
Avec Marie Vastel

Des millions pour produire des vaccins

Ottawa poursuit sa stratégie d'accroissement de la capacité canadienne de fabrication de vaccins. Le gouvernement a annoncé vendredi qu'il verserait 173 millions de dollars à Medicago de Québec pour permettre à celle-ci non seulement de mener des essais cliniques sur son candidat-vaccin à particules pseudovirales, mais aussi se doter d'une installation de production de vaccins et d'anticorps à grande échelle. Ottawa cherche ainsi à augmenter la « capacité de biofabrication » du Canada. Ces installations, explique-t-on, seront en mesure non seulement de produire l'éventuel vaccin de Medicago si celui-ci est un jour approuvé, mais aussi celui d'une autre entreprise qui aurait atteint la ligne d'arrivée plus tôt. Dans le même esprit, Ottawa a promis une somme de 18,2 millions pour Precision NanoSystems de Vancouver et une autre de 23,2 millions pour faire progresser la mise au point de six candidats-vaccins canadiens. Ces sommes sont tirées du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) de 600 millions mis sur pied au printemps dernier.

Hélène Buzzetti

À voir en vidéo



Le nouveau programme des maternelles 4 et 5 ans critiqué

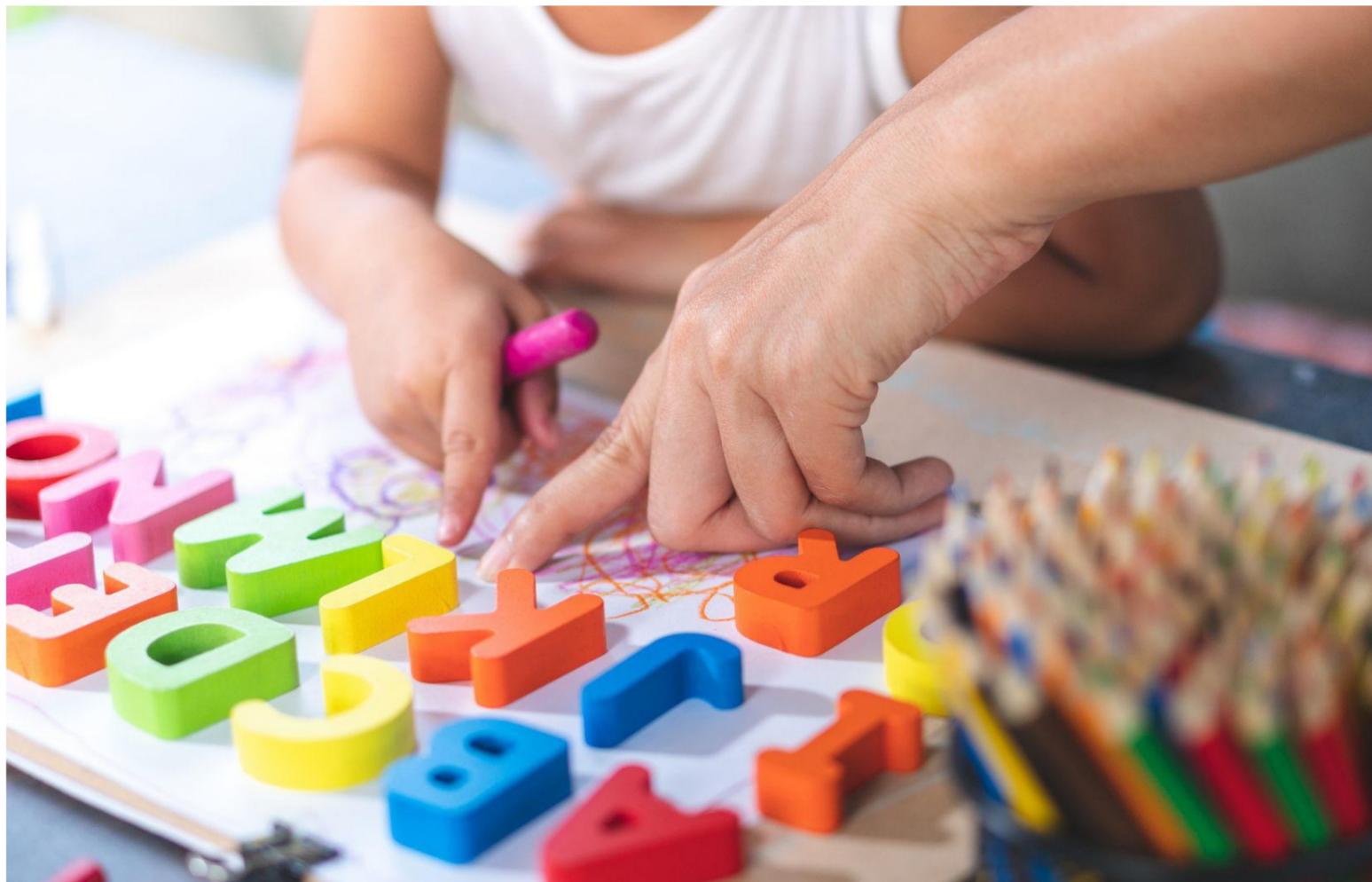


Photo: iStock La formation proposée par Québec mise sur des «activités universelles», appliquées uniformément aux tout-petits, comme l'apprentissage des lettres de l'alphabet.

Guillaume Lepage

24 octobre 2020
Éducation

Plusieurs acteurs du milieu de l'enseignement sont mécontents du nouveau programme des maternelles 4 et 5 ans au Québec. Ils dénoncent l'ajout d'un mandat de prévention « systématique » pour détecter en amont les difficultés d'apprentissage et de comportement.

Cette nouvelle mouture doit découler « d'un véritable travail de concertation, d'une prise en compte nuancée et complète des données de la recherche scientifique et des besoins des enfants », soutiennent dans une lettre envoyée jeudi au premier ministre [François Legault](https://www.ledevoir.com/francois-legault) (<https://www.ledevoir.com/francois-legault>) et au ministre de l'Éducation Jean-François Roberge quelque 60 signataires issus du milieu de l'enseignement. La fronde est menée par l'Association d'éducation préscolaire du Québec (AEPQ).

Ils réclament au gouvernement rien de moins qu'un nouveau programme, « épuré de la mention inadéquate du modèle de "prévention" actuellement mis de l'avant ». Car celui-ci est « très loin de faire l'objet d'un consensus » parmi les chercheurs et les enseignants, écrivent-ils.

Au moment où ces lignes étaient écrites, le ministère de l'Éducation n'avait pas répondu à nos questions.

Le Devoir dévoilait cette semaine [les grandes lignes du nouveau programme](https://www.ledevoir.com/societe/education/588141/education-la-prevention-se-fait-une-place-dans-le-nouveau-programme-des-maternelles-4-et-5-ans) (<https://www.ledevoir.com/societe/education/588141/education-la-prevention-se-fait-une-place-dans-le-nouveau-programme-des-maternelles-4-et-5-ans>). Adopté par Québec dans sa forme « quasi finale », il se retrouvera bientôt entre les mains des enseignants et des facultés d'éducation. Pour le moment facultatif, il deviendra obligatoire en 2021.

Le programme mise, d'une part, sur le développement global de l'enfant, soit les aspects physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif. Mais il se fonde également sur la prévention, dans le but de cerner les besoins particuliers dont peuvent exiger certains tout petits.

À cet égard, les enseignants devront « porter un regard attentionné sur chacun des enfants afin de soutenir leur développement global selon leur maturité, leur rythme et leurs besoins ». Ils devront aussi « collaborer avec les familles, les services éducatifs à la petite enfance, les services complémentaires et les services sociaux ».

Approche « problématique »

Ce volet de prévention a fait bondir Maryse Rondeau, présidente de l'AEPQ. « On vient systématiser le regard que l'on porte sur l'enfant, c'est très problématique. »

Si elle n'a rien contre la prévention — « on en fait déjà et on en a toujours fait à la maternelle », dit-elle —, l'approche pédagogique qu'on lui colle dans le nouveau programme soulève à ses yeux plusieurs écueils. Comme le croient aussi les signataires de la lettre.

La nouvelle formation mise sur des « activités universelles » appliquées uniformément aux tout-petits, incluant l'apprentissage des lettres de l'alphabet, relève Maryse Rondeau. Si un enfant éprouve de la difficulté, il devra refaire le même genre d'activités avec l'enseignant épaulé par des professionnels, comme des orthopédagogues, des psychoéducateurs ou des orthophonistes. Car le but, selon le programme, est de faire acquérir à l'élève les bases nécessaires à l'entrée en première année.

En « ciblant » ainsi les tout-petits, on fait fausse route, croit Mme Rondeau. Une classe de maternelle regroupe plusieurs enfants aux profils différents et ayant parfois près d'un an d'écart. « Ils ne sont pas tous au même stade de développement, résume-t-elle. Il y a des enfants qui sont peut-être moins rapides avec l'alphabet, mais qui font une belle progression ailleurs. »

Maryse Rondeau voit d'un mauvais œil l'enseignement « explicite » des lettres de l'alphabet. Si elle concède que cette approche peut avoir un effet positif sur la lecture en première année, celui-ci se dissipe par rapport aux autres élèves les années suivantes, citant pour preuve des études menées dans les dernières années en Allemagne et aux États-Unis.

La présidente de l'AEPQ juge surtout « essentiel » de laisser les enfants de maternelle entreprendre une activité par eux-mêmes, avec les objets de leur environnement. L'enseignant peut alors les soutenir en explorant avec eux de nouvelles compétences.

Comment ? Il peut, par exemple, proposer à celui qui joue avec des blocs de dessiner le plan de son château. « Sans qu'il y ait une pression pour des résultats », insiste Mme Rondeau. Question d'éviter aux tous petits de vivre une situation d'échec pouvant être lourde de conséquences.

À voir en vidéo



CONSTRUCTION DES ÉCOLES O40 ET O41

L'échéancier à nouveau repoussé

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

Plusieurs familles des secteurs Hull et Aylmer diront qu'il y a un air de déjà-vu : l'échéancier pour la construction des nouvelles écoles secondaires O40 et O41 est repoussé. Les deux établissements ne pourront respectivement accueillir leurs premiers élèves qu'en janvier et septembre 2022, annonce le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO).

Les craintes du printemps dernier se confirment puisque la pandémie de COVID-19 est la cause à pointer du doigt dans les deux cas. Les retards accumulés dans les travaux à la suite de la mise en pause forcée des chantiers institutionnels durant près de deux mois occasionnent le report de l'ouverture de ces deux écoles.

Dans le cas de l'école O41, située à l'angle des boulevards du Plateau et de l'Amérique-Française, l'entrepreneur Pomerleau a cependant averti le CSSPO que des défis liés à la complexité du terrain compliquent davantage les choses, si bien que les écoliers n'y mettront pas les pieds avant le début de l'année scolaire 2022-2023, un an plus tard que prévu.

« Il n'y a pas que la COVID. On savait déjà que c'était un terrain qui amenait certains enjeux, à la suite des études de sol. C'était déjà planifié qu'il s'agissait d'une école construite sur pieux, sauf que lorsqu'on a commencé à creuser pour s'assurer de la solidité de la fondation, on s'est rendu compte qu'il fallait creuser beaucoup plus

creux que prévu au départ pour que ce soit bien ancré. On ne pouvait pas le savoir à l'avance. Juste en passant en face, on pouvait constater que ça avançait beaucoup moins rapidement que prévu. Ça a eu un effet domino sur plein d'autres aspects, il a fallu ajouter un système de drainage », explique la directrice générale, Nadine Peterson.

Consciente que les gens vont être déçus et qu'on ne peut pas « tout mettre sur le dos de la pandémie », elle tient à rappeler que ce nouveau chapitre n'est pas associé à « une mauvaise planification ou à des fautes professionnelles » mais bien à des éléments hors du contrôle de quiconque.

Non seulement la fermeture des chantiers en avril et mai a fait mal, mais elle rappelle que les problèmes d'approvisionnement en matériaux et le manque de main-d'œuvre a qu'on le veuille ou non eu des conséquences sur l'échéancier de base.

La livraison de l'école O40, érigée près du Centre aquatique Paul-Pelletier, dans le secteur d'Aylmer, sera aussi retardée, mais dans une moindre mesure. Après discussion et évaluation avec

l'entrepreneur Boless, l'édifice pourra ouvrir quatre mois plus tard qu'initialement anticipés, en janvier 2022.

« Ça avance drôlement bien. Le scénario qu'on présente

aujourd'hui, c'est le plus pessimiste, car on ne veut pas faire des promesses dans le vide et être obligés de revenir dans les médias. Si on est en mesure d'annoncer plus tard quelque chose de plus optimiste, ce sera intéressant », commente-t-elle.

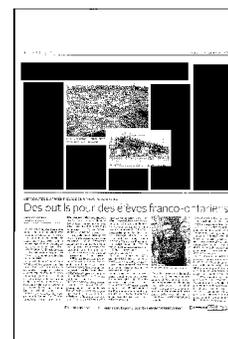
L'ÉCOLE O36 EN 2021

Par ailleurs, bonne nouvelle pour les parents et élèves du Plateau, les travaux de construction de l'école primaire O36 sont à un stade suffisamment avancé pour que l'organisation annonce qu'elle ouvrira comme prévu lors de la rentrée de septembre prochain. L'établissement d'une capacité de 740 élèves est situé près de l'intersection des boulevards du Plateau et Amsterdam.

Ces nouveaux échéanciers amènent le CSSPO à amorcer un processus d'analyse des options possibles pour gérer les surplus tant au primaire qu'au secondaire l'an prochain. Plusieurs scénarios sont sur la table et les conseils d'établissement des écoles concernées seront consultés.

« Il y a par exemple des endroits où on comptait se départir de classes modulaires, alors on ne pourra peut-être pas le faire. L'école O36, il va falloir que je l'occupe, mais avec quelle clientèle, c'est ce qu'on doit analyser. On est dans un contexte particulier, la clientèle est tellement en croissance d'une année à l'autre », indique-t-elle.

Par ailleurs, le CSSPO dit poursuivre ses négociations avec la Ville pour dénicher des terrains pour les écoles O37 (projet de la Croisée, Aylmer) et O38 (au nord du chemin Pink, Aylmer).



164 NOUVEAUX CAS DE COVID-19 CETTE SEMAINE

Le bilan de l'Outaouais s'améliore

DANIEL LEBLANC
dleblanc@ledroit.com

Le deuxième plus faible nombre de la semaine au chapitre des nouvelles infections de la COVID-19 a été enregistré vendredi en Outaouais alors que 25 cas se sont ajoutés au bilan régional.

Au total, depuis le début de la pandémie en mars, la région cumule donc 2188 diagnostics positifs de coronavirus. Depuis dimanche, 164 infections ont été recensées, une très légère baisse par rapport à la même période la semaine dernière.

Si l'on tient compte des deux nouvelles victimes pour qui la COVID-19 a été fatale à la Résidence Cité-Jardin, le bilan des décès s'élève désormais à 37 pour l'Outaouais. Rappelons que selon la plus récente mise à jour, l'écllosion dans ce complexe résidentiel a touché une quarantaine de résidents et employés. On y compte toujours une vingtaine de cas actifs.

Dans la région, on comptait vendredi 264 cas actifs, selon les données de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ). Du nombre, les trois quarts (201) sont dans le noyau urbain.

En date de jeudi, la moyenne quotidienne de tests de dépistage des sept derniers jours se chiffrait à 385 pour l'Outaouais.

QUATRE CAS EN 24 HEURES À NICOLAS-GATINEAU

Par ailleurs, le Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD) a confirmé vendredi après-midi que quatre cas de COVID-19 en l'espace d'une journée s'ajoutaient à l'école polyvalente Nicolas-Gatineau.

L'organisation affirme que ces cas n'ont aucun lien entre eux et que les écoliers ont contracté le virus à l'extérieur des murs de la bâtisse. On ne peut donc pas parler d'écllosion, selon les autorités.

Trois cas positifs ont aussi été signalés en l'espace de 48 heures à l'édifice Nouvel-Horizon du Centre d'éducation des adultes des Draveurs.

Aucune fermeture d'établissement n'est nécessaire.

La santé publique a également confirmé une infection à la COVID-19 chez un élève de l'école l'Oiseau Bleu, tout comme à l'édifice L'Escale du Centre d'éducation des adultes. Depuis la rentrée scolaire, on compte 135 cas de COVID-19 déclarés dans les établissements

des quatre centres de services scolaires francophones de la région.

AU QUÉBEC

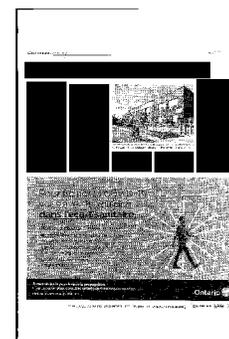
À l'échelle de la Belle Province, le nombre de cas déclarés vendredi (905) était sous le seuil du millier pour la seconde fois cette semaine, alors que 12 décès se sont ajoutés au sombre bilan. Du nombre, quatre personnes ont succombé au virus dans les 24 dernières heures.

La province approche la barre des 100 000 cas puisqu'on en a recensé 98 226 depuis sept mois, alors que le nombre de morts s'élève à 6106.

On dénombre 540 personnes hospitalisées, une diminution de 13 par rapport à la veille, tandis que 99 patients (-2) sont dans une unité de soins intensifs.

C'est dans les régions de Montréal (237), de la Montérégie (137) et de la Capitale-Nationale (117) que plus de la moitié des nouveaux cas sont signalés.

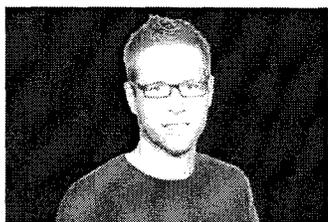
Dans le réseau scolaire, on comptait selon le plus récent bilan 2226 cas actifs au sein de 827 écoles au Québec. La tendance est à la baisse pour le nombre de classes fermées (899) depuis quelques jours.



Écoles: quatre cas de COVID-19 en 24 heures à Nicolas-Gatineau

le secteur Gatineau, tout comme à l'édifice L'Escale du Centre d'éducation des adultes.

Depuis la rentrée scolaire, on compte 135 cas de COVID-19 déclarés dans les établissements des quatre centres de services scolaires francophones de la région.



DANIEL LEBLANC

Le Droit

Le Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD) a confirmé vendredi après-midi que quatre cas de COVID-19 en l'espace d'une journée s'ajoutaient à l'école polyvalente Nicolas-Gatineau.

Dans tous les cas, il s'agit d'élèves.

L'organisation affirme que ces cas n'ont aucun lien entre eux et que les écoliers ont contracté le virus à l'extérieur des murs de la bâtisse. On ne peut donc pas parler d'éclosion, selon les autorités.

Depuis le 31 août, 14 infections au coronavirus ont été détectées dans cet établissement qui accueille un peu plus de 3000 élèves.

Trois cas positifs ont aussi été signalés en l'espace de 48 heures à l'édifice Nouvel-Horizon du Centre d'éducation des adultes des Draveurs.

Aucune fermeture d'établissement n'est nécessaire.

La santé publique a également confirmé une infection à la COVID-19 chez un élève de l'école l'Oiseau Bleu, dans



ICI Saguenay–Lac-Saint-Jean

La Cour supérieure rejette la poursuite au civil déposée par Chantale Cyr



Chantale Cyr, l'ex-directrice générale de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

PHOTO : RADIO-CANADA

Mélyssa Gagnon

Publié le 23 octobre 2020

La directrice générale du Centre de services scolaires des Rives-du-Saguenay, Chantale Cyr, est déboutée par la Cour supérieure dans le dossier de la poursuite civile de 350 000 \$ intentée contre les membres du défunt conseil des commissaires.

Réintégrée au printemps après un jugement du Tribunal administratif du travail (TAT) statuant sur le caractère illégal de son congédiement de 2018, Chantale Cyr souhaitait obtenir dédommagement.

La poursuite visait l'ex-présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, Liz S. Gagné, et les 12 commissaires qui ont entériné le congédiement de la DG.

En septembre, Liz S. Gagné et les commissaires visés ont déposé une demande de rejet du recours de Mme Cyr.

Dans une décision rendue mercredi, la juge Nicole Tremblay a donc accueilli cette demande. Elle conclut que la demanderesse avait déjà obtenu des indemnités du tribunal administratif du travail pour son congédiement illégal et que les commissaires bénéficiaient de l'immunité de leur fonction, même s'ils « étaient gouvernés par une intention de lui nuire ».

Déjà dédommagée

Après le jugement du TAT, Chantale Cyr a reçu plus de 170 000 \$ pour le remboursement de ses frais d'avocat, 50 000 \$ pour atteinte à sa réputation et l'équivalent du salaire perdu entre son congédiement et son retour en poste en mars.

« Force est de constater que nous sommes en présence des mêmes faits convergeant vers la même qualification juridique entraînant une même faute constituée des mêmes manquements. »

— Nicole Tremblay, juge, Cour supérieure du Québec

La magistrate permet cependant à Chantale Cyr de poursuivre Liz S. Gagné pour atteinte à sa réputation. L'ancienne présidente, que le juge du TAT avait blâmée en raison du harcèlement psychologique qu'elle aurait commis à l'endroit de Chantale Cyr, aurait tenu des propos diffamatoires au cours d'une entrevue accordée à la station KYK Radio X. Au moment de l'entrevue, Liz S. Gagné n'avait pas été réélue à la présidence de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

Avec Michel Gaudreau

À lire aussi :

- Chantale Cyr pourra reprendre son poste
- « C'est le combat d'une vie », confie Chantale Cyr

Mélyssa Gagnon



Des syndiqués du soutien scolaire manifestent à Gatineau



JEAN-SIMON MILETTE

Le Droit

Des membres du Syndicat du soutien scolaire de l'Outaouais (SSSO) ont manifesté vendredi matin devant les bureaux du député caquiste Mathieu Lévesque, sur le boulevard Gréber à Gatineau. Ces derniers dénoncent l'inaction du gouvernement provincial dans leur quête vers l'obtention de meilleures conditions de travail.

Cette action de mobilisation s'inscrit dans le cadre des négociations du renouvellement de leur convention collective qui est échue depuis le printemps.

Les syndiqués du soutien scolaire dénoncent le climat de précarité auquel ils sont confrontés dans leur milieu de travail.

«C'est au coeur de nos négociations avec le gouvernement», explique au *Droit* le président du SSSO, Simon Dostie-Cormier. «On sent que le gouvernement n'est pas très à l'écoute, donc on veut vraiment conscientiser les députés locaux sur l'impact de la précarité. Environ 70% de nos membres sont touchés par la précarité au travail. Ça crée beaucoup d'insécurité dans ces milieux de travail. Le niveau de précarité est déjà assez intense dans le réseau, si on ajoute à cela la

COVID-19, ça peut créer de la détresse psychologique et de l'épuisement chez nos membres.»

«On représente aussi surtout des emplois à prédominance féminine. Beaucoup de ces femmes sont monoparentales donc c'est sur que si on ajoute l'élément précarité, on se retrouve avec beaucoup de bas salariés qui doivent se trouver un deuxième emploi pour arrondir les fins de mois», poursuit-il.

M. Dostie-Cormier explique aussi que le gouvernement tarde à s'imposer pour régler la pénurie de personnel causé par l'exode des travailleurs vers l'Ontario.

«En Outaouais, on est confronté à la compétitivité avec les emplois qui sont de l'autre côté de la rivière. En Ontario, il y a des postes avec de meilleurs avantages. C'est déjà difficile de garder notre personnel, si on est pas capable de leur offrir de meilleures conditions, on ne pourra pas rivaliser contre l'Ontario.»

Gestion «questionnable» de la pandémie

Le syndicat déplore aussi le manque de directive claire de la part du gouvernement provincial en ce qui a trait aux mesures sanitaires en lien avec la pandémie de COVID-19.

«On peut le dire, c'est questionnable. Ce qu'on ressent, c'est que la problématique ne se situe pas tellement au niveau local, mais plus au niveau des règles qu'on nous donne au national. C'est pas très clair, on est souvent dirigés par des consignes qui sont envoyées vers la fin de la semaine ou la fin de semaine même. On doit se réadapter à chaque semaine», déplore M. Dostie-Cormier.

«C'est difficile de savoir quelle est l'orientation gouvernemental présentement en éducation. On sait que localement on peut bien s'organiser, par contre, ça nous prend des règles beaucoup plus claires qui viennent d'en haut. Présentement, ce ne l'est pas. On est conscient que tout le monde travaille de bonne foi, mais souvent on trouve qu'il y a des mesures qui sont mises en place dans le milieu scolaire qui ne sont pas très représentatives de la réalité du terrain», conclut-il.

La SSSO représente plus de 4000 membres aux centres de services scolaires des Draveurs et des Portages-de-l'Outaouais.

ÉCOLE VAL-MAURICIE

Cas de COVID après des funérailles

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le 6 octobre, le décès subit d'un enseignant de l'école Val-Mauricie avait ému son entourage et nombreux sont ses collègues qui sont allés lui rendre un dernier hommage, lors de ses funérailles, le 17 octobre. Toutefois, quatre d'entre eux ont reçu un résultat positif à la COVID-19 par la suite, soit le jeudi 22 octobre, a confirmé au Nouvelliste le Centre de services scolaire de l'Énergie.

Selon diverses sources, plusieurs visiteurs aux funérailles seraient allés fraterniser dans un établissement licencié par la suite, ce samedi-là.

Le CSS de l'Énergie ne veut pas dire ce qui est advenu de ces membres du personnel et quand ils ont été retirés de l'école ni s'il s'agit d'enseignants.

Le Centre de services scolaire indique être au courant que plusieurs membres du personnel se sont rendus à ces funérailles. Il décrit l'école secondaire Val-Mauricie comme «un milieu très solidaire».

Un parent a écrit au Nouvelliste à ce sujet pour se plaindre que les personnes infectées se sont présentées en classe le lundi suivant les funérailles, soit avant d'avoir un diagnostic positif et s'inquiète beaucoup pour la suite des choses. Le CSS n'a pas voulu confirmer cette information, «cela brimerait la confiden-

tialité», indique la responsable des communications, Amélie Germain-Bergeron.

«Notre rôle n'est pas d'enquêter sur les allées et venues de notre personnel ni de nos élèves en dehors des heures de classe et à l'extérieur de nos établissements», fait valoir Mme Germain-Bergeron. Cette dernière en réfère donc à l'enquête épidémiologique menée par la Santé publique.

Mme Bergeron assure qu'en milieu scolaire, toutes les mesures sanitaires sont respectées. «À cet égard, la Santé publique n'a soulevé aucune problématique, car les mesures sont bien appliquées», assure-t-elle.

Du côté du CIUSSS MCQ, on confirme que «des membres du personnel de l'école secondaire Val-Mauricie ont contracté la COVID-19 en dehors des lieux de l'école», indique Kellie Forand, agente d'information au CIUSSS MCQ.

«L'enquête épidémiologique est toujours en cours. Il n'est donc pas possible à ce moment de confirmer l'origine de ces cas ou encore la façon dont le virus s'est transmis», dit-elle. «La Santé publique collabore présentement avec le Centre de services scolaire.»

AILLEURS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Val-Mauricie ne figurait pas encore, vendredi, sur la liste la plus récente des données nationales pour les milieux scolaires, datée du 22 octobre.

De nouvelles écoles sont touchées, soit l'école Curé-Chamberland et l'école Jacques-Buteux à Trois-Rivières. Des cas sont signalés une nouvelle fois à l'école Chavigny, à l'école des Pionniers, à l'Institut secondaire Keranna et au Séminaire Saint-Joseph.

Par ailleurs, un cas de COVID a été déclaré dans les écoles de la communauté de Wemotaci. Les écoles seront fermées lundi avant-midi, afin de permettre aux directions des écoles de rencontrer les membres du personnel, en compagnie d'une infirmière du Centre de santé. Des mesures de nettoyage et de désinfection seront complétées durant la fin de semaine.

FAITES COMME PLUS DE 165 000 QUÉBÉCOIS

3 ANS GARANTIE

Prenez votre véhicule contre la rouille avant l'hiver

MAINTIENNA ? rabais 0\$/ans

TROTTOIR NON DÉNEIGÉ DANS UNE COURBE PRÈS D'UNE ÉCOLE

Des parents réclament une révision de l'arbre décisionnel

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — D'autres voix s'élèvent à Trois-Rivières afin de réclamer que la Ville revoit le processus décisionnel entourant le déneigement des trottoirs à proximité des zones scolaires. Après des citoyens de la rue Jeanne-Crevier il y a deux semaines, voilà que des parents du secteur Normandie craignent de laisser partir leurs enfants à l'école Saint-Pie-X à pied, puisqu'ils doivent carrément marcher dans la rue l'hiver.

Le hic dans ce cas particulier, c'est que les élèves doivent aussi franchir une bretelle d'accès qui mène du boulevard des Récollets à la rue Ludger-Duvernay, où le trottoir n'est pas non plus déneigé. Les enfants se retrouvent à marcher dans la bretelle d'accès pour rejoindre la brigadière scolaire qui se trouve à quelques mètres, alors que les voitures qui empruntent la bretelle ne peuvent les apercevoir qu'au dernier instant.

«On a fait des requêtes pour que le trottoir soit déneigé, mais ça a toujours été refusé. On nous dit qu'il n'y a pas assez de piétons pour le justifier», déplore Marie-Hélène Laplante, dont le fils fréquente la maternelle de l'école Saint-Pie-X. À partir de sa résidence, ce trajet représente 174 mètres jusqu'à la cour d'école. Une partie du trottoir du boulevard des Récollets est déneigée jusqu'au passage piétonnier. La portion de trottoir supplémentaire qui devrait être déneigée pour que ce

soit sécuritaire pour les écoliers est de 103 mètres, constate la maman qui ajoute qu'au moins une dizaine d'élèves du quartier parcourent matin et soir cette artère pour aller à l'école et rentrer à la maison.

L'arbre décisionnel de la Ville de Trois-Rivières stipule que certains critères doivent être satisfaits pour qu'un trottoir soit déneigé. Dans le cas de la rue Ludger-Duvernay à cette hauteur, le nombre minimal de 30 piétons dans des heures significatives, soit de 6 h à 9 h et de 15 h à 18 h, n'est pas atteint. L'élaboration de l'arbre décisionnel avait été faite de manière à favoriser une équité entre tous les citoyens lorsque la Ville accepte de déneiger un trottoir.

«Il y a certainement quelque chose à revoir dans les critères d'évaluation, parce qu'on est très près d'une école et on laisse des enfants marcher dans la rue dans une courbe où la visibilité est réduite. Il faudrait qu'on évalue davantage la notion de danger mais on dirait que c'est écarté», constate Mme Laplante.

Interpellé par *Le Nouvelliste* à ce sujet, le conseiller municipal du secteur, Pierre Montreuil, s'est dit effectivement préoccupé par l'aspect de la visibilité réduite dans la courbe et entend demander à ce qu'on réexamine la décision spécifiquement pour cette portion de trottoir, où s'accumulerait par ailleurs un banc de neige chaque hiver à la hauteur du boulevard des Récollets.

«Je constate aussi que les enfants qui arrivent de cette bretelle doivent en plus escalader un banc de neige sur le trottoir pour pouvoir rejoindre la brigadière scolaire. Cette courbe

me préoccupe en effet, et je vais demander à ce que ce soit réexaminé», a indiqué M. Montreuil.

TROTTOIR DÉNEIGÉ

Par ailleurs, les résidents de la rue Jeanne-Crevier qui réclamaient le déneigement d'une partie du trottoir du boulevard des Chenaux afin qu'une douzaine d'enfants puissent se rendre à l'école Jacques-Buteux ou encore à leur arrêt d'autobus de façon sécuritaire l'hiver ont obtenu gain de cause.

En effet, il semble que la Ville ait réexaminé les chiffres concernant la fréquentation de cette portion de trottoir et qu'il entre dans les critères. La requête de déneigement a donc été acceptée pour l'hiver 2020-2021.



Un autobus scolaire passe près d'écraser un enfant à Chicoutimi



EVE-MARIE FORTIER

Le Quotidien

Un tragique accident a été évité de justesse, plus tôt cette semaine, à Chicoutimi. Alors qu'un enfant d'âge primaire traversait la rue devant son autobus scolaire, le chauffeur n'a pas attendu de l'apercevoir de l'autre côté avant de redémarrer. Heureusement, l'enfant n'a pas été frappé par le véhicule.

Hugo Gilbert, président du groupe Intercar, qui engage le conducteur, rapporte que ce dernier a été immédiatement suspendu jusqu'à ce que l'enquête soit terminée.

« Le chauffeur a été suspendu aux fins d'enquête et les mesures nécessaires ont été prises pour le retirer de la route dès que nous avons vu la vidéo. Heureusement, personne n'a été blessé. La négligence ou l'inattention ne peut pas être permise au volant d'un autobus scolaire. C'est inacceptable pour nous », a-t-il affirmé à l'occasion d'une entrevue téléphonique avec *Le Progrès*.

éditorial

De préposée à bénéficiaire

DANIEL
CÔTÉ
ÉDITORIAL

dcote@lequotidien.com



Ceci n'est pas un éditorial. Du moins, pas complètement.

L'élément déclencheur tient à l'annonce que 34 personnes pourront devenir préposées aux bénéficiaires grâce à une formation accélérée. Il s'agit d'une initiative du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui estime à 200 le nombre de postes qu'il faudrait pourvoir afin de répondre aux besoins de notre région.

Rappelons qu'à la fin de l'été, une première cohorte regroupant près de 190 élèves a profité de cette opportunité. Ses membres ont promis de travailler pendant une année dans le réseau, au taux horaire de 26 \$, primes incluses. On espère que cet engagement s'inscrira dans la durée.

Ce n'est pas un travail facile, en effet. Même quand la crise sera chose du passé, les personnes qui veillent au bien-être des hommes et des femmes vivant dans un CHSLD effectueront une forme d'apostolat. À eux seuls, les gestes posés chaque jour afin de les vêtir, de les nourrir, de veiller à l'hygiène du corps, sont l'expression d'une grande humanité.

Or, il faut ajouter l'autre dimension, celle que l'on ne saurait quantifier. Les sourires. Les mots d'encouragement. Les blagues. La patience quand, pour la cinquième fois, on

se fait poser la même question. Si ce n'est pas simple pour les proches, dont la présence est fugitive, imaginez ce que ça signifie lorsqu'on le fait à longueur de journée.

C'est ici, justement, que ce texte quitte la sphère éditoriale pour prendre un tour plus personnel. Parce que ce métier dont on parle tant depuis sept mois, ma mère l'a exercé pendant 25 ans au Foyer Normandie d'Alma. Lors de son embauche, en 1979, elle travaillait à la cuisine, à l'entretien ménager et aux soins. Partout où des heures étaient disponibles.

Les premières années, la clientèle était alerte, nous disait-elle. Plusieurs prenaient des marches, magasinait au centre-ville en empruntant la passerelle de la Petite Décharge. Peu à peu, cependant, leur degré d'autonomie a diminué, jusqu'à devenir inexistant. Il fallait donner plus de bains, quitte à souffrir dans sa chair.

Comme plusieurs consoeurs, ma mère a eu l'épaule amochée. Ayant opté pour des traitements, de préférence aux pilules, elle a supporté la douleur plus longtemps et s'est rétablie. Ce qui l'affectait davantage, à vrai dire, c'est le sort des résidents. Ayant grandi à Alma, elle connaissait plusieurs d'entre eux, pouvait faire la différence entre ce qu'ils avaient été

et ce qu'ils étaient devenus.

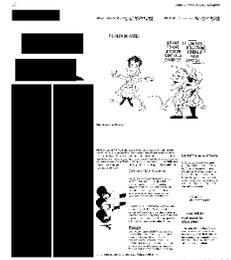
Ce décalage la désolait, encore plus si les visites se faisaient rares. Elle en parlait plus volontiers que de ses horaires instables, ainsi que des nombreuses fois où, après avoir célébré en famille, elle partait à 7 h pour faire son *shift* du 25 décembre. Ayant quatre enfants à sa charge, il ne lui serait pas venu à l'idée de faire la grasse matinée.

Quand ma mère a pris sa retraite, à l'âge de 70 ans, elle était préposée aux bénéficiaires. Ce métier lui avait permis de se faire une belle vie, quoique sans ostentation. Elle qui aimait l'horticulture, la marche et la cuisine a pu s'y adonner pendant quelques années. Puis, sa mémoire s'est érodée. Lentement. Inexorablement.

C'est à son tour de vivre dans un CHSLD, dernière étape après la ressource intermédiaire, la résidence pour personnes semi-autonomes et la résidence pour personnes autonomes. Si je me suis permis d'écrire ce texte, c'est parce que ma mère ne pourra jamais le lire. Sinon, il aurait heurté sa modestie.

Je tenais à le faire parce d'autres préposés veillent sur elle, suffisamment jeunes pour être ses petits-enfants. Eux aussi travaillent fort. C'est la chose qui ne changera jamais, on dirait. Et quand je les côtoie, ne serait-ce que quelques heures, il émane de leur personne la même dignité, le même sens du devoir, que j'associerai toujours à ma mère.

Alors, tant mieux si une relève pointe à l'horizon. Ils méritent tout le renfort qu'on pourra leur procurer.



Nouveau conseil pour le CSSPI

Éducation. Depuis mercredi, les 15 nouveaux membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) ont officiellement fait leur entrée en poste, après un processus électoral ayant eu lieu de manière virtuelle.



FÉLIX
LACERTE-GAUTHIER
flacerte-gauthier@metromedia.ca

Nouvelle structure, le conseil d'administration (CA) remplace le conseil des commissaires qui existaient au sein des anciennes commissions scolaires.

Les 15 administrateurs sont répartis en trois catégories, soit des membres du personnel, des parents, et des gens de la communauté. Chaque catégorie en comprenant cinq. Les membres-parents représentent également chacun l'un des arrondissements où le CSSPI est présent.

Comme dans l'ancienne structure, les séances du conseil seront publiques. Une première rencontre se déroulera, de manière virtuelle en raison de la pandémie, le 20 octobre prochain.

Le CA devrait également y élire l'un de ses membres à sa présidence et un autre à la vice-présidence.

Le rôle des membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire est d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

Les membres du CA participent à des comités de travail et des séances (un minimum de 4 rencontres par année) au cours desquelles sont adoptées les orientations et les grands encadrements de l'organisation ainsi que le budget.

Les membres du CA sont élus pour une durée de trois ans. Une partie des postes seront renouvelables à chaque deux ans. Les prochaines élections auront lieu à l'automne 2022.

15

- **Le nombre de personnes** formant le conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île sont répartis en trois catégories : personnel, parents, gens de la communauté.



Ecole secondaire Louis-Joseph-Papineau

Certaines activités parascolaires reprennent

SYLVAIN CARON

scaron@inmedias.ca

La direction de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau a annoncé la reprise de certaines activités parascolaires la semaine dernière, dont le futsal masculin, le badminton, le volleyball féminin et la danse.

Compte tenu des règles sanitaires, ce ne sont pas toutes les activités qui pourront reprendre, souligne la directrice de l'école, Josée L'Allier. «On y va modestement parce qu'on est très conscients des règles qui s'appliquent en ce moment. On veut bien faire les choses dans le contexte actuel, donc on reprend avec certaines activités qui sont bien encadrées et prêtes à partir», indique-t-elle.

La Petite-Nation est toujours en zone orange et les activités parascolaires sont permises. Advenant le passage en zone rouge, Mme L'Allier est consciente qu'il faudra arrêter les activités. «On est toujours aux aguets. On a travaillé ce plan de match là en ayant en tête que ça peut s'arrêter presque du jour au lendemain, ajoute-t-elle. On pourrait passer en zone rouge et devoir tout arrêter, mais on essaie de saisir en ce moment les opportunités pour vivre une vie la plus normale possible avec les élèves et leur permettre, si on est capable de le faire, de vivre certaines activités.»

De son côté, la technicienne en loisirs de l'école, Kim Pellerin, explique quel a été le processus de sélection des activités parascolaires qui ont repris la semaine dernière. «On est allé vers nos activités les plus sûres et appréciées et où on rejoignait le plus d'élèves.»

Elle mentionne également avoir voulu offrir une variété d'activités afin de pouvoir «faire plaisir à tout le monde».

LES ÉLÈVES MOTIVÉS

Mme Pellerin affirme aussi que les élèves sont très motivés à participer à quelque activité qui

est disponible, même si l'épée de Damoclès de l'annulation demeure toujours au-dessus de leur tête. Si certains peuvent penser que les élèves ne s'inscrivent pas de peur de ne pas pouvoir assister aux activités dans les prochaines semaines ou mois, la technicienne en loisirs voit plutôt l'inverse se produire. «C'est plutôt le contraire. En fait, ils sont vraiment contents de commencer. Chaque activité, c'est une activité de plus. On est au secondaire, donc les élèves sont très conscients de notre réalité actuelle. Ils le savent, ils sont avisés.»

« On y va une journée à la fois. »

« Kim Pellerin, technicienne en loisirs, école secondaire Louis-Joseph-Papineau

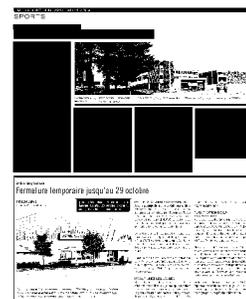
En plus d'offrir une occasion de bouger, les activités parascolaires sont une motivation de plus pour certains d'aller à l'école et de continuer leur cheminement scolaire. «C'est une motivation souvent qui est bien importante pour eux.»

DE BONS ÉLÈVES

Josée L'Allier signale que les élèves, sans être absolument parfaits, respectent en général les consignes sanitaires à l'intérieur des murs de l'école. «Je les trouve très bons dans le port du masque, dans le lavage des mains et dans le respect des consignes qu'on leur demande. Je les trouve patients.»

Par contre, le besoin de bouger des élèves se fait sentir, spécifie Mme L'Allier. «On sent qu'ils ont besoin de bouger et de s'engager tranquillement à une activité. Ça leur fait du bien, dans le contexte actuel, d'aller varier un peu et non pas juste d'être en enseignement.»

Elle dénote également que les élèves à qui elle a parlé récemment lui ont révélé qu'ils se sont ennuyés de l'aspect social de l'école pendant le confinement. «C'était le fun au début, mais de ne pas venir à l'école de mars à juin, du jour au lendemain de quitter leurs amis et les activités, ça a été difficile pour eux.» ?



«Il faut davantage promouvoir la formation professionnelle»

• MARC-ANTOINE PAQUIN

marc-antoine@infodimanche.com

Le Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir de Rivière-du-Loup vit actuellement des difficultés de recrutement dans certains de ses programmes. Une réalité inquiétante pour le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (SEGP) qui demande une meilleure promotion des opportunités offertes par ces domaines d'études.

Cet automne, les formations en usinage, en plomberie-chauffage et en vente-conseil ne sont pas offertes au Pavillon-de-l'Avenir. De son côté, le programme en boucherie est démarré, mais avec un tout petit groupe d'étudiants.

Depuis quelques années, la réalité est que ces formations attirent moins d'élèves. Le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage craint pour leur avenir.

«On a eu quelques rencontres avec les enseignants des programmes concernés et ils nous ont demandé de sonner l'alarme [...] Il faut qu'il y ait un élan pour faire réaliser que ça n'a pas de bon sens de perdre ces formations dans la région», explique Natacha Blanchet, présidente du SEGP-CSQ.

Le syndicat estime qu'il est urgent d'améliorer la promotion des programmes en formation professionnelle dans les écoles secondaires. Depuis

plusieurs années, le CFPPA lance des campagnes de promotion et organise des activités portes ouvertes, mais force est de constater que le message n'atteint pas toujours les élèves.

«Au secondaire, on fait beaucoup la promotion du parcours collégial et plusieurs étudiants s'y inscrivent avant de réaliser que leur place est en formation professionnelle. C'est ce que nous racontent les enseignants», souligne Mme Blanchet, ajoutant qu'il est aussi important de cibler les personnes qui ont perdu un emploi et les employeurs qui pourraient bénéficier des diplômés.

«C'est un secteur encore mal connu, bien qu'on y retrouve une qualité d'enseignement hors du commun [...] Il faut valoriser encore plus les différents programmes de la formation professionnelle», poursuit-elle.

IMPACTS

Le nombre problématique d'inscriptions et la mise sur pause de certains programmes ont évidemment un impact sur leurs enseignants. En exemple, Mme Blanchet cite la situation de deux d'entre eux qui ont été contraints d'accepter une tâche à l'École secondaire de Rivière-du-Loup.

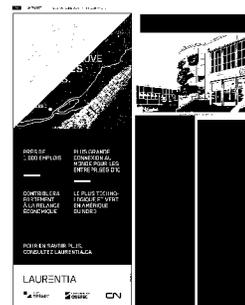
«Ils attendent d'être appelés pour faire de la suppléance ou de la surveillance. Côté valorisation, on repassera», lance-t-elle, ajoutant que le responsable du programme de boucherie fait aussi des pieds et des mains, depuis quelques années, pour aller chercher lui-même sa clientèle et maintenir la formation en vie.

Devant la situation actuelle, le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage croit qu'un financement provisoire pourrait être demandé pour permettre la survie des programmes menacés. Il invite la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup et toutes les entreprises concernées, de même que les acteurs politiques municipaux et le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) à intervenir auprès du député Denis Tardif et du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, afin d'obtenir un financement adéquat de «petite cohorte» pour les quatre programmes en situation difficile.

DES EMPLOIS RECHERCHÉS

Selon les recherches du Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage, qui cite le site www.emploisdavenir.gouv.qc.ca, les métiers de «machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage», de «bouchers industriels» et de «vendeurs-commerce de détail», sont des métiers «fortement demandés» au Bas-Saint-Laurent.

Natacha Blanchet croit que ne pas ouvrir de nouvelles cohortes ou pire, perdre l'autorisation d'offrir un programme, serait une «perte grave» pour la région aux prises avec un manque criant de main d'œuvre. Perdre ces options, «ce serait aussi favoriser l'exode d'une tranche de population vers les grands centres», croit-elle.



175 élèves de retour en classe

Plus de 175 élèves mis en isolement préventif en raison de cas de COVID-19 dans leur école seront de retour en classe au cours de la semaine.

Lisianne Tremblay

« Nous avons plusieurs dates de retour prévues. C'est une bonne nouvelle, souligne Martine Vallée, directrice générale du Centre de services scolaire de Charlevoix. Plusieurs de ces élèves vont à l'école Marguerite-d'Youville (où au moins trois classes étaient en isolement préventif). Jusqu'à maintenant, les écoles de La Malbaie ont été plus touchées. »

Lundi, le Centre de services scolaire cumulait 32 personnes infectées parmi les élèves et le personnel, incluant les deux nouveaux cas du Centre éducatif Saint-Aubin. Trois personnes sont rétablies, pour un bilan de 29 cas en date du 19 octobre.

Les situations à l'École

secondaire du Plateau et à l'école Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Saint-Fidèle semblent résolues. « Les deux cas positifs au Centre éducatif Saint-Aubin n'ont pas entraî-

né de mise en isolement préventif pour les élèves parce le risque de transmission a été jugé faible », indique Mme Vallée. Elle souhaite que les efforts consentis portent fruits. « Nous avons eu notre plus grosse semaine il y a deux semaines. La semaine dernière 'était moins intense. Le gouvernement a demandé de limiter les contacts et j'ai hâte de voir si nous aurons moins de cas dans nos écoles. Il faut y aller une semaine à la fois. »

Mises en situation

L'isolement des élèves soulève des questions auprès des parents. Voici trois mises en situation pour les aider.

Lorsqu'un élève est en isolement, son frère (ou sa sœur) peut fréquenter l'école si les deux enfants ne sont pas dans la même classe puis-

qu'il n'y a pas eu de contact direct. Pour la Santé publique, on parle de contact d'un contact. Le parent doit surveiller les symptômes à la maison.

Si un élève est mis en isolement en raison de la présence d'un cas dans sa bulle-classe, et que son père est enseignant, ce dernier pour-

ra continuer de donner ses cours puisqu'on ne parle pas de contact direct. Dans les deux cas, l'élève comme son parent n'ont pas à se faire dépister s'ils n'ont pas de symptômes.

Un élève ou un membre du personnel qui a été en contact étroit avec une personne atteinte doit pour sa part effectuer le test de dépistage. Même si le test est négatif, elle doit quand même poursuivre son isolement pour le reste du 14 jours puisqu'elle pourrait développer la COVID-19 durant cette période.

La directrice du CSSC Martine Vallée estime que « chaque jour d'école est important puisque nous ne savons pas si notre année sera hypothéquée en raison d'un confinement ». Les parents doivent donc se fier aux avis de la Santé publique et vérifier si leur enfant présente des symptômes.



La Montérégie est dans la zone rouge depuis les derniers jours

De nouvelles mesures dans les écoles secondaires

YANICK MICHAUD
YMICHAUD@GRAVITEMEDIA.COM

COVID-19. Le passage de la Montérégie en zone rouge amène son lot de désagréments.

Jasmine*, une adolescente de secondaire 3 trouve un peu déplorable la situation. « Parce que depuis le début, avec nos classes, nous étions dans des bulles. Et là nous devons porter nos masques en tout temps. Parce que nous ne sommes pas à deux mètres. En dehors, c'est correct, mais dans la classe ce sera pénible », explique la jeune fille qui étudie ans une concentration d'arts dramatique. « Nous jouons une pièce de théâtre. Ce sera impossible avec le masque. »

Quant à ses activités hors de l'école, elle venait d'amorcer une formation de croix de bronze pour être sauveteuse en piscine. « C'est choquant. Même si je sais que je pourrai reprendre plus tard. Toutes les précautions sont prises et les consignes respectées », évalue celle qui se réjouit qu'au moins l'école demeure ouverte. « Ils ne nous laissent pas nos sports. Mais au moins on a

l'école pour voir nos amis. Ce n'est pas le confinement du printemps », continue celle qui avoue avoir souffert de la situation. « Je m'ennuyais d'eux. J'espère que ça ne reviendra pas. Il faut que les gens respectent ce que le gouvernement demande. »

Louis*, 12 ans, est un étudiant-athlète qui ne se réjouit pas de devoir mettre de côté sa passion. « Tous les sports sont arrêtés. C'est plate. Parce qu'on a besoin d'être en forme et actifs. Les équipes sont comme des familles. Et il faut faire attention à notre famille. Si quelqu'un a des symptômes, il le dit et il prend les précautions. C'est moins dangereux », lance le défenseur de hockey qui est également haltérophile. Ses deux activités doivent être mises sur pause au moins jusqu'au 28 octobre.

LA POLICE PRÉSENTE

Par ailleurs, la Sûreté du Québec a fait savoir qu'elle accentuera sa présence aux abords des écoles.

La Sûreté, dans le cadre de sa mission et en appui à la Santé publique, augmentera sa présence policière aux alentours des écoles à compter des prochains jours. En effet, de

manière préventive et éducative, la première action de cette mobilisation commencera par une nouvelle tournée des policiers sur les terrains des écoles et aux endroits propices aux rassemblements des jeunes.

Les policiers seront accompagnés d'intervenants du milieu scolaire, ils sensibiliseront les élèves au respect des nouvelles mesures sanitaires décrétées par le gouvernement du Québec et afin de répondre à leurs questions.

Advenant le non-respect des mesures sanitaires, les policiers miseront d'abord sur la collaboration des jeunes. Si les discussions s'avèrent infructueuses, le décret gouvernemental donne désormais le pouvoir aux policiers de donner un constat d'infraction.

* Les noms ont été modifiés.



Première élection scolaire virtuelle

Participation. L'école secondaire Neufchâtel, coincé entre une zone rouge et l'éclosion de cas de COVID dans ses murs, a usé d'ingéniosité pour transformer sa 1^{re} élection du parlement scolaire en vote virtuel. Laurence Turenne-Fortier, 16 ans et inscrite au 5^e secondaire, représentante du parti Lau-Ption amélioration, a été élue présidente le 8 octobre.



ALAIN COUILLARD
redaction_quebec@metromedia.ca

Faisant équipe avec Marc-André Germain, technicien en loisir, les organisateurs ont opté pour un enregistrement de chaque candidat. «On ne voulait pas faire du direct et que cela ne fonctionne pas», souligne Catherine Beaudry, animatrice de vie spirituelle et d'engagement. «En passant en zone rouge, on revenait alors au

principe de la classe bulle ce qui rendait impossible le processus pensé initialement. On s'est ralié à l'idée de présenter le débat des chefs le 7 octobre en mode préenregistré», précise le technicien. Un peu plus de 800 des 1650 élèves éligibles ont exercé leur droit de vote.

Alors que le vote devait se dérouler à l'école, auquel s'ajoutait un débat des chefs à l'auditorium avec une projection dans les classes, la Santé publique a modifié tout le processus du jour au lendemain. De plus, les quatre groupes de 4^e secondaire ont dû être testés, car certains élèves étaient suspects d'être porteurs de la COVID.

«On attendait les mesures en éducation à savoir ce qu'on pouvait ou on ne pouvait pas faire. Il fallait vivre aussi avec des groupes qui parlaient en confinement», commente Catherine Beaudry, animatrice de vie spirituelle et d'engagement. «C'est comme ça qu'est venue l'idée d'utiliser Google Meet et joindre un formulaire Google qui faisait automatiquement la compilation des résultats.» Chaque électeur devant utiliser son adresse courriel de l'école, le vote en double était impossible.

Catherine Beaudry mentionne que tous les partis étaient en ligne

en même temps le 7 octobre via l'application Google Meet. «Marc-André s'occupait de l'animation du débat alors que moi je m'assurais de la gestion du temps et des diapositives. C'est ce qui a été enregistré puis ajouté dans le montage vidéo.»

Un vote électronique

Impliquée en politique depuis le début de son secondaire, Laurence Turenne-Fortier a participé en 2018 et 2019 aux activités du Parlement étudiant organisé par l'Assemblée nationale. «J'ai toujours aimé m'impliquer dans divers projets à l'école, notamment les simulations diplomatiques avec l'ONU, les simulations parlementaires, participer aux réunions du conseil d'établissement et joindre plusieurs autres comités. J'ai même remporté récemment une bourse Forces Avenir.»

Deux partis étaient représentés lors de cette élection, Lau-Ption amélioration avec les candidates Laurence Turenne-Fortier (présidente) et Laurie-Anne Beaudin (v-p). Le Parti proactif et interactif était représenté par Tanya Roy (présidente) et Roxann Seward (v-p). Chacune d'elles avait cinq minutes pour se présenter.

Les représentants scolaires

- **Présidente:**
Laurence Turenne-Fortier
- **Vice-présidente:**
Laurie-Anne Beaudin
- **Représentante 1^{re} secondaire:**
Charlotte Beaudoin
- **Représentante 2^e secondaire:**
Éloïse Sanfaçon
- **Représentante 3^e secondaire:**
Emmanuelle Chalifour
- **Représentante 4^e secondaire:**
Marie Scorsone
- **Représentante 5^e secondaire:** Mya Côté



Encore des postes à combler

YANNICK BOURSIER
yboursier@inmedias.ca

Le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (CSSCV) a dévoilé la composition de son nouveau conseil d'administration, mais il reste encore deux postes à combler, dont un représentant de la communauté.

Rappelons qu'à la suite d'une loi adoptée plus tôt cette année, le conseil des commissaires formés d'élus a été modifié pour un conseil d'administration formée de 15 personnes choisies parmi des candidatures. Cinq personnes représentent les parents, cinq personnes représentent les employés et cinq personnes proviennent de la communauté et doivent répondre à certains critères.

Ces derniers ont été annoncés vendredi dernier par le CSSCV. Toutefois, il reste encore à combler le poste de représentant de la communauté dans la catégorie «Personne âgée entre 18 et 35 ans».

Pour ce faire, le CSSCV a lancé un nouvel appel de candidatures auprès de la population. Les gens pourront soumettre leur nom jusqu'au 5 novembre prochain.

Il reste aussi un poste à pourvoir chez les représentants du personnel enseignant alors que la catégorie « personnel de soutien » est vacante dans l'annonce faite par le CSSCV.

AGENDA COMMUNAUTAIRE

Envoyez votre court message avant 11h le lundi à: redaction-outaouais@inmedias.ca

FADOQ ST-LUC (BUCKINGHAM) – CARTES DE MEMBRE 2020-2021 À RENOUVELER

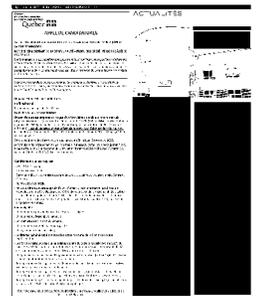
Pour ceux et celles qui n'ont pas encore

renouvelé leur carte, vous recevrez par la poste directement du Réseau FADOQ, un avis de renouvellement vous invitant à le faire soit par carte de crédit (en ligne ou par la poste), ou en leur postant votre chèque. Vous recevrez votre nouvelle carte de plastique rigide environ 4 à 6 semaines après réception de votre paiement.

INFORMEZ-VOUS

En raison de la Covid-19, plusieurs organismes ont annulé leur activité prévue dans les prochaines semaines. Si vous aviez l'intention de vous rendre à une activité, informez-vous auprès de l'organisme auparavant.

Conseil d'administration du CSSCV



VOICI LA LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRE REPRÉSENTANT LA COMMUNAUTÉ

- Pierre Daoust
Expertise en matière de
gouvernance, d'éthique, de gestion
des risques ou de gestion des
ressources humaines
- Julie DeCourval
Expertise en matière financière ou
comptable ou en gestion des
ressources financières ou matérielles
- Sylvain Tremblay
Issue du milieu communautaire,
sportif ou culturel
- Renée-Claude Lapointe
Issue du milieu municipal, de la
santé, des services sociaux ou des
affaires
- Vacant
Personne âgée de 18 à 35 ans

MEMBRES PARENTS

- Catherine Lamarche District 1
- Daniel Cooke District 2
- Natacha Thibault District 3
- Geneviève Morin District 4
- Marie-Pier Blais District 5

MEMBRE DU PERSONNEL

- Arianne Pallagrossi Enseignant
- Maxime Frappier Professionnel
non-enseignant
- Vacant Personnel de
soutien
- Jean Beauchamp Direction
d'établissement
- Ann Dontigny Personnel
d'encadrement

58 M\$ pour la sécurité autour des écoles

Réseau routier. La Ville de Québec annonce un investissement de 58,6 M\$ dans le cadre de sa toute nouvelle Stratégie de sécurité routière 2020-2024. Elle profite de la rentrée scolaire pour lancer sa nouvelle campagne de sensibilisation intitulée : À Québec, on dit oui à la courtoisie.



ALAIN COUILLARD
redaction_quebec@metromedia.ca

Le maire de Québec rappelle qu'il y a depuis des années une volonté de rendre les rues plus sécuritaires, particulièrement à proximité des 115 écoles primaires réparties de la capitale. «À chaque élection, chaque parti politique en parle, mais personne ne le fait, nous y compris. La stratégie repose sur trois piliers fondamentaux c'est-à-dire : ralentir, être courtois et sécuriser les trajets scolaires.»

Cette année seulement, un montant de 9,7 M\$ est annoncé pour améliorer la sécurité autour des écoles. La pose d'une nouvelle signalisation, l'acquisition de 35 afficheurs de vitesse mobile et l'aménagement de trottoirs plus larges sont aussi prévus.

La vitesse dans une zone scolaire est maintenue à 30 km/h. Elle sera réduite de 50 à 40 km/h dans les secteurs résidentiels

localisés à proximité de ces zones scolaires.

De plus, un montant de 2,4 M\$ est prévu cette année pour l'amélioration de la sécurité autour de dix écoles primaires Saint-Albert-le-Grand, Sainte-Odile (et Quatre Saisons), Campanille, Trois Saisons/Étincelle, Freinet des Loutres, Chabot, La Fourmière, Parc-Orléans Freinet des Chutes et Saint-Malo (phase 1). La fin des travaux est prévue vers la fin octobre.

Impliquer la communauté

Un montant récurrent de 3000 \$ sera remis annuellement jusqu'en 2024 à chaque conseil de quartier ainsi qu'aux conseils d'établissement via le programme de soutien à la mobilisation. Chacun de ces comités devra trouver un moyen d'améliorer localement la sécurité routière.

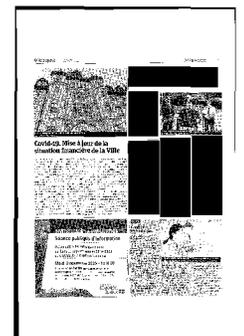
Patrick Voyer, membre du comité exécutif et responsable de la sécurité routière travailler sur cette Stratégie de sécurité routière depuis sept ans. «Depuis mon élection en 2013, c'est le principal dossier qui m'a été

«On va revoir et corriger le trajet scolaire de chacune des 115 écoles primaires de Québec d'ici 2024 et intervenir sur 140 endroits identifiés comme étant les accidentogènes.»

-Régis Labeaume

donné. On a essayé de promouvoir la courtoisie et nous avons fait beaucoup de sensibilisation. Là, on se rend compte qu'il faut prendre des actions. Les gens sont pressés et c'est ça le problème.»

De plus, la Ville a créé le 17 mai un bureau de la sécurité routière au sein du Service de police de la Ville de Québec dans lequel 18 policiers seront affectés à temps complet. Ce nouveau service aura la responsabilité de sensibiliser les usagers de la route en plus d'effectuer des activités de surveillance sur des zones à risques.



À L'ÉCOLE UN JOUR SUR DEUX

STÉPHANE PELLETIER
spelletier@jetmedias.com

SAINT-RAYMOND | Comme plusieurs autres écoliers du Québec, les élèves des secondaires 4 et 5 de l'école Louis-Jobin s'y rendent désormais un jour sur deux. C'est à compter du 14 octobre dernier que cette mesure prenait place en raison des restrictions en zone rouge de la Covid.

Ainsi, les étudiants doivent assister à des cours qui se tiennent à distance pendant une journée et le lendemain, ils se présentent en classe. Cette formule hybride d'enseignement se maintiendra pour une période indéterminée.

À l'école secondaire Louis-Jobin, cette mesure affecte près de 200 élèves de quatre classes du secondaire 4 et trois classes du secondaire 5.

En début d'année, tous les élèves, parents et professeurs avaient été avisés qu'une telle situation pouvait se produire. De plus, la direction de l'école a procédé à une visite des classes, en plus d'un envoi aux parents, avant le début de l'enseignement à distance.

Depuis le 14 octobre, l'établissement reçoit les groupes des secondaires 4 et 5 en alternance. Cela fait en sorte qu'il y a 100 personnes en moins entre les murs de l'institution.

Pour les journées à la maison, les cours se déroulent exactement de la même manière, selon l'horaire habituel et la durée des périodes est de 75 minutes. Il a aussi été précisé que la présence à toutes les périodes demeure obligatoire.

Le professeur enseigne donc sa matière à distance en utilisant Google Classroom.

À la maison, l'élève peut le voir, l'écouter et interagir avec lui. « Les professeurs ont été en formation. C'est aussi efficace et conforme à ce qui est donné dans un 75 minutes en classe », explique le directeur de l'école Louis-Jobin, Jean-François Garneau.

170 TABLETTES ET CLAVIERS

De plus, la direction avait préalablement procédé à un sondage afin de cibler les besoins et ainsi fournir aux élèves les ressources nécessaires.

Suite à cette démarche, un achat massif d'ordinateurs a été effectué.

« On sait qu'il peut y avoir des familles qui n'ont pas le matériel approprié et d'autres dont les parents sont en télétravail.

On ne voulait pas qu'un étudiant se retrouve à assister à son cours devant

son téléphone et c'est pourquoi on a procédé à l'achat de 170 tablettes et claviers », précise M. Garneau. De ce nombre, 44 sont présentement en service.

Au moment de contacter le directeur, tout se déroulait bien dans le cadre de cette nouvelle formule hybride d'enseignement.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que si un élève rencontre un problème, il a toujours la possibilité de voir son professeur en personne le lendemain.

« Nous voulons assurer la qualité de nos cours et nous avons une équipe qui veut s'investir pour la réussite de nos élèves », conclut Jean-François Garneau.

PORT DU COUVRE-VISAGE EN TOUT TEMPS

Il est également à noter que les règles sanitaires ont dû être resserrées en lien avec le passage en zone rouge.

Ainsi, le port du couvre-visage est obligatoire en tout temps durant les cours et sur le terrain à l'extérieur de l'école Louis-Jobin.



Des cas de coronavirus dans deux écoles et une résidence de Saint-Pascal

Des cas de COVID-19 ont été confirmés dans des écoles de Saint-Pascal. Un autre a été découvert à la Résidence Labrie de Saint-Pascal, une résidence pour aînés.

STÉPHANIE GENDRON

D'abord, un a été confirmé à l'École secondaire Chanoine-Beaudet et l'autre à l'École primaire Mgr-Boucher vendredi dernier. Puis deux autres, dans chacune des écoles, se sont ajoutés dimanche et lundi.

Les deux premiers élèves touchés sont issus de la même famille. «Après analyse de la situation, les autorités de la Santé publique ont recommandé la fermeture temporaire d'une classe par école pour éviter toute propagation, et ce, jusqu'au 28 octobre inclusivement», indique le Centre de services

scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Au sujet des deux qui se sont rajoutés, on a indiqué que «les deux élèves proviennent des classes qui ont été fermées temporairement ce vendredi sur recommandation de la Santé publique. Aucune autre mesure n'est nécessaire étant donné que ces deux groupes sont déjà en isolement». C'était le portrait de la situation au moment de mettre sous presse lundi après-midi.

Résidence Labrie

Un cas a aussi été découvert à la résidence privée pour aînée Résidence Labrie de Saint-Pascal. «Tous les tests effectués auprès des employés et résidents de la résidence sont négatifs», a indiqué lundi matin Sylvie Lamontagne, adjointe à la PDG et aux relations avec les médias du CISSS du Bas-Saint-Laurent.



OPINION

Faire mieux!

Louïse

Grégoire-Racicot

Chroniqueuse

Le taux de diplomation des élèves du secondaire, à Sorel-Tracy, s'est très légèrement amélioré (66,6 % à 67,3 %). Mais il demeure le plus bas en Montérégie, troisième plus bas au Québec. Pourquoi donc?

Visiblement on a pris des mesures de correction. Sont-elles suffisantes? Accordons-nous aux jeunes tout le suivi intellectuel, social, émotionnel ou physique nécessaire pour qu'ils complètent leurs études? Connaissions-nous bien ce qui les empêche de progresser plus vite?

Certes la pandémie ne facilitera pas les choses. La présence à l'école est compromise. Dispose-t-on de tous les moyens techniques de rejoindre chaque jeune à distance? Les enseignants et professionnels sont-ils en nombre suffisant pour les accompagner adéquatement? Et qu'attend-on du milieu pour ajouter un encadrement essentiel à un rendement scolaire amélioré?

Je me rappelle que toute jeune, quand je présentais mon bulletin scolaire à mes parents – qu'il soit excellent ou moyen – ces derniers me demandaient toujours : as-tu fais de ton mieux?

Et l'idée de devoir toujours répondre franchement à cette question me taraudait. Ce « mieux » qu'on exigeait de moi m'incitait à mettre tous les efforts pour comprendre ce qu'on m'enseignait et en retenir l'essence. Mais surtout, il m'amenait à poser des questions si je ne comprenais pas ce qu'on m'enseignait.

Mes parents avaient aussi trouvé comment piquer ma curiosité. Ils m'avaient transmis le goût et le plaisir d'apprendre à travers diverses activités que nous faisons ensemble. Ils me questionnaient sur l'école, mes apprentissages, mes amis. Et ils avaient su me réserver, à la maison, un espace où je pouvais étudier sans être dérangé à tout moment. Des conditions propices à étudier.

Parfois je me demande s'il en est encore ainsi pour les élèves d'aujourd'hui. Bien sûr, les conditions et environnements de vie ont changé. Les matières enseignées aussi. Elles sont souvent plus complexes. Et plusieurs ont sans doute des parents qui ont détesté l'école et s'intéressent moins à ce que leurs propres enfants y vivent à leur tour. Surtout s'ils ont tiré leur épingle du jeu sans compléter leurs études.

Pourtant, la longue route qu'est l'éducation commence à la

maison. Avec des gestes posés pour stimuler et ouvrir l'esprit. Ça continue avec le service de garde puis le réseau scolaire. À cet égard, on peut penser que le nôtre dispose des mêmes moyens financiers que les autres comme il vit aussi les mêmes manques. Mais ses élèves ont-ils les mêmes besoins qu'ailleurs ou sont-ils exacerbés par les conditions de vie de leurs parents?

L'école peut-elle aussi suffisamment compter sur le milieu pour ajouter à ses interventions des éléments qui aideront les jeunes – comme les sports, loisirs, culture et activités d'encadrement souvent offerts par des organismes et municipalités?

À l'école, les jeunes arrivent-ils à vivre avec leurs enseignants – à qui on demande beaucoup, je le sais – un lien significatif où ils se sentent valorisés, compris, reconnus? Arrive-t-on à dépister très tôt ceux dont le rendement scolaire diminue d'année en année et qui sont susceptibles de décrocher?

Finalement, l'éducation n'est pas que l'affaire du ministère. Elle est une responsabilité partagée, collective. Le moyen d'assurer un avenir meilleur à nos enfants. Un outil essentiel pour contrer la pauvreté et réduire les inégalités. Une quête continue pour que le plus grand nombre de citoyens possible développe ses aptitudes et exploite son potentiel au maximum.

Avons-nous la vision, la volonté d'y arriver? Je crois que oui. Si nous n'excusons plus le décrochage, le désintérêt des garçons pour l'école, les résultats médiocres. Que nous propagions le plaisir d'apprendre et le besoin de faire mieux!



Communiqué (s)

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean présente son nouveau C.A

Alma, 23 octobre 2020 – Hier avait lieu la première réunion du nouveau conseil d'administration du Centre de service scolaire du Lac-Saint-Jean qui est officiellement entré en fonction le 15 octobre dernier. Lors de cette réunion, les postes de présidence et vice-présidence ont d'ailleurs été votés.

Il est composé comme suit :

MEMBRES PARENTS (5)

Mme Patricia Brassard, membre du conseil d'établissement de l'école Maria - District 1 **(Vice-présidente)**

M. Jonathan Bellemare, membre du conseil d'établissement de l'école primaire Saint-Bruno - District 2

Mme Nathalie Déry, membre du conseil d'établissement du Pavillon Wilbrod-Dufour - District 3

Mme Valérie Aubut, membre du conseil d'établissement de l'école Saint-Pierre - District 4 **(Présidente)**

Mme Valérie Ouellet, membre du conseil d'établissement de l'école Saint-Julien - District 5

MEMBRES DU PERSONNEL (5)

Mme Marilyn Allard, technicienne en service de garde aux écoles Saint-Bruno et Du Bon Conseil

M. Pier-Charles Boily, conseiller pédagogique au Centre de formation générale des adultes

Mme Julie Fradette, directrice-adjointe des services éducatifs (secteur des jeunes)

Mme Nathalie Lebel, directrice de l'école Saint-Pierre

Mme Lina Tremblay, enseignante à l'École secondaire Camille-Lavoie

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ (5)

Mme Johanne Simard, conseillère-cadre en développement organisationnel au CIUSSS-Saguenay-Lac-Saint-Jean - *Gouvernance, éthique, gestion des risques ou de gestion des ressources humaines*

M. Steeve Larouche, contrôleur chez Promutuel Assurance Du Lac au Fleuve - *Matière financière ou comptable ou gestion des ressources financières ou matérielles*

Mme Gabrielle Côté, directrice générale de la Corporation de développement communautaire Lac-Saint-Jean Est - *Milieu communautaire, sportif ou culturel*

M. Alain Tremblay, directeur des ressources humaines à la ville d'Alma- *Milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires*

Mme Marianne Simard, conseillère en orientation chez Groupe Inter-Action Travail- *Une personne âgée de 18 à 35 ans*

Le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean remercie les membres pour leur implication et leur volonté de contribuer au développement de l'organisation et à la réussite éducative de nos élèves jeunes et adultes.

Rôle des membres du Conseil d'administration

Le rôle des membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire est d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

-30-

Véronique Leclerc, conseillère en communication

Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean

418 669-6000 | poste 5205

veronique.leclerc@cslsj.qc.ca



État d'avancement des travaux des futures écoles 036, 040 et 041 du CSSPO

Gatineau, le 23 octobre 2020 – Le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) désire informer les parents des élèves, le personnel et la population de l'état d'avancement des travaux de sa future école primaire 036 (secteur du Plateau) et de ses futures écoles secondaires 040 (secteur Aylmer) et 041 (secteur du Plateau).

Après l'analyse avec l'entrepreneur des conséquences de l'arrêt des travaux causé par la pandémie, le CSSPO évalue que l'ouverture de l'École secondaire 040 devra être reportée à janvier 2022. En ce qui a trait à l'École secondaire 041, en plus du retard causé par la pandémie, des défis supplémentaires liés à la complexité du terrain repoussent l'ouverture en septembre 2022.

La situation est toutefois différente pour l'École 036. En effet, l'état d'avancement des travaux de l'école primaire permet de prévoir une ouverture sans retard, en septembre 2021, tel qu'annoncé.

« Nous sommes à évaluer toutes les options pour accueillir les élèves en surplus tant au primaire qu'au secondaire lors de la prochaine rentrée scolaire. Nous présenterons l'option envisagée aux conseils d'établissement des écoles concernées afin de recueillir leurs commentaires et préoccupations dans le but que les meilleures décisions soient prises. Je suis consciente que cette nouvelle peut être décevante, mais par souci de transparence, il est important pour le CSSPO d'informer ses partenaires », a précisé Mme Nadine Peterson, directrice générale du CSSPO.

Le CSSPO tient à rassurer la population que les décisions seront communiquées à temps pour les inscriptions de la prochaine année scolaire.

- 30 -

Source : Maude Hébert
Coordonnatrice aux communications
Service du secrétariat général et des communications
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais
819 771-4548, poste 850711
communications.ssgc@cspo.qc.ca

Négociations du secteur public - Une année plus tard, les bruits de criquets retentissent toujours au Conseil du trésor

NOUVELLES FOURNIES PAR

CSQ →

Oct 24, 2020, 08:00 ET

MONTRÉAL, le 24 oct. 2020 /CNW Telbec/ - Dans le cadre du premier anniversaire du dépôt de ses demandes dans le contexte des négociations du secteur public, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) déplore que les bruits de criquets soient essentiellement la seule réponse qui ait émané du Conseil du trésor. Devant la véritable crise des conditions de travail qui sévit et qui menace la qualité des services à la population et aux familles du Québec, la présidente de la CSQ, Sonia Ethier, invite sa vis-à-vis, la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, à s'ouvrir les yeux sur la réalité vécue sur le terrain par le personnel des écoles, des établissements de santé et des cégeps. Dans l'objectif d'appuyer son message, la CSQ annonce la diffusion d'une campagne radio demandant au gouvernement ce qu'il attend pour améliorer les services publics.

Des bruits de criquets au Conseil du trésor

Pour illustrer l'absence d'écoute de la part du gouvernement aux tables de négociations qui perdure depuis un an, la CSQ a procédé à une action éclair pour faire retentir le bruit de criquets devant les bureaux de la présidente du Conseil du trésor, à Québec, Sonia LeBel.

Au travers de ces bruits de criquets gouvernementaux, la présidente de la Centrale, Sonia Ethier, rappelle que les promesses, maintes fois répétées, du premier ministre François Legault pour améliorer la situation en éducation et en santé sont, jusqu'à preuve du contraire, brisées. Une année après le dépôt des demandes de la CSQ, le personnel attend toujours l'ombre du

début d'une ouverture du gouvernement pour rehausser concrètement les conditions de travail dans les écoles, les établissements de santé et les cégeps. La présidente réitère que les initiatives de recrutement lancées à gauche et à droite dans le contexte de pandémie ne suffisent pas à solutionner la véritable crise des conditions de travail qui persiste. « Une année après le dépôt de nos demandes pour améliorer la situation des travailleuses et des travailleurs en éducation, en santé et en enseignement supérieur, il n'y a pas de quoi célébrer. Nous avons toujours la désagréable impression de dialoguer avec un mur. Devant le problème structurel des mauvaises conditions de travail, le saupoudrage de mesures de recrutement pour pallier la pénurie nourrit la crise dans les services publics. C'est toujours le syndrome de la chaudière percée et ça continue de couler de partout! », clame Sonia Ethier.

Des demandes pour améliorer le terrain

Les négociations du secteur public donnant les allures d'une véritable stagnation depuis une année, la CSQ réitère que ses demandes nécessitent des investissements afin de répondre aux besoins criants en éducation, en santé et en enseignement supérieur. Le contexte de la pandémie ayant mis en lumière les graves conséquences du sous-investissement dans le personnel, l'amélioration des conditions et de l'organisation du travail sont incontournables pour un éventuel règlement. « Nos membres sont animés par la conviction profonde qu'il faut que ça change maintenant dans leurs milieux de travail. En ce sens, il est inacceptable de penser qu'on peut laisser de côté l'amélioration des conditions de travail. Le gouvernement devra dégager un espace financier, à défaut d'entretenir la désertion professionnelle et le décrochage dans les écoles, les établissements de santé et les cégeps. Nous envisagerons tous les moyens à notre disposition pour exercer notre droit à la négociation comme organisation syndicale, incluant des moyens d'action conséquents devant le blocage actuel », conclut la présidente de la CSQ.

Profil de la CSQ

La CSQ représente plus de 200 000 membres, dont environ 125 000 font partie du personnel de l'éducation. La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés; s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services éducatifs à la petite enfance, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

Négociations du secteur public - Un sondage CROP révèle que les trois quarts des Québécois estiment qu'un règlement aiderait à lutter contre la COVID-19

NOUVELLES FOURNIES PAR

FTQ →

Oct 25, 2020, 15:04 ET

MONTRÉAL, le 25 oct. 2020 /CNW/ - Un sondage CROP commandé par la FTQ et ses syndicats affiliés impliqués dans la négociation du secteur public (SCFP-Québec, SQEES 298, SEPB, UES 800) <https://ftq.qc.ca/negociations-secteur-public-cest-parti/> révèle clairement que la grande majorité des Québécois et Québécoises considèrent qu'un accord sur le renouvellement des conventions collectives des travailleurs et travailleuses de l'état contribuerait à lutter contre la COVID-19. En effet, 75% des personnes interrogées ont répondu oui à la question voulant qu'un règlement aiderait à faire face à la pandémie.

« Il est temps de mettre cette négociation derrière nous et de concentrer tous nos efforts à lutter contre la crise que nous traversons. Nous avons déposé des demandes raisonnables et proposé des pistes de solutions gagnant/gagnant pour le gouvernement, les travailleuses et les travailleurs et pour la population du Québec. Nos gens sont épuisés, ils ont besoin de reconnaissance, de meilleures conditions d'exercice d'emploi et de meilleurs salaires », déclare le président de la FTQ Daniel Boyer.

« On ne va jamais réussir à recruter et à maintenir en emploi des travailleurs et travailleuses dans le secteur public tant que cette situation ne sera pas réglée. D'ailleurs, la population le comprend bien. Le message est clair : 84% des répondants estiment que la trop grande

charge de travail et les salaires trop bas sont les principales causes de la pénurie de personnel », ajoute le président de la FTQ.

D'ailleurs, 77% des répondants au sondage estiment que les salaires versés sont un investissement plutôt qu'une dépense.

Les résultats du sondage, effectué entre le 15 et le 20 octobre auprès de 1500 répondants, sont également très inquiétants pour l'avenir des services publics. Chez les personnes interrogées qui œuvrent dans le secteur public, 41% ont déclaré, dans la situation actuelle, songer à un changement de carrière, cette proportion grimpe à 56 % chez les jeunes travailleurs et travailleuses de 18 à 34 ans.

« En laissant traîner la négociation, c'est clair que plusieurs travailleurs et travailleuses vont quitter le réseau, d'ailleurs c'est déjà commencé. Nous sommes en train de perdre des gens d'expérience ainsi que la relève. Le gouvernement doit se réveiller et donner le mandat à ses négociateurs de régler, et rapidement », conclut Daniel Boyer.

Statistiques pour déboulonner quelques mythes et mieux comprendre les enjeux de cette négociation :

- Moyenne salariale des employés du secteur public (FTQ) : 36 155,49 \$;
- Moyenne salariale des employés occasionnels et temporaires (FTQ) du secteur public (autres que réguliers) : 28 490,15 \$;
- Retard salarial du secteur public (FTQ) : 6,2 % ;
- Pourcentage de femmes que nous représentons (FTQ) : 73,7 % ;
- Pourcentage de travailleurs et travailleuses qui n'ont pas de permanence ou de poste à temps complet (FTQ) : 43,2 %.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.

Les travailleuses et travailleurs du secteur public de la FTQ sont représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), le Syndicat des employées et employés professionnels-

Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre - Une vision commune du télétravail

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale →

Oct 23, 2020, 12:34 ET

QUÉBEC, le 23 oct. 2020 /CNW Telbec/ - Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, a rendu public aujourd'hui l'avis sur le télétravail du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM). Cet avis expose la vision commune et l'engagement des membres du Comité, composé des leaders syndicaux et patronaux, à l'égard du télétravail.

L'avis du Comité présente les consensus entre les membres concernant les différents paramètres du télétravail, les avantages et les inconvénients de celui-ci ainsi que les solutions et le rôle des milieux de travail. Il en ressort notamment que le cadre juridique actuel s'applique dans le contexte de télétravail pour tous les milieux de travail.

Le Comité présente également les éléments à considérer pour introduire une politique ou une entente-cadre en matière de télétravail. Les différents milieux de travail peuvent s'en inspirer comme outils afin de baliser leur organisation du télétravail.

Élaboré à la demande du ministre, l'avis du Comité a été dévoilé dans un contexte de pandémie où le télétravail est apparu comme un moyen de garantir la continuité des activités des nombreuses entreprises tout en assurant la santé et la sécurité des employés. Il a déterminé de nombreux avantages pour les travailleurs et les entreprises, par exemple une plus grande flexibilité, une plus grande autonomie, une meilleure gestion du temps, notamment pour la conciliation famille-travail, une diminution des retards et de l'absentéisme, une plus grande possibilité d'embauche, une réduction des dépenses ainsi que l'accroissement de la productivité.

Citation :

« Le télétravail s'est imposé, dans les derniers mois, comme un moyen concret permettant à nos entreprises et à nos travailleurs de poursuivre leurs activités, et ce, même dans un contexte de crise sanitaire. L'importance que cette pratique a prise dans le monde du travail mérite qu'on s'y attarde pour donner aux acteurs du marché du travail des balises claires pour leur permettre de l'utiliser de manière optimale, tant pour la productivité de nos entreprises, mais aussi pour la santé et la sécurité de nos travailleurs au sens large. L'avis que j'ai demandé au Comité et que j'ai rendu public aujourd'hui nous permet justement de travailler en ce sens. »

Faits saillants :

- À l'échelle du Canada, 32,6 % des entreprises déclaraient que 10 % ou plus de leur effectif faisaient du télétravail, en date du 29 mai 2020.
- Le nombre d'emplois qui peuvent être effectués à domicile dans des circonstances normales représenterait autour de 4 emplois sur 10 au Québec (39 %). Cela peut représenter de 25 à 80 % du personnel.
- L'avis du Comité contient une déclaration signée par tous ses membres qui confirme que les acteurs du marché du travail sont prêts à poser des balises pour organiser le télétravail.
- Les réflexions présentées dans l'avis sur le télétravail comprennent différentes analyses d'experts, telles que celles de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail concernant la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) ainsi que la Loi sur les normes du travail (LNT). L'avis présente le cadre juridique s'appliquant à tous les milieux de travail, y compris le télétravail.
- Créé en 1968, le Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre réunit les dirigeants des associations patronales et syndicales les plus représentatives au Québec et le Secteur du Travail, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il joue un rôle stratégique en soutenant activement le dialogue et la concertation entre les acteurs du milieu dans leurs efforts pour surmonter les défis du monde du travail.

Lien utile :

- https://www.travail.gouv.qc.ca/a_propos/comite_consultatif_du_travail_et_de_la_main_doeuvre/avis_du_cctm.html

Pour en savoir plus sur les activités du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, suivez-le sur les médias sociaux :

facebook.com/TravailEmploiSolidaritesocialeQuebec

twitter.com/Gouv_MTESS

linkedin.com/company/ministere-travail-emploi-solidarite-sociale-quebec

SOURCE Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Renseignements: Source : Maude Méthot-Faniel, Attachée de presse, Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, Tél. : 438 526-8750; Relations avec les médias: Direction des communications, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Tél. : 418 643-9796

Liens connexes

<https://www.mtess.gouv.qc.ca>

Négociation des conventions collectives du secteur public - L'APTS redonne les pinottes que le gouvernement Legault lui offre

NOUVELLES FOURNIES PAR
Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) →
Oct 23, 2020, 11:15 ET

QUÉBEC, le 23 oct. 2020 /CNW Telbec/ - Ce sont 500 livres de pinottes que les membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) ont redonnées au gouvernement Legault. Ils et elles les ont pelletées devant les bureaux du Secrétariat du Conseil du trésor afin de manifester leur grande insatisfaction face au gouvernement Legault, qui paralyse les négociations et ne se soucie aucunement des solutions proposées par le syndicat pour diminuer la surcharge de travail en améliorant l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre ainsi que les conditions de travail de ses 56 000 membres.

« Depuis plusieurs mois nous n'avons reçu aucune nouvelle offre écrite de la part du gouvernement. Depuis plusieurs mois le gouvernement veut diminuer les conditions de travail de nos salarié-e-s alors qu'ils et elles sont épuisé-e-s et surchargé-e-s. Depuis plusieurs mois le gouvernement n'offre que des pinottes aux membres de l'APTS et leur refuse les primes qu'il octroie à d'autres titres d'emploi. On n'en veut pas de ses pinottes, on veut de vraies offres pour rendre nos professions attrayantes et diminuer la surcharge de travail », a déclaré la présidente de l'APTS, Andrée Poirier.

La condescendance dans les commentaires émis la veille par la présidente du Conseil du Trésor, Sonia Lebel, demandant aux syndicats d'abandonner des demandes alors que l'équipe de négociation du gouvernement fait fi des propositions syndicales, a suscité la colère de l'APTS, qui tente depuis des mois de négocier avec les représentant-e-s du gouvernement.

« M^{me} Lebel devrait se tenir informée de ce qui se passe à la table de négociation avant de lancer de tels propos. Nous avons soumis plus d'une centaine de propositions au gouvernement il y a un an pour s'attaquer, entre autres, à la surcharge de travail. Nous avons fait un énorme travail de priorisation. Alors je demande à M^{me} Lebel : quels secteurs veut-elle laisser tomber? La protection de la jeunesse? Le soutien à domicile? Les laboratoires? L'imagerie médicale? La santé mentale? Les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme? Les CLSC? Qu'elle les indique clairement. Ce sera à elle et à son

gouvernement de porter l'odieux de ce choix. L'APTS, elle, n'abandonne personne », a ajouté Emmanuel Breton, vice-président de l'APTS, devant la montagne d'arachides.

L'APTS est consternée par la vision étroite du réseau de la santé et des services sociaux dont fait preuve le gouvernement. Dans son monde imaginaire, il n'y a de la place que pour quelques professions.

« Qui fait les analyses pour identifier les personnes atteintes de la COVID-19? Qui fait les examens d'imagerie médicale des patient·e·s aux soins intensifs? Qui entretient les respirateurs qui les maintiennent en vie? Qui s'assure de leur nutrition? Qui s'assure de leur réadaptation après des jours alité·e·s et dans un état proche du coma? Qui s'assure que leur dossier médical est à jour et complet? Qui s'occupe de rassurer les gens sur les lignes d'urgence? Qui accompagne les familles qui voient un·e de leur proche succomber au virus? Qui s'occupe de l'anxiété de la population pendant la crise? Qui va porter un coup de main aux infirmier·ère·s et aux préposé·e·s quand ça déborde dans les unités COVID? Est-ce que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, pourrait arrêter d'ignorer le personnel professionnel et technique et lui accorder le même traitement que celui qu'il accorde aux autres titres d'emploi? », a poursuivi Emmanuel Breton.

La surcharge de travail et la pénurie de main-d'œuvre sont généralisées à l'ensemble du réseau et l'entêtement de M. Legault à ne pas bonifier les conditions de travail dans tous les secteurs névralgiques ne fera qu'aggraver la situation. Le gouvernement ne doit pas se contenter de combler les trous, il doit donner un véritable coup de barre.

« Ça fait 20 ans que le gouvernement diminue les conditions de travail du personnel professionnel et technique du réseau. Ça fait 20 ans qu'il lui dit qu'il n'a pas les moyens de le reconnaître à sa juste valeur. Il trouve pourtant de l'argent pour financer à perte des entreprises ou pour accorder des primes juteuses à des cadres de sociétés d'État. En pleine crise sanitaire, est-ce que le gouvernement peut se priver d'améliorer les conditions de travail de nos membres pour enfin s'attaquer à la surcharge de travail ainsi qu'à l'amélioration de l'attraction et de la rétention de la main-d'œuvre, de la santé, et de la sécurité de nos membres? Poser la question, c'est y répondre », a conclu le vice-président de l'APTS.

À propos de l'APTS

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (l'APTS) regroupe et représente quelque 56 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

SOURCE Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)

Négociations du secteur public

NOUVELLES FOURNIES PAR

Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) →

Oct 23, 2020, 14:10 ET

QUÉBEC, le 23 oct. 2020 /CNW Telbec/ - Alors que la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et sa présidente, Sonia Ethier, ont récemment contredit le gouvernement en démontrant les ratées aux tables de négociations, le Conseil du trésor a initié un mouvement au cours des dernières heures.

La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) salue l'élagage des propositions patronales fait cette semaine à la table du personnel de soutien francophone ainsi qu'aux tables anglophones, Crie et Kativik. Elle note toutefois qu'un élagage encore plus significatif des demandes syndicales avait été tenté au mois de mai dernier à la table anglophone, mais n'avait alors obtenu aucun écho de la partie patronale.

La FPSS-CSQ déplore que le gouvernement s'en tienne toujours à une enveloppe financière ridiculement basse ne permettant en rien de solutionner les difficultés de pénurie de main-d'œuvre par une amélioration des conditions de travail.

C'est pourquoi la FPSS-CSQ urge le gouvernement d'adopter une attitude d'ouverture aux cinq tables où les conditions de travail du personnel de soutien scolaire de la CSQ sont discutées.

Profil de la FPSS-CSQ

La Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ) est le seul regroupement au Québec représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et représente 81 catégories d'emploi réparties en 24 centres de